

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira - Bejaia



Faculté des Lettres et des Langues
Département de Français

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Master
Option : Sciences du langage

Thème :

*Enonciation et co-énonciation dans les réunions de travail
Cas de l'entreprise portuaire de Bejaïa*

Réalisé par :

M^{elle}. IGUI Zaina

M^{elle}. SIDER Yasmina

Membres du jury :

Encadreur : Mr Daghmous Moustapha

Président du jury : Mr Chérifi Hamid

Examineur : Mr Heddad Mohand

2016-2017

Remerciements

En préambule à ce mémoire, on souhaite adresser nos remerciements à notre encadreur monsieur Deghmous Moustapha qui nous a initiés à la recherche, un grand merci pour vos encouragements, votre disponibilité et votre soutien.

Nous remercions également les membres du jury pour avoir bien voulu examiner notre travail.

On remercie également nos familles et nos amies et tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

Dédicaces

A nos chers parents

Tahar, Brahime, Ounissa, Ouardia

En reconnaissance à leurs efforts, leurs sacrifices, leurs encouragements.

A nos chers frères et sœurs

Essaid, Jugurtha, salima, kahina, Cyria

Morade, Lila, Samia, Hassiba et leurs familles

A nos chers amies et cousines

Fairouze, Bessma, Sonia, Sara, Kamilia, Hassiba, Dalila
Ghania, Taoes

Sommaire

Introduction générale.....	05
Chapitre I : Réflexions énonciative et pragmatique.....	11
1. L'approche de Charles Bally.....	11
2. L'approche d'Emile Benveniste.....	14
3. L'approche d'Antoine Culioli.....	20
4. L'approche d'Oswald Ducrot.....	27
5. L'approche de Catherine Kerbrat Orecchioni.....	33
6. L'approche de Dominique Maingueneau.....	37
7. Aperçu sur la pragmatique.....	40
Chapitre II : Organisation des tours de paroles, analyse énonciative et pragmatique.....	45
1. L'énonciation dans un cadre interactionnel.....	46
2. Analyse du corpus.....	48
Bibliographie.....	96
Table des matières.....	97
Annexes.....	99
Index	

« Que je le veuille ou non,
je suis pris dans un circuit d'échange »
(Roland Barthes)

Introduction générale

Présentation du sujet

La communication est aussi ancienne que l'histoire de l'humanité. Elle est en effet le point de départ de toutes interactions humaines or « toute vie sociale, toute conquête de l'espace physique, voies de communication, toute exploration des civilisations disparues, toute planification de notre monde, constituent des faits de communication »¹. Cette dernière est de ce fait, inhérente à la condition humaine et elle « prend toute son originalité quand elle s'exerce par l'intermédiaire du langage »². En somme, Chacun de nous pratique quotidiennement la communication même s'il n'en connaît guère les lois, celle-ci est partout, elle envahit notre société.

Comme nous l'avons mentionné dans le titre principal de ce travail de recherche, notre choix est porté sur l'énonciation et la co-énonciation dans les réunions de travail, mais on ne peut toutefois faire abstraction de la notion de communication qui est un maître mot dans les études en science du langage. C'est alors qu'un nombre important de réflexions se sont succédés pour comprendre ses mécanismes. Néanmoins, il est difficile d'énoncer des définitions ou de délimiter des champs dans un domaine aussi vaste et aussi flou que celui de la communication, or plusieurs conceptions de cette notion ont découlé durant des siècles de recherche.

Du latin « *communicare* »³, signifiant mettre en relation, la définition a évolué vers une notion de « transmettre », « communiquer consiste donc, en première approximation à faire passer des informations sur ce que l'on a dans l'esprit »⁴. Sur ce point la communication est globalement définie comme étant un moyen de transmission d'informations et de renseignements entre émetteur et récepteur. Cette situation impliquera alors l'échange où les participants interviennent d'une manière synchronisée, dans des tours de paroles qui aboutissent à une interaction verbale.

Cette communication aussi bien orale qu'écrite englobe également à la fois un énoncé et une énonciation, suggérant donc une subjectivité qui engendre une préoccupation chez de

¹ LAULAN A, M, « *La sociologie de la communication* », Persee, In: Communication et langages, n°41-42, 1979

² BAYLON C.H, MIGNOT X, *la communication*, Natha/VUEF, 2003.p75

³ Dictionnaire encyclopédique de français, Larousse, Franklin, Canada, 2008

⁴ BAYLON.H, MIGNOT X, op, cit, p11

nombreux linguistes sur les modes de réception et d'appropriation du message. C'est précisément à cette appropriation (énonciation) spécifique que notre intérêt sera porté.

Effectivement, il paraît naturel aujourd'hui que la communication ne s'arrête pas au contenu, mais à ce qui est « autour », et que dire, c'est surtout comment dire. L'importance de la communication réside à la fois dans le contenu de ce qu'on dit, mais surtout, comment on le dit ?

Essentiellement, l'accent sera mis dans ce présent mémoire sur le processus d'énonciation et de la co-énonciation dans des réunions au sein d'une entreprise. Cette dernière est définie comme étant « une structure publique ou privée sous laquelle s'exerce une activité économique en utilisant un personnel, des locaux et des équipements appropriés »⁵. Elle représente un ensemble de services hiérarchisés suscitant auprès de chaque acteur une volonté permanente de progrès et de coopération afin de garantir son bon fonctionnement. Ce défi est véritablement celui de :

« La communication interne qui consiste à faire circuler dans l'entreprise les informations entre la direction et le personnel et de la communication externe où l'entreprise gère, plus ou moins efficacement. La diffusion (image de marque) auprès des clients, du public, des partenaires et des concurrents ».⁶

La première cité se fait à travers l'organisation de réunions de travail qui émane de la direction générale, ce sont ces séances d'échanges et de conversations ainsi que leurs contextes qui feront l'objet de notre recherche.

Nous tacherons donc globalement de cerner de plus près la problématique de l'énonciation qui occupe une place importante dans les recherches en science du langage, sachant l'influence sans cesse croissante dont elle jouit, du fait qu'une simple analyse d'une phrase ou d'un texte fera inévitablement appel aux théories énonciatives. Il y a donc nécessité d'étudier la langue dans son environnement plutôt que sous une forme abstraite pour comprendre son fonctionnement, Emile Benveniste dira dans ce cas :

⁵ <https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/entreprise>.

⁶ BAYLON CHRISTIAN, MIGNOT XAVIER, op, cit, p185.

« Tous les hommes inventent leur propre langue sur l'instant et chacun de façon distinctive, et chaque fois d'une façon nouvelle. Dire bonjour tous les jours de sa vie à quelqu'un, c'est chaque fois une réinvention. [...] quand il s'agit de phrases, ce ne sont plus les éléments constitutifs qui comptent, c'est l'organisation d'ensemble complète, l'arrangement original, dont le modèle ne peut avoir été donné directement, donc que l'individu fabrique »⁷

En outre, la compréhension et l'analyse de la complexité croissante des corpus en général, réclament l'interaction de multiples compétences disciplinaires, l'analyse du discours étant l'une d'entre elles. Nous allons de ce fait, faire recours à ses méthodes ainsi que ses théories qui mobilisent les acquis de la linguistique énonciative et de la pragmatique, plus précisément de la notion d'actes de langage ; dont l'importance est signalé Benveniste par ces propos : *"De toute manière, un énoncé performatif n'a de réalité que s'il est authentifié comme acte"*⁸.

Nous mettrons également l'accent sur l'organisation des tours de paroles dans notre corpus, dont l'intérêt serait d'appréhender le cadre situationnel portant sur les éléments textuels, relevant de la situation de communication en générale et de la situation d'énonciation en particulier.

Corpus, choix et motivation

Le corpus sur lequel nous allons nous appuyer, nous a été fourni par une doctorante en science du langage à l'université de Mostaganem, et correspond en effet à deux extraits qui sont ceux d'un Briefing et d'une conférence, ces deux réunions de travail qui se sont tenue à l'entreprise portuaire de Béjaia sont transcrite en alphabet phonétique international et se composent de 157 unités phrastiques. Nous nous somme abstenu de toutes modifications dans ce corpus afin de garantir son autenticité et l'objectivité de notre recherche

⁷ BENVENISTE E, *Problème de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard, 1974, p. 19.

⁸ BENVENISTE E, *problème de linguistique générale 1*, Paris : Gallimard, 1966, p 273

Notre choix s'est porté sur ce thème, afin de mettre en évidence l'importance du rôle joué par les différents acteurs au sein d'une entreprise, par leur contribution dans le bon fonctionnement de celle-ci, à travers notamment leurs communications ou plus précisément par l'énonciation produite dans un contexte d'interaction et d'échange conversationnel.

Problématique

La réunion constitue l'un des modes de communication dans le monde du travail. Il s'agit d'une pratique langagière hautement ritualisée, puisque elle obéit à des critères bien précis (places des participants, durée, langue etc...). Nous nous focaliserons de ce fait sur le déroulement de l'activité énonciative et le respect des critères régissant l'organisation des conversations sachant que ces dernières sont susceptibles d'être variés selon la position et le statut des énonciateurs.

En partant de ce constat, nous tenterons d'éclairer à travers ce présent mémoire la façon selon laquelle s'organise ce processus énonciatif et l'usage qu'en font ses interlocuteurs, en répondant à la problématique qui suit : Comment se construisent l'énonciation et la co-énonciation dans une réunion entre les interlocuteurs suivant leurs places au sein d'une entreprise ?

Ainsi que les questionnements suivants :

Comment les interactions sont-elles organisées ?

Les critères conversationnels sont-ils pris en compte par les intervenants, cela aura-il une influence sur le déroulement de cette réunion ?

Hypothèses

Aux questions posées, nous avançons les hypothèses suivantes :

- Le processus énonciatif s'organise autour des éléments marquant la présence implicite ou explicite des instances énonciatives.
- Le statut des interlocuteurs au sein de cet établissement détermine leurs conduites dans la production énonciative.

- l'organisation et la continuité dans les tours de parole dans une activité énonciative, repose sur des critères bien précis qui ont une répercussion sur le déroulement des réunions.

En vue de répondre à notre problématique posées ci-dessus, en ayant comme objectif principal ; comprendre le processus énonciatif mis à profit lors d'une réunion au sein d'une entreprise, nous nous baserons sur des conversations transcrites tenues lors d'une réunion au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia, nous tenterons d'expliquer et d'analyser les conversations produites par les interlocuteurs dans un cadre hiérarchisé en démontrant l'influence qu'a cette organisation énonciative dans le déroulement de cette réunion.

Méthodologie

Pour mener à terme notre travail, nous avons adopté un plan réparti comme suit : une introduction générale suivie de deux chapitres principaux :

Le premier, comprend deux titres principaux: nous essayons dans le premier de cerner les éléments théoriques essentiels sur l'énonciation, en nous appuyant sur les travaux et les approches énonciatives des linguistes tels que Emile Benveniste, Oswald Ducrot, Catherine Kerbrat Orecchioni, etc., nous mobiliserons également dans la seconde, les ressources de la pragmatique linguistique pour rendre compte des actes de langage tel que les ont abordé Austin et Searl.

Dans le second chapitre, nous nous attacherons à analyser notre corpus, nous comptons montrer les stratégies énonciatives utilisées par les interlocuteurs lors de la réunion, ce que nous ferons en deux temps, en commençant d'abord par rendre compte des indices d'énonciation, et procéder enfin à l'analyse des tours de paroles entre les participants, ainsi qu'à l'identification de quelques actes de langage dans notre corpus. Précisant ainsi que cette analyse que nous aurons à effectuer ne sera pas exhaustive et que nous n'avons pas la prétention de faire une analyse complète. Néanmoins nous tenterons d'appréhender les points importants relatifs à notre thème de recherche.

Nous terminerons enfin par une conclusion générale qui représentera une synthèse générale des résultats de notre recherche

Chapitre I
Réflexions énonciative
et pragmatique

Le besoin de se détacher de l'immanentisme et de la formule saussurienne qui stipule : l'étude de « la langue en elle-même et pour elle-même » a incité de nombreux linguistes, qui malgré leurs querelles et divergences à s'orienter vers l'étude de l'usage qu'en font les interlocuteurs de cette langue dans une situation d'énonciation. Ils ont de ce fait, tous admis largement l'idée d'une étude du discours comme énonciation, ce qui a donné naissance à ce que l'on appelle les théories énonciatives. Ces dernières constituent aujourd'hui l'une des dimensions fondamentales de toute étude de discours.

Ainsi, les théories de l'énonciation s'accordent aujourd'hui pour considérer la langue Saussurienne, le code structuraliste et la compétence chomskyenne comme des définitions de l'objet de la linguistique réductrices à l'excès¹. La linguistique énonciative a donc pour mission d'aborder la langue non plus en tant que système et code mais dans sa mise en fonctionnement et son usage dans un discours. Toute énonciation dans un discours sera également envisagé dans sa dimension pragmatique c'est-à-dire comme instrument d'action.

Rappelons que ce premier chapitre s'organisera autour de deux notions fondamentales dans notre travail de recherche à savoir ; les approches énonciatives ainsi que les actes du langage.

Nous allons d'abord aborder les différentes approches énonciatives des différents linguistes. Ainsi seront mis en exergue les concepts linguistiques proprement dit du sujet parlant, modalisation (Charles Bally), d'ancrage énonciatifs et déictiques (Benveniste, Kerbrat-Orecchioni) de polyphonie, présupposé (Ducrot), du genre du discours, contexte (Maingueneau), de la Co-énonciation (Culioli) ainsi que les définitions variés de l'énonciation.

En partant de ces théories, notre contribution s'articulera sur l'analyse énonciative et conversationnelle, tout en mettant en lumière les deux concepts indispensables à savoir la conversation et l'interaction. Puis sur la pragmatique dans laquelle nous mettrons en lumière la notion d'actes du langage abordés par Austin et Searle et enfin sur les deux notions de sous-entendu et présupposé.

1. L'approche de Charles Bally

Bien que les théories d'énonciation aient vu des noms de linguistes comme Benveniste et tant d'autres qui lui ont succédés, cité régulièrement comme une référence en ce domaine, en laissant présager que cette notion a vu le jour avec la linguistique moderne, il n'en demeure pas moins que le concept d'énonciation n'est pas aussi récent qu'il paraît. En effet, Charles Bally qui est un adapte du structuralisme comme en témoigne ses travaux et

¹BONDOL J-C, 2006, *l'énonciation dans la communication médiatique*, thèse de doctorat, soutenu à l'université de Paris VIII, p13

publication avec son prédécesseur et maître ; Ferdinand De Saussure, s'est distingué par ses réflexions en traçant les contours d'une théorie de l'énonciation et en étant l'un des premiers à y faire référence dans son œuvre linguistique générale et linguistique française à travers ces propos :

« J'ai préféré traiter avec quelques détails, deux sujets fondamentaux qui en réalité amorcent tout le reste : la théorie de l'énonciation et la technique des signes matériels (ou signifiant) dans le rapport avec les valeurs (ou signifié) ». ²

Par « Énonciation », Bally entend ; l'énonciation d'une pensée, qu'il définit ainsi : « la pensée qu'on veut faire connaître » et « le but, la fin de l'énoncé, ce qu'on se propose, en un mot : le propos ; on l'énonce à l'occasion d'une autre chose qui en forme la base, le substrat, le motif : c'est le thème ». ³ Il résulte de ces quelques lignes que Bally conçoit l'énoncé comme résultant de l'énonciation de quelque chose sur quelque chose d'autre.

Bally amorce la théorie de l'énonciation en la soumettant à une représentation qui est conditionnée par trois points principaux : « Toute énonciation de la pensée par la langue est conditionnée logiquement, psychologiquement et linguistiquement » ⁴. On pourrait en déduire également selon les dires de l'auteur que l'énonciation est « toutes ces manières dont la langue donne forme à la pensée communiquée » ⁵

Cette conception du linguiste constitue un élargissement de l'approche saussurienne sur la langue en tant que système en y rajoutant celle de l'activité du sujet parlant. Ce concept central est en effet omniprésent dans la théorie de Bally qui l'affirme clairement dans ces propos :

« L'étude de la langue n'est pas seulement l'observation des rapports existant entre des symboles linguistiques, mais aussi des relations qui unissent la parole à la pensée (...) c'est une étude en partie psychologique, en tant qu'elle est basée sur l'observation de ce qui se passe dans l'esprit du sujet parlant au moment où il exprime ce qu'il pense » ⁶

² BALLY, C, *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, Leroux, 1932, Préface.

³ BALLY, C, *Linguistique générale et linguistique française* 2^{ème} éd Berne, 1944 pp53-61.

⁴ IBID, p31

⁵ CHISS J-L, « Charles Bailly : qu'est-ce qu'une théorie de l'énonciation ? », *Persee*, n° 8, 1986, p170.

⁶ BALLY C, *traité de stylistique française*, vol 1, ed 2, Paris, 1950, p2.

L'auteur souligne également l'importance du rôle du sujet parlant dans l'interprétation du sens d'un énoncé dans une situation concrète de communication, il dira dans ce sens :

« Il est difficile d'admettre qu'on fasse dépendre un rapport créé par l'acte de communication, d'une qualité qui serait inhérente aux idées, prises en dehors de l'intervention du sujet parlant. Il est beaucoup plus normal de renverser les termes et de déduire les qualités logiques des idées, du rôle que la volonté leur assigne dans un acte de communication »⁷

Plus important encore, le linguiste propose « d'annexer au domaine de la langue une province qu'on a beaucoup de peine à lui attribuer : la langue parlée envisagée dans son contenu affectif et subjectif »⁸. En énonçant : « la modalité est l'âme de la phrase ; de même que la pensée »⁹, Bally introduit l'un des concepts fondamentaux dans les théories énonciatives qui sera repris ultérieurement par de nombreux linguistes, celui de la modalité.

Cette modalité suppose que tout énoncé soit porteur des choix opérés par son auteur dans une situation d'interlocution, ces choix sont introduits dans la conception du linguiste comme des jugements intellectuel, affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit. Ainsi ; « on peut appeler sujet modal celui à qui incombe, ou est censé incomber, la modalisation de l'assertion¹⁰, c'est-à-dire la façon dont elle est présentée¹¹ », ce « sujet modal peut être le plus souvent en même temps le sujet parlant »¹²

La théorie de la modalité chez Bally, postule que tout énoncé comporte deux parties dont l'une est le *dictum*, « la représentation reçue par les sens, la mémoire ou l'imagination », et l'autre, le *modus* « l'opération psychique du sujet pensant »¹³. En effet, pour que la modalité se manifeste dans un énoncé, il doit y avoir, d'abord, une présence active d'un sujet parlant, qui utilise la langue à son compte pour moduler son discours, puisque c'est à lui qu'incombe la manière avec laquelle il

⁷ *Encyclopédie Philosophique Universelle*, tome 1, Paris, PUF, 1990.

⁸ Bally, C. 1965 *Le langage et la Vie*, Genève 3ème édition augmentée, Droz, p159.

⁹ Bally, C, *Linguistique générale et linguistique française*. 1965, Berne, 4^{ème}ed. Francke, a.g. Verlag, p36.

¹⁰ Dans la perspective de BALLY C, " C'est l'assertion qui actualise la représentation en la localisant dans un sujet, qui devient ainsi le lieu du jugement, par le fait qu'il pose la représentation comme vraie, fausse ou possible".

¹¹ BAYLON CH, MIGNOT, X, *la communication*, Nathan/VUEF, 2003, p93.

¹² Bally C, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke, 1965, p37.

¹³ Bally C, *Linguistique générale et linguistique française*. 4^{ème}ed, A. Francke, Verlag, Berne, 1932/1965 p36.

doit procéder dans la transmission du contenu de sa parole, et qui donne le sens essentiel à son discours.

En d'autres termes, la construction du sens dans un premier temps se fait par l'intermédiaire du sujet parlant, dont l'énoncé est désigné par le *dictum*, la reconstruction de ce sens à son tour par ce même sujet en y ajoutant un ou plusieurs termes qui traduisent ces idées, ces sentiments, ces intentions, ces attitudes s'identifie au *modus*. Le *dictum* est donc indépendant du *modus* mais pas le contraire. Dans une perspective pragmatique de cette approche, le *dictum* correspond au contenu propositionnel, et le *modus* à la force illocutoire de l'énoncé.

En somme, la modalité d'un énoncé chez l'auteur s'identifie à la subjectivité dans la mesure où celle-ci est assimilée à la présence d'un sujet parlant ; dans son attitude vis-à-vis de son énoncé et de son interlocuteur. En effet, l'importance accordée par Bally à cette notion s'avère pertinente dans les théories énonciatives qui seront abordé par la suite, en subissant toutefois de nombreuses modifications au gré des nouvelles approches associés aux linguistes tels que Benveniste.

2. L'approche d'Emile Benveniste

Parmi les linguistes français, c'est à E. Benveniste que revient le mérite d'avoir clairement séparé l'énoncé et l'énonciation, sa spécificité réside donc dans son intérêt à étudier cette dernière. Elle revêtra sa première forme théorique dans ces écrits, à partir de 1966. Par ses réflexions, l'auteur a donc amorcé une rupture fondamentale avec la linguistique structurale en posant le postulat suivant :

« On peut enfin envisager une autre approche, qui consisterait à définir l'énonciation dans le cadre formel de sa réalisation... Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours qui émane d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour »¹⁴

A travers ces propos on comprend que la langue se manifeste dans deux états ; la langue comme un ensemble de signes formels, non actualisé, et la langue mise en œuvre dans le circuit de

¹⁴ BENVENISTE. E, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 1974 p81.

la parole, actualisée en discours. En mettant l'accent sur l'action du langage, Benveniste s'illustre dans son intérêt porté à la conversion individuelle de la langue en discours.

Dans son ouvrage « problème de linguistique générale » (1974 : 80) le linguiste définit l'énonciation comme « cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » cette « acte individuel par lequel on utilise la langue introduit d'abord le locuteur comme paramètre dans les conditions nécessaires à l'énonciation »¹⁵. Ainsi, il exploite une voie qui permet de cerner l'énonciation dans le cadre de sa réalisation en précisant que le résultat de cette dernière est le discours qui renvoie à « l'acte même de produire un énoncé » et non pas « au texte de l'énoncé »¹⁶. Cet acte est également une appropriation de la langue par le locuteur qui accomplit un ensemble d'opérations afin de construire et faire passer son message.

Parallèlement, Benveniste a ouvert la voie des études relatives à l'ancrage énonciatif et à la deixis contextuelle, celle-ci suppose que tout énoncé est propriétaire des indices de son énonciation, reliés aux circonstances qui l'ont vu produire, il dira dans ce sens que : « le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires d'autre part »¹⁷. L'essentiel de ce paradigme se condense dans l'article qui, publié en 1974 s'intitule "L'appareil formel de l'énonciation".

En effet, tout sujet parlant laisse des traces dans ses productions langagières, Benveniste a donc proposé de regrouper l'ensemble de ces signes qui renvoient aux paramètres de l'énonciation. Il s'agit des indicateurs dont les termes « embrayeur » et « déictique »¹⁸ sont les plus répandus chez les linguistes. C'est derniers ont pour rôle d'accentuer l'acte d'énonciation et d'intégrer certains aspects du contexte énonciatif.

Autrement dit, ces indices mobilisés par le sujet parlant pour la réalisation de son énonciation constituent un sous-système complexe de signes de la langue et Benveniste les considère « des formes vides que chaque locuteur en exercice de discours s'approprie et qu'il rapporte à sa personne ».¹⁹ Ces signes sont dénué de sens et « n'ont aucun contenu en dehors de l'énonciation produite. »²⁰ Ils sont les mêmes pour tous les locuteurs mais varie selon l'utilisateur. Ces

¹⁵ IBID

¹⁶ IBID

¹⁷ IBID p82

¹⁸ On entend par là des expressions dont le référent ne peut être déterminé que par rapport aux interlocuteurs R. Jakobson les appelle shifters, embrayeurs dans le « dictionnaire encyclopédique des sciences du langage » O Ducrot, T Todrov. Paris, Seuil, 1972 p 323.

¹⁹ BENVENISTE E, *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, 1966 Paris, Gallimard, pp261.262.

²⁰ BENVENISTE., E, op, cit 1956, p245.

signes sont constitutifs de l'énonciation et renvoient à l'acte même de sa production. Il s'agit des indices de personnes, et spatio-temporel (d'ostension) ainsi que les types de phrase.

Les déictiques ont pour rôle d'identifier les trois repères fondamentaux de l'énonciation, qui s'organisent sur le principe : « moi-ici-maintenant » que Benveniste nomme (*ego-hic-nunc*), ainsi que les paramètres qui en dérivent; on citera dans un premier temps : le locuteur celui qui prend la parole; l'allocutaire, celui à qui « je » s'adresse, et la non-personne c'est-à-dire ce ou ceux qui fait/font l'objet de parole et dans un second temps ; l'espace (*hic*) où se trouve le locuteur et où a lieu l'échange verbal; le temps (*nunc*) de l'échange, pendant lequel le locuteur se trouve dans l'espace indiqué. On peut donc comprendre que les déictiques ont la fonction d'inscrire les énoncés dans l'espace et dans le temps, par rapport au point de repère que constitue l'énonciateur. Ces indicateurs sont répartis par Benveniste en trois classes :

2.1 Les déictiques personnels

On fait entrer dans la classe de ces déictiques: les pronoms personnels de première et deuxième personnes, singulier et pluriel; les possessifs, prédéterminant et substituts, se rapportant aux personnes du dialogue, locuteur et allocutaire, certains emplois de l'indéfini « on », désignant les indices de l'énonciation, certains appellatifs, noms communs ou propres, quand ils désignent le destinataire du message (l'allocutaire).

Ces indices de personne renvoient à l'instance du discours où ils sont produits. Benveniste a mis particulièrement l'accent sur le couple « je-tu », opposé à « il » qui est la marque de la non-personne (qui s'identifie à la personne dont les interlocuteurs parlent, elle est définie par son absence dans la situation d'énonciation). Ce pronom prend sa valeur dans sa relation avec d'autres composants d'un texte en recevant une valeur anaphorique, qu'on peut illustrer dans l'exemple suivant : *J'ai vu pierre. Il m'a promis de venir.*

Quant au pronom « Je », il désigne selon l'auteur « l'individu qui énonce la présente instance du discours contenant l'instance linguistique « je » et le « Tu » désignant à son tour « l'individu allocuté dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique tu ».²¹Ces deux pronoms n'ont d'existence que dans le discours qui les profère. Leurs relations est également illustrées par le linguiste dans ces propos : « dans la situation d'interlocution, « je » et « tu » peuvent s'inverser : celui que « je » définis par « tu » se pense et peut s'inverser en « je » et « je »

²¹ BENVENISTE E, *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, 1995, Paris, Gallimard, pp251.252.

(moi) deviens un « tu ». Aucune relation pareille n'est possible entre ces deux personnes et « il » puisque « il » en soi ne désigne spécifiquement rien ni personne »²²

Cette forme de 3^{ème} personne qui prête à confusion chez l'auteur « comporte bien une indication d'énoncé sur quelqu'un ou quelque chose, mais non rapporté à une « personne » spécifique »²³ Benveniste s'inspire des grammairiens arabes qui adoptent l'appellation « absent » pour affirmer : « la 3^e personne n'est pas une « personne » ; c'est même la forme verbale qui a pour fonction d'exprimer la non-personne »²⁴ cette dernière a donc pour unique fonction la prédication.

Cette dialectique pronominale signifie l'expérience subjective des sujets parlants qui se posent et se situent dans le langage. Benveniste annonce que « La « subjectivité » dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme « sujet ».²⁵ Il insiste sur le fait que « les pronoms personnels sont le premier point d'appui pour cette mise au jour de la subjectivité dans le langage ».²⁶

Les deux pronoms « je, tu » représentent la forme la plus explicite de la subjectivité, puisque « c'est dans une réalité dialectique, englobant les deux termes et les définissant par relation mutuelle qu'on découvre le fondement linguistique de la subjectivité. Cette argumentation aboutit au concept d'intersubjectivité, la seule qui rend possible la communication linguistique »²⁷

Selon le linguiste, cette subjectivité est la condition d'existence même du langage car ce dernier « n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet en renvoyant à lui-même comme je dans son discours »²⁸. Elle est de ce fait omniprésente dans la mesure où elle permet au locuteur de devenir sujet et d'utiliser la langue sous divers formes :

« Une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas. [...] Le langage est marqué si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait fonctionner et s'appeler langage »²⁹

²² BENVENISTE, E, *op. cit.*, p23.

²³ IBID, p 228.

²⁴ IBID

²⁵ IBID pp 259-260

²⁶ IBID P 262

²⁷ IBID P 266

²⁸ IBID p 261

²⁹ IBID P 259

2.2 Les déictiques spatio-temporels (ostension)

Selon Benveniste les déictiques personnels : « dépendent à leur tour d'autres classes de pronoms, qui partagent le même statut. Ce sont les indicateurs de la deixis : démonstratifs, adverbes, adjectifs qui organisent les relations spatiales et temporelles autour du « sujet » pris comme repère : « ceci, ici, maintenant » et leurs nombreuses corrélations « cela, hier, l'an dernier, demain » etc. ils ont en commun ce trait de se définir seulement par rapport à l'instance du discours ou ils sont produits, c'est-à-dire sous la dépendance du « je » qui s'y énonce »³⁰

Ces indices soutiennent de leurs coté la mise en relation des paramètres personnels aux réalités spatiales et temporelles qui renvoient donc selon l'auteur, au point de repère représenté par l'endroit où se trouve le locuteur au moment où il produit son énoncé. On citera dans cette catégorie ; l'organisme entier des formes temporelles qui se déterminent par rapport à « je », ou « EGO » qui forme le centre de l'énonciation. On citera certains indice relatifs à l'espace tel que ; les démonstratifs (ça, ceci, cela, celui-ci/là), les représentatifs (voici, voilà), les éléments adverbiaux (ici, là, là-bas, à gauche, à droite... etc...) et certains adverbes et groupes prépositionnels indiquant le temps : simultanéité (actuellement, maintenant), antériorité (hier, avant, récemment la semaine dernière), avenir (demain, , jeudi prochain, cette semaine) etc...

Comme on peut le remarquer, ces éléments déictiques s'organisent en deux directions de l'axe spatial ; la proximité et l'éloignement sur lequel se place l'objet de parole. Cette organisation de l'espace a fortement contribué à la répartition du temps.

Par ailleurs, l'étude des relations entre les temps grammaticaux convoque selon Benveniste deux systèmes d'énonciation différents, l'histoire et le discours. Il définit le temps linguistique comme l'opération qui repère le temps prédiqué par rapport au temps de la situation d'énonciation. Il s'agit de deux plans d'énonciation. Le discours, où le fait est présenté comme lié à l'énonciateur, et l'histoire, où le fait est présenté sans intervention de l'énonciation.

Dans un premier temps, l'énonciation historique selon Benveniste a pour point de départ temporel, un événement accompli dans un moment différent du présent de l'énonciation. Il affirme :

« L'historien ne dira jamais je ni tu ni ici ni maintenant parce qu'il n'empruntera jamais l'appareil formel du discours qui consiste d'abord dans

³⁰ IBID,p 262.

la relation de personne je : tu. On ne constatera donc dans le récit historique strictement poursuivi que des formes de 3^{ème} personne »³¹

Par ces propos, on comprend que cette énonciation se caractérise par l'absence de l'intervention du locuteur dans le récit et par l'emploi de la 3^e personne, à l'exclusion des personnes de l'énonciation, je-tu. Les temps verbaux en présence sont le passé simple, l'imparfait, le plus-que-parfait ainsi que le futur périphrastique à valeur prospective ou un présent intemporel. Le temps fondamental est le passé simple (ou l'aoriste) dont le repère est l'événement rapporté lui-même.

Dans un second temps, l'énonciation discursive se construit quant à elle à partir du présent de l'énonciation désignant le moment où l'on parle³². Elle recouvre « tous les genres où quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne. »³³. Celle-ci est caractérisée par l'emploi de toutes les personnes, avec notamment les pronoms « je-tu » opposé à « il » et les temps : présent, futur, passé composé qui correspond au passé simple (de l'aoriste) sur le plan du discours, et qui « établit un lien vivant entre l'événement passé et le présent où son énonciation trouve place. C'est le temps de celui qui relate des faits en témoin, en participant »³⁴. En plus de l'imparfait, plus-que-parfait et le parfait (passé composé) qui rattache l'événement au présent de l'énonciation qui lui sert de repère.

En somme, la différence entre ces deux variétés d'énonciation soulignée par Benveniste s'appuie sur leur rapport particulier au locuteur et au moment de l'énonciation sans aucune influence des genres discursifs. Les deux formes peuvent se manifester à l'écrit aussi bien qu'à l'oral.

En outre, Benveniste pose que ;

« L'énonciation donne les conditions nécessaires aux grandes fonctions syntaxiques. Dès lors que l'énonciateur se sert de la langue pour influencer en quelque manière le comportement de l'allocataire, il dispose à cette fin d'un appareil de fonctions, à savoir : l'interrogation et aussi l'intimation (l'injonction) : ordre appels conçu dans des catégories comme l'impératif, le

³¹ BENVENISTE, E, op, cit 1966, p 239.

³² DUCROT, O TODROV T. « *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* » Paris, Seuil, 1972, p 398

³³ BENVENISTE, E, op, cit, pp237-245.

³⁴ IBID.

vocatif, impliquant un rapport vivant et immédiat de l'énonciateur à un autre dans une référence nécessaire au temps de l'énonciation ».³⁵

L'auteur souligne dans sa réflexion le caractère fondamental de l'interrogation et de l'intimation, signifiant « un ordre à quelqu'un en le lui déclarant avec autorité »³⁶ et qui visent essentiellement à modifier ou influencer le comportement d'autrui.

Somme toute, l'énonciation exprime non seulement la position centrale du locuteur lors de son acte mais aussi ses relations avec ses partenaires, son énoncé et son propre discours. Ces appréciations s'identifient sans doute à la modalité.

Dans l'ensemble, la théorie benvenisienne a contribué considérablement à la constitution de la linguistique énonciative, en établissant un niveau d'analyse supérieur à la phrase, ainsi que le niveau du fonctionnement discursif du sujet parlant placé au centre de l'activité énonciative, par rapport auquel on détermine tous les autres paramètres temporels et spatiaux, y compris l'allocutaire; ses analyses font le passage de la linguistique de la langue à la linguistique de l'énonciation. Benveniste a par ailleurs, cerné la dimension discursive du langage en révélant l'acte de discours, et a placé la subjectivité au centre de ses réflexions

Les idées et les considérations théoriques telles qu'elles sont envisagées par Emile Benveniste, ont été adoptées d'une part et remise en question à plusieurs reprises d'autre part, cela a amené certains linguistes à l'image d'Antoine Culioli, dans sa lignée a critiqué et reformulé, puis adopté par la suite sa propre approche qu'on abordera ci-dessous.

3. L'approche Antoine Culioli

Dans la continuité de Benveniste, d'autres se sont intéressés à l'énonciation avec une toute autre approche à l'image de Culioli, fondateur de la théorie des opérations énonciatives (TOE) qui se présente souvent, de façon plus explicite, sous la dénomination de « théories des opérations prédicatives et énonciatives (TOPE) ». Le linguiste met en évidence dans sa réflexion, les concepts mis en œuvre dans la construction de son approche en regroupant les paramètres suivants : énoncé-énonciation, énonciateur- co-énonciateur, notion-occurrence, opération-repérage.

³⁵ BENVENISTE E, *Op, cit*, 1974, p84.

³⁶ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/>

3.1 Énoncé-énonciation

Dans sa conception, Culioli admet à son tour que la langue doit être étudiée à travers son fonctionnement en discours et non en tant que système de code, c'est là qu'intervient le concept d'énonciation, introduit par le linguiste pour désigner « un processus de constitution de sens »³⁷ dont l'énoncé serait le produit. Il en résulte dans ce cas :

« qu'il y a deux façons de concevoir l'énonciation : d'un côté on thématise la façon dont un sujet s'énonce (Benveniste); de l'autre la façon dont un énoncé s'énonce (dont il a la forme qu'il a) (...) et l'enjeu n'est en tous les cas pas de comprendre comment il s'énonce. Autrement dit, l'énonciation n'est pas ici à concevoir comme un acte (...) c'est un processus que l'on restitue à partir de l'énoncé »³⁸.

La deuxième conception est le point de mire de la théorie culiolienne qui tend à considérer l'énoncé non pas comme « le résultat d'un acte de langage individuel, ancré dans un quelconque hic et nunc par un quelconque énonciateur. Il doit s'entendre comme un agencement de formes à partir desquelles les mécanismes énonciatifs qui le constituent comme tel peuvent être analysés, dans le cadre d'un système de représentation formalisable, comme un enchaînement d'opérations dont il est la trace »³⁹

Ces formes ou traces (indices énonciatifs) participent à la construction énonciative, dans la mesure où le sens d'une forme donnée (qu'il s'agisse d'une unité ou d'une séquence) n'est pas seulement dépendant mais détermine le type de contexte, correspondant à ce qu'on appelle sa valeur référentielle ; d'où l'importance accordé par Culioli à la signification d'un énoncé en annonçant :

« Le problème clé reste celui de la signification, c'est-à-dire d'une relation complexe entre des énoncés (textes), une situation d'énonciation, un sens (relation entre des « objets » linguistique qui renvoient à des objets extralinguistiques avec leurs propriétés physico-culturelles), des valeurs référentielles (modalité, temps, aspect, quantification, etc...) »⁴⁰

³⁷De Vogué, S, *Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration* Linx, n°26, 1992, pp. 77-108 ; (www.persee.fr).

³⁸ IBID.

³⁹FRANCKEL. J.J, Paillard. D *Aspects de la théorie d'Antoine Culioli* persée n°129, 1998, pp. 52-63, (www.persee.fr).

⁴⁰ CULIOLI, A, *Pour une linguistique de l'énonciation T2, formalisation et opération de repérage*, Paris, Ophrys, 1999, p 47.

La signification est dans ce cas une passerelle reliant les éléments contextuel et co-textuel d'un énoncé.

3.2 Énonciateur- co-énonciateur

« Culioli pose l'« interaction » au cœur de l'échange linguistique, en s'intéressant autant à l'instance productrice de l'énoncé qu'à l'instance réceptrice en tant qu'interprète de ce dernier ». ⁴¹ Il préconise ainsi une autre approche dans la mise au point des deux concepts « locuteur », « énonciateur », qui dans la TOE se distingue de la conception benvenisienne en suggérant une conception selon laquelle : « le sujet parlant désigne le locuteur, à savoir l'individu qui articule matériellement les sons de la chaîne parlée, et qui s'adresse à l'interlocuteur en tant que récepteur du message présent face au locuteur, tandis que l'énonciateur désigne celui « qui produit et reconnaît le texte » ⁴²

Ce dernier « se distingue ainsi du locuteur, en renvoyant à une instance abstraite d'ordre symbolique qui est le repère de la prise en charge de l'énoncé, à savoir l'entité métalinguistique » ⁴³. L'auteur introduit également pour la première fois le concept du « co-énonciateur » qui est « la représentation que l'énonciateur se fait de soi-même ou d'autrui ... » ⁴⁴, il ne manquera pas de substituer l'activité interlocutive par la dénomination judicieuse de la « co-énonciation ».

Culioli tend à expliquer qu'un énonciateur sous entend également un degré d'engagement vis-à-vis de ce qu'il dit, et de sa position par rapport au co-énonciateur. Ces points de vue communiquent un contenu de pensée désignant une vérité, une hypothèse ou une question qu'il soumet. Il peut aussi exprimer une obligation, un ordre, un souhait, un désir adressé à celui qui l'écoute. Ces derniers sont indiqués par la modalité que Culioli distingue à travers une typologie réduite à quatre types cités par Catherine Douay ⁴⁵, à savoir :

- 1- La modalité de l'assertion : désigne la validation ou non de la relation prédicative, elle peut être (positive ou négative), et inclut également l'interrogation, l'injonction (ou impératif) et l'assertion dite « fictive ». Il s'agit d'une prise de position du sujet quant au mode de verbalisation de la relation prédicative

⁴¹ FILLIPI, D.C « Du locuteur au sujet énonciateur-locuteur », *Arts et Savoirs* n°2, 2012, p 6 (www.aes.revues.org).

⁴² CULIOLI, A, op, cit , p 154.

⁴³ DEPPEZ, N *Première deuxième, troisième personne*, (Catherine fillipi deswelle, les personnes (grammaticales) en relation : ni fusion, ni confusion, Zeta books, 2014 p 62.

⁴⁴ IBID.

⁴⁵ DOUAY C, *Des modalités de l'interlocution au système des modaux*, Corela, n°1, 2003, pp 2.3 (www.corela.revues.org)

- 2- La modalité de l'évènement (épistémique) : qui établit une relation entre l'énonciateur et le contenu propositionnel de son énoncé ; il s'agit d'évaluer quantitativement les chances de validation de la relation prédicative.
- 3- La modalité appréciative : qui renvoie au jugement qualitatif de l'énonciateur. Il s'agit de porter une appréciation sur le caractère bon, mauvais, heureux, malheureux, beau, laid, etc. du contenu de la relation prédicative.
- 4- Modalité intersubjective (du sujet) : par laquelle l'énonciateur essaie d'influencer autrui à travers notamment les auxiliaires modaux (*tu dois, tu peux, il vaut mieux, etc.*) ou encore les valeurs déontiques (ordre, permission, souhait, possibilité, etc.)

Dans cette typologie, il y a lieu de signaler que les modalités de type 1 témoignent d'une certaine neutralité de l'énonciateur, sa présence se fait toutefois remarqué de plus en plus dans les modalités de type 2 pour atteindre son degré maximal de « subjectivation » dans les modalités appréciatives de type III. L'énonciateur devient enfin prépondérant dans la modalité de type IV dans laquelle il exerce une pression imposante sur son vis-à-vis.

Il en résulte de cette représentation culiolienne de la modalité que « chaque expression de la modalité (quel que soit le type dont elle relève) privilégie soit la "relation énonciateur-énoncé", soit la "relation énonciateur-co-énonciateur »⁴⁶.

3.3 Notion-occurrence

Le développement de la théorie chez Culioli a vu l'introduction du concept « notion » qui toute en s'abstenant à lui conférer un statut proprement linguistique la définit comme « un système complexe de représentation structurant des propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif »⁴⁷. Associée également au domaine notionnel, la notion s'organise inéluctablement autour d'une occurrence dite de référence (centre organisateur). Culioli confère à ce domaine des propriétés qu'il développera ainsi :

⁴⁶ BOUSCAREN J, CHUQUET J. *Grammaire et textes anglais, Guide pour l'analyse linguistique*, Paris, (1987) cité par Catherine Douay, « Des modalités de l'interlocution au système des modaux » n°1, 2003 p 3 www.corela.revues.org

⁴⁷ *Sil, Linguistics glossary*, http://www-01.sil.org/linguistics/glossary_fe/defs/TOEFr.asp

« A partir de la notion, on construira un domaine notionnel qui a, entre autres, les propriétés suivantes:1) tout domaine est muni d'une classe d'occurrences , qui rend quantifiable la notion (*telle ou telle occurrence de / () être chat/*); 2) d'un point de vue qualitatif, tout domaine se compose d'un *intérieur*, avec un centre organisateur, d'une *frontière*, d'un *extérieur*: l'*intérieur* nous donne des occurrences à la fois individuales et identifiables les unes aux autres, parce que toutes possèdent une même propriété »⁴⁸

Une occurrence, (exemplaire, représentation) ou toute forme de délimitation d'une notion peut alors être considérée comme un événement énonciatif qui renvoie à deux critères, opérant une double délimitation : qualitative qui a trait à ses propriétés, sa nature et quantitative (instanciel) qui concerne son ancrage spatio-temporel, son existence.« Celle-ci renvoie dans les cas les plus simples à la notion d' "exemplaire" :un exemplaire de table peut être distingué d'un autre exemplaire de table, indépendamment du fait qu'il peut s'agir d'une qualité identique ou différente de table. »⁴⁹

3.4 Opération-repérage

La théorie de Culioli démontre qu'elle ne relève pas de la seule maîtrise du locuteur. Il y a un autre ordre de détermination, qui est l'ordre du langage. Celui-ci soutient que la construction énonciative met en jeu un ensemble de procédés d'opérations de représentation et de repérage or dans l'optique culiolienne, « on n'a affaire qu'à des objets de langue construits. D'où la thématique des opérations, selon laquelle il faut se donner des règles de constitution des objets et non des objets tout constitués »⁵⁰.

En d'autres termes, l'activité langagière est analysée comme le résultat d'une série d'opérations énonciatives ou prédicatives que le linguiste cherche à reconstruire à travers la trace que constituent les agencements de marqueurs dans les textes. Culioli pose que ces opérations peuvent être illustrées par trois niveaux de représentation :

⁴⁸CULIOLI, A, *Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe, Session plénière du XIIIe Congrès International des Linguistes*, in T2, Tokyo, 1982, p 54-55

⁴⁹Paillard, F De Vogüé, S, *Extension de la distinction discret, dense, compact au domaine verbal, Recherches Linguistiques Tome XIII, Termes massifs et termes comptables*. Metz, Klincksieck, 1989, p 239.

⁵⁰De Vogüé, "La transitivité comme question théorique : querelle entre la Théorie des Positions de J.-C. Milner et la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives d'A. Culioli", *LINX* n° 24, 1991, p 41.

« Niveau I, langage [notions ; opérations] ; niveau II, langues [agencements de marqueurs] ; niveau III, métalinguistique), on posera que les unités de niveau II sont des marqueurs d'opérations de niveau I (niveau auquel nous n'avons pas accès, autrement que par ces traces que sont les marqueurs). Le travail métalinguistique consistera à reconstruire les opérations et les chaînes d'opérations dont telle forme empirique est le marqueur ».⁵¹

Selon A Culioli, la première étape opérationnelle renvoie à des processus cognitifs auxquels le linguiste n'a pas directement accès ; mais qui sont saisissable à travers les traces que sont les séquences textuelles. Ces dernières donnent lieu au second niveau, où l'on peut observer l'agencement des marqueurs ; renvoyant à « l'indication perceptible d'opérations mentales, qui font passer du niveau I, dont nous n'avons que la trace, au niveau II qui est précisément le lieu où s'agencent les traces sous forme d'énoncés »⁵². Un marqueur peut de ce fait correspondre à un morphème, à une périphrase, à un schéma syntaxique, etc. L'auteur conclut par le niveau III ; métalinguistique représentant une simulation du rapport que le niveau 2 entretient avec le niveau 1. La TOE comprend alors dans sa procédure trois niveaux qui relèvent du *langagier*, du *linguistique* et du *métalinguistique*.

En outre, le programme de la théorie d'Antoine Culioli repose sur le principe dénotant que l'ensemble de ces opérations énonciatives se ramène à un opérateur de repérage et de mise en relation sous déterminé. En effet, cette opération fondamentale s'est trouvée au centre de la théorie dans une première phase de son évolution, jusque vers la fin des années 1970, Culioli ne manquera pas de rappeler ainsi ; « énoncer, c'est construire un espace, orienter, déterminer, établir un réseau de valeurs référentielles, bref un système de repérage »⁵³.

Ce système est lié au concept de localisation relative et au concept de détermination, où chaque terme (notion, relation, coordonnées énonciatives) est obligatoirement « repéré », « localisé », par rapport à un autre terme qui lui sert de « repère ». Cette relation d'altérité qu'il interprète ainsi ; « x » est repéré par « y », c'est-à-dire que « x » est localisé (au sens abstrait), situé par rapport à « y », qui sert de repère (point de référence), lui-même repéré par rapport à un autre repère. La relation de repérage est toujours binaire, avec un opérateur unaire : « est repéré par rapport à » ou « a pour repère », qui est noté $\underline{\epsilon}$, et qui se lit « epsilon ».

⁵¹CULIOLI A, 1986, "La frontière", *Lignes de partage, Cahiers Charles V* n° 8, Université Paris VII, 1986, p129.

⁵²CULIOLI, A, *Les modalités d'expression de la temporalité sont-elles révélatrices de spécificités culturelles ?*, *Interfaces* n° 5, CRDP de Paris 1993, p 162.

⁵³CULIOLI, A, *Sur quelques contradictions en linguistique*, *Communications* 20, 1973, p 49.

Dans la mise en œuvre de ce processus énonciatif, Culioli remet précisément en cause avec ses outils propres l'unicité du sujet parlant en distinguant au moins trois instances qu'il note respectivement : s_0 , s_1 , s_2 (repère origine) dans le cadre de son système métalinguistique. Le linguiste met au point cet « échange énonciatif »⁵⁴ en soulignant l'intérêt qu'il y a à distinguer :

« l'instance de locution où l'on opère avec des locuteurs, pris dans un mécanisme d'émission-réception qui engage des personnes physiquement situées, dans des successions d'événements locutifs, nécessairement munis de déterminations spatio-temporelles, et l'instance origine noté Sit_0 , où le concept d'énonciateur (ainsi que de co-énonciateur) renvoie à une instance formelle dans un certain topique et à un sujet constitué, avec ses désirs, ses croyances, son travail mnésique et ses valuations »⁵⁵ (1984 : 11)

Il en ressort de ce constat une construction hiérarchique de ces instances subjectives dans laquelle ; « Un terme est repéré par rapport à Sit (S , T) [...] ; avec S , on distinguera énonciateur et locuteur ; avec T , on travaille sur l'espace-temps, et, en particulier, sur la classe ordonnée des instants ».⁵⁶

On notera dans cette perspective ; le repère origine absolu « Sit_0 » (situation d'énonciation), doté de deux composants, « S_0 » symbolisant « le premier sujet énonciateur »⁵⁷ (repère subjectif origine) et « T_0 » pour le moment-lieu d'énonciation « repère spatio-temporel ».⁵⁸ La situation d'énonciation sert à son tour de repère à la situation de locution, notée Sit_1 doté elle aussi de deux composants, « S_1 » symbolisant le « locuteur » et « T_1 » pour le moment de locution, qui sert à son tour de repère à l'instance énonciative « Sit_2 », également doté de deux composants, « S_2 » et « T_2 ». L'évaluation de ces valeurs subjectives « S » et temporel « T », donner lieu à la catégorie de la personne et au système des temps.

On aboutit par-là à un système de repères correspondants ces différentes instances subjectives étant construites les unes par rapport aux autres selon un repérage par identification (=), c'est le cas dans l'énoncé :

« J'ai réussi mon examen d'hier » ou le sujet de l'énoncé je « S » s'identifie au sujet de l'énonciation je « S_0 »,

⁵⁴CULIOLI, A, *op. cit.*, p. 164.

⁵⁵Cité dans la revue *Sil, linguistics glossary*, (19 février 2010).

⁵⁶CULIOLI, A, *Formes schématiques et domaine*, BULAG 13, Université de Besançon, 1987, p116.

⁵⁷CULIOLI, A, *Sur quelques contradictions en linguistique* 1973, *op. cit* 49-50.

⁵⁸CULIOLI, A, *op. cit* p. 166.

Par différenciation ou localisation (\neq), illustré par l'énoncé : « tu as rédigé ton devoir hier », ou le sujet de l'énoncé tu « S » est localisé par le sujet de l'énonciation je « S₀ »,

Par rupture ou décrochage (ω), comme dans les deux énoncés suivant :

« Il adore le chocolat » ou le sujet de l'énoncé il « S » est en rupture avec le sujet de l'énonciation je « S₀ »

« Catherine chanta sa dernière chanson et s'engagea dans une autre voix » ou la situation de locution « Sit1 » est en rupture avec la situation d'énonciation « Sit₀ ».

Culioli dira à propos de ces sujets qu'ils ne sont rien d'autres que des paramètres abstraits reconstitués au terme de ce travail de repérage. Mais que « la communication se fonde sur cet ajustement plus ou moins réussie, plus ou moins souhaité, des systèmes de repérage des deux énonciateurs »⁵⁹

Au terme de cette approche, Antoine Culioli s'est distingué de ses prédécesseurs en construisant une théorie, dans laquelle il affirme que la signification d'un énoncé est appréhendée par les unités qui le composent, ces dernières sont ainsi prises dans un dispositif de repérage en mettant en jeu les sujets comme repères. Cette opération énonciative représente le noyau de la conception culiolienne, nous pouvons en déduire dans ce cas que le linguiste fait une transition fondamentale vers une nouvelle linguistique qui serait celle des opérations.

4. L'approche d'Oswald Ducrot

Dans la même lignée des différents linguistes précédemment cités, Ducrot affirme qu'une linguistique de la langue ne peut être envisagée sans une linguistique de la parole, en mettant à son tour l'accent sur l'énonciation qu'il définit avec Anscombe comme « une activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle »⁶⁰ ou encore « une mise en scène de différentes attitudes indépendantes les unes des autres ou qui dialoguent entre elles ».⁶¹ Celle-ci sera par la suite abordée indépendamment de l'auteur de la parole comme « l'évènement constitué par l'apparition d'un énoncé ».⁶² Ce dernier représente une occurrence particulière ou « la réalisation *hic et nunc* de la phrase »,⁶³ celle-ci étant à son tour « une construction du linguiste permettant de rendre compte des énoncés ».⁶⁴

⁵⁹ CULIOLI, A, *Sur quelques contradictions en linguistique*, op.cit, 1973, p 87.

⁶⁰ DUCROT, O, ANSCOMBRE J, C, *L'argumentation dans la langue*, Paris, Langage, 1976 p18.

⁶¹ DUCROT, O, *Logique, structure, énonciation. Lectures sur le langage*, Paris, Ed. De Minuit, 1989, p 179.

⁶² DUCROT, O, *Le dire et le dit*, Paris, éd, de minuit 1984, p 179.

⁶³ DUCROT, O, *Les lois du discours Langue française*, Paris : Minuit. 1979, p 21.

⁶⁴ DUCROT, O, *Le dire et le dit*, op, cit, p 177.

Dans le cadre de cette théorie énonciative, le linguiste opère une transformation radicale dans la conception faite sur le sujet parlant, qui aura été implicitement avancé bien avant par Antoine Culioli. Il remet ainsi en cause l'unicité de ce sujet parlant implanté chez les linguistes tels que Benveniste. En déclarant :

« L'objectif (...) est de contester et, si possible, de remplacer un postulat linguistique qui me paraît un préalable (...) ce préalable c'est l'unicité du sujet parlant (...) que chaque énoncé possède un et un seul auteur ». ⁶⁵

En effet, Ducrot reconsidère la notion du sujet parlant, en rejetant le postulat de son unicité. Le linguiste développe ainsi le concept de « polyphonie » qui s'impose comme une notion central dans sa théorie. Cette approche a pour but de rendre compte des multiples cas où celui qui produit matériellement l'énoncé ne le prend pas en charge, ne se pose pas comme son responsable.

Cette conception de la polyphonie chez Ducrot doit être envisagée comme « une extension très libre »⁶⁶ à la linguistique des recherches de Bakhtine⁶⁷ sur la littérature pour caractériser ses œuvres, dans les romans de Dostoïevski où plusieurs (voix) sont présentes dans un même discours sans qu'aucune ne soit dominante. Ducrot reprend donc ce terme pour en faire le fondement de sa théorie.

L'essentiel de son approche s'entrevoit dans la possibilité qu'une lecture unique d'un énoncé, donne à l'énonciation une pluralité d'énonciateurs. Aussi, considère-t-il que les interlocuteurs ne sont pas homogènes dans un discours :

« Le sens même de l'énoncé attribuerait à l'énonciation deux locuteurs distincts, éventuellement subordonnés [...]. Certes, du point de vue empirique, l'énonciation est l'œuvre d'un seul sujet parlant, mais l'image qu'en donne l'énoncé est celle d'un échange, d'un dialogue, ou encore d'une hiérarchie de paroles ». ⁶⁸

L'auteur fait ici une distinction entre le sujet parlant, désignant le sujet empirique « locuteur, énonciateur », producteur matériel de l'énoncé, et le locuteur, être de discours, présenté comme

⁶⁵ IBID, p 171.

⁶⁶ IBID p173.

⁶⁷ BAKHTINE, M, *La poétique de Dostoïevski*, paris, seuil, 1970.

⁶⁸ DUCROT, O, op, cit, p 198.

source de l'énoncé l'instance à qui est imputée la responsabilité de l'énoncé. Cette conception n'est pas étrangère à celle de Charles Bally sur le « *dictum, modus* » que Ducrot reprend à sa manière.

L'importance de cette dissociation réside dans le fait qu'il n'y a pas de lien immédiat entre les mots et le sujet parlant qui les utilise. Pour illustrer sa distinction entre locuteur et sujet parlant, Oswald Ducrot prend le cas d'une circulaire de la forme « Je soussigné... », dont le locuteur est absent tant qu'elle n'a pas été remplie par quelqu'un, le locuteur n'a donc pas besoin de coïncider avec l'être empirique responsable de la rédaction du texte. Selon Oswald Ducrot, le rôle de la signature dans ce cas est :

« D'assurer l'identité entre le locuteur indiqué dans le texte et un [quelconque] individu empirique [...] grâce à une norme sociale qui veut que la signature soit authentique [...], l'auteur empirique de la signature doit être identique avec l'être indiqué, dans le sens de l'énoncé, comme son locuteur. Dans la conversation quotidienne, c'est la voix [...] qui authentifie l'assimilation du locuteur à un individu empirique particulier, celui qui produit effectivement la parole »⁶⁹.

Le locuteur emprunte alors la voix d'une multiplicité d'énonciateurs pour exprimer sa pensée ; d'où l'introduction par Ducrot d'une autre distinction, celle du locuteur et de l'énonciateur.

4.1 Locuteur

Le locuteur qui est dit responsable de l'énonciation, donc de sa structure se présente ainsi, comme « celui par qui l'énoncé existe et celui qui est en relation direct avec « le centre déictique » à savoir l'ensemble des coordonnées personnelles, spatiales et temporelles. Le locuteur est donc celui qui peut utiliser les déictiques de la première personne mais également celui qui peut les gommer en recourant à une stratégie d'effacement énonciatif ».⁷⁰

Selon Ducrot le locuteur « responsable de l'énoncé donne existence, au moyen de celui-ci à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant

⁶⁹DUCROT, O, *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation, Le dire et le dit*, Paris, Éd. de Minuit, 1984, p194-195

⁷⁰VION R, *Modalisation, dialogisme et polyphonie*, 2005 p 3(robert.vion@wanadoo.fr)

(l'énonciateur est alors actualisé), soit simplement parce-que il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux »⁷¹

4.2 Énonciateur

La notion d'énonciateur s'applique selon Ducrot à de nouveaux êtres de discours abstraits, censés prendre en charge exclusivement ses points de vue :

« J'appelle 'énonciateurs' ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils 'parlent', c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel, leurs paroles »⁷². L'énonciateur est présenté par l'auteur comme une source du point de vue. En jouant le rôle intermédiaire entre le locuteur et les points de vue.

Afin de mieux illustrer cette distinction, O. Ducrot utilise des comparaisons avec le théâtre et le roman. Il avance que « L'énonciateur est au locuteur ce que le personnage est à l'auteur... Le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, aux énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes »⁷³Quant au roman : « Le correspondant du locuteur c'est le narrateur, que Gérard Genette oppose à l'auteur, de la même façon que le locuteur est opposé au sujet parlant empirique »⁷⁴. « L'auteur imagine ou invente les événements, le narrateur les rapporte »⁷⁵.

On pourrait toutefois souligner qu'il existe selon le linguiste un certain degré d'assimilation entre ces deux instances de locution et d'énonciation. En effet, un énoncé représentant un seul énonciateur peut coïncider avec un seul locuteur comme dans l'exemple suivant ; « Il fait beau aujourd'hui » prononcé par quelqu'un qui trouve effectivement qu'il fait beau et cherche simplement à faire part de ce sentiment. Néanmoins, cette coïncidence supposé être parfaite entre locuteur et énonciateur est selon Ducrot un simple effet du sens contextuel parmi d'autres.

Dans la majorité des cas, les énoncés mettent le plus souvent en scène plusieurs énonciateurs. On cite dans ce cas l'exemple des énoncés de forme négative impliquant d'une part, un énonciateur responsable du point de vue négatif généralement identifié au locuteur, mais aussi

⁷¹DUCROT O, op, cit, p 205.

⁷²DUCROT, O, *le dire et le dit*, op ,cit, p. 204.

⁷³IBID, p 205.

⁷⁴BAKHTINE, M., *Dialogisme et analyse du discours*, Paris, Bertrand- Lacoste, 1995, p. 119.

⁷⁵DUCROT, op.cit, p. 207.

un énonciateur responsable du point de vue positif correspondant à un énonciateur qui ne saurait être identifié au locuteur. « Selon une telle hypothèse, un énoncé comme « Ce mur n'est pas blanc » met sémantiquement en scène un énonciateur soutenant que ce mur est blanc, auquel s'oppose un autre énonciateur, identifié au locuteur, responsable de ce qui est exprimé dans la proposition négative »⁷⁶.

Le locuteur peut alors assumer la responsabilité de la parole, notamment le choix des mots et des formulations, mais pas le point de vue que les mots expriment. « D'où l'idée que le sens de l'énoncé, dans la représentation qu'il donne de l'énonciation, peut faire apparaître des voix qui ne sont pas celle d'un locuteur »,⁷⁷ cette conception est dans ce cas assimilée à ce que Ducrot entend par « polyphonie ».

En outre, dans une perspective pragmatique Ducrot⁷⁸ souligne la coexistence des dimensions performatives dans la plupart des énoncés, en distinguant du côté de l'émission celui qui produit l'acte de langage (le locuteur) et « la personne à qui est attribuée la responsabilité d'un acte illocutoire » (l'énonciateur).⁷⁹

Du côté de la réception, la personne qui écoute le discours (l'allocutaire) et « celle à qui cet acte est censé s'adresser »⁸⁰ et « qui doit accomplir le contenu propositionnel ou en subir les conséquences à (le destinataire). Ainsi, par exemple dans « *J'ai cessé de fumer*, le locuteur est unique, c'est celui désigné par « je » mais il y a plusieurs énonciateurs : « je », celui qui déclare ne plus fumer et quelqu'un d'autre qui a affirmé que le locuteur fumait et auquel l'énoncé s'adresse / qui a provoqué cet énoncé, un ou plusieurs individus ».⁸¹

Dans l'autre exemple proposé par Ducrot devenu récurant : Le ministre de l'intérieur (le locuteur) qui déclarait à la suite de troubles :

« L'ordre sera maintenu coûte que coûte ! », il s'adresse à un allocutaire unique : l'ensemble des citoyens, qui entendent le discours, mais en tant qu'énonciateur, il pose deux actes illocutionnaires différents : le premier est

⁷⁶ PERRIN, L, *La notion de polyphonie en linguistique et ans le champ des sciences du langage*, *Questions de communication*, n°6, 2012 p 274 www.questionsdecommunication.revues.org

⁷⁷ DUCROT, O, *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation*, *Le dire et le dit*, 1984, p204

⁷⁸ DUCROT, O, *dire et ne pas dire*, ed, de minuit, 1972

⁷⁹ DUCROT, O, *Les mots du discours*, Paris, Editions de Minuit, 1980 p. 38

⁸⁰ IBID

⁸¹ STOEAN, C, *les théories de l'énonciation comme fondement de l'approche communicative*, *Dialogos*, n°8, 2003p46 <https://www.pdf-archive.com/2015/01/08/07-stoean-les-theories/>

une promesse dont les destinataires sont les bons citoyens ; le second est une menace, destiné aux fauteurs des troubles »⁸².

Le locuteur fait ainsi entendre deux voix en produisant simultanément des actes différents, voire contradictoires. Cette activité «illocutoire» est définie par O Ducrot comme «l'ensemble des actes qui s'accomplissent immédiatement et spécifiquement par l'exercice de la parole».⁸³

Le linguiste note également dans sa réflexion pragmatique sur les actes illocutoires, deux notions implicites qui sont éminentes celle de la « présupposition et du sous-entendu ». Il dira sur le premier cité qu' «On a fréquemment besoin, à la fois de dire certaines choses et de pouvoir faire comme si on ne les avait pas dites, de les dire, mais de façon qu'on puisse en refuser la responsabilité»⁸⁴. Cette conception admet qu'« à côté de ce que pose un énoncé, il faut noter tout ce qu'il présuppose, les représentations auxquelles il se réfère sans les affirmer, tout le contexte intellectuel dans lequel il place de force l'interlocuteur »⁸⁵.

Ducrot s'inspire par la suite d'une expression familière pour éclairer la notion du « sous-entendu », qui permet selon ses dires « d'avancer quelque chose « sans le dire, tout en le disant »⁸⁶. Cet acte de parole renvoie donc à la possibilité allocutive permettant de légitimer ou d'expliquer ce qui est censé être entendu par le destinataire.

Ducrot illustre ces deux concepts dans les deux exemples⁸⁷ suivant :

1- Si Pierre vient, Jacques partira.

L'explication de l'auteur repose sur le fait que l'énoncé sous-entend une autre interprétation :

Si Pierre ne vient pas, Jacques ne partira pas.

2- Jacques continue à fumer.

Dans l'exemple ci-dessus on pourrait en déduire selon l'auteur non seulement que Jacques fume actuellement — mais qu'il fumait aussi autrefois. Le présupposé et ainsi formulé :

Jacques fumait auparavant.

Le morphème « locuteur » est présenté dans ces exemples en tant que posé (Jacques fume) et ce qui a été compris par l'auditeur comme le sous-entendu (Jacques n'a pas arrêté de fumer), le présupposé est présenté par Ducrot comme ce qui est commun aux deux acteurs du dialogue,

⁸² DUCROT, O. *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation* in le dire et le dit, 1984, p 39

⁸³ IBID, p36

⁸⁴ DUCROT, O, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann 1972, p. 5

⁸⁵ DUCROT, O, *Logique, structure, énonciation : lecture sur le langage*, Minuit, Paris, 1989, 58

⁸⁶ DUCROT, O, *Présupposés et sous-entendus*. In, *Langue française*, n°4, 1969. p35. (www.persee.fr)

⁸⁷ IBID, p 33.34

« comme l'objet d'une complicité fondamentale qui lie entre eux les participants à l'acte de communication » (Jacques fumait auparavant). Ces deux notions sont également désignés par le linguiste dans le système des pronoms en présentant le présupposé comme « appartenant au « nous », alors que le posé est revendiqué par le « je », et que le sous-entendu est laissé au « tu ».⁸⁸

Dans l'ensemble, la conception polyphonique du sens des énoncés selon Oswald Ducrot, consiste donc à admettre que ce sens met en scène dans un premier temps, un simple point de vue qu'un locuteur joue, exprime, mais qu'il ne prend pas personnellement à son compte dans son énonciation et dans un second temps, d'un ou de plusieurs énonciateur(s) qui selon le contexte s'identifie ou se dissocie du locuteur.

Cette mise en scène énonciative selon les propos de Vion⁸⁹ correspond à toutes les "stratégies" « présupposé, sous-entendu » conduisant à une coexistence d'énonciateurs. Ducrot a également inscrit sa conception polyphonique de l'énonciation dans un projet plus ambitieux, à travers la notion d'acte de langage. Il précise bien à ce sujet que l'objet de la pragmatique linguistique ne tient pas « de ce que l'on fait en parlant, mais de ce que la parole, d'après l'énoncé lui-même, est censée faire »⁹⁰.

5. L'approche de Catherine Kerbrat Orecchioni :

Orecchioni a apporté sa contribution au développement de la théorie énonciative en partant de la reformulation faite sur le schéma de la communication linguistique de Jakobson, dans lequel elle propose de faire appel aux compétences humaines pour rendre compte de la réalité communicative. Elle tend à élargir le domaine de la linguistique à la compétence paralinguistique, idéologique et culturelle ainsi que leurs déterminations psychologiques et les contraintes liées à l'univers du discours. Cette conjoncture caractérisant l'émetteur et le récepteur est reliée par l'opération d'encodage et de décodage, déterminé par ces facteurs énumérés. Cette dernière revient à discuter la notion du code linguistique qui soutenait une homogénéité langagière chez les deux protagonistes.

La linguiste s'aligne également aux définitions données à l'énonciation par les différents linguistes précédemment cités, avec notamment celles faites par Ducrot et Benveniste dont elle accepte la définition mais affirme toutefois que l'énonciation ne peut être saisie en tant que telle, en tant qu'acte de production au moment de la production, mais seulement à travers les traces laissées

⁸⁸ IBID.

⁸⁹ VION R, 1998, «*La mise en scène énonciative des discours* » cité par RABATEL A., 2004, *Effacement énonciatif et discours rapportés*, Revue Langages n°156, 2004.

⁹⁰ DUCROT, O, *Esquisse d'une théorie de l'énonciation in*, le dire et le dit op, cit, p 174

dans son produit, l'énoncé. Elle souligne : «Faute de pouvoir étudier directement l'acte de production, nous cherchons à identifier et à décrire les traces de l'acte dans le produit, c'est-à-dire les lieux d'inscription dans la trame énonciative des différents constituants du cadre énonciatif.»⁹¹

La linguiste établie ainsi à travers deux types de glissement sémantique une synthèse selon laquelle « l'énonciation est le mécanisme d'engendrement d'un texte, le surgissement dans l'énoncé du sujet d'énonciation, l'insertion du locuteur au sein de sa parole »⁹². Elle posera de ce fait deux types d'énonciation, qu'elle oppose ainsi ; « étendu vs restreinte »

5.1 L'énonciation étendue

Catherine Kerbrat parle d'une extension linguistique de l'énonciation qui a pour but de décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatifs à savoir : d'une part, les protagonistes du discours (émetteur et destinataire(s)), et d'autre part (situation de communication) dans laquelle figure les circonstances spatio-temporelles et les conditions générales de production et réception du message.

Cette approche généralisée du fait énonciative se résume chez la linguiste à :

« Des unités linguistiques, quels que soient leur nature, leur rang, leur dimension, qui fonctionnent comme indices de l'inscription au sein de l'énoncé de l'un et/ou l'autre des paramètres qui viennent d'être énumérés, et qui sont à ce titre porteuses d'un archi-trait sémantique spécifique que nous appellerons « énonciatème » »⁹³

5.2 Énonciation restreinte

Cette conception est réduite chez Orecchioni à l'un des paramètres du cadre énonciatif à savoir ; le locuteur scripteur, et c'est précisément à cette attitude descriptive qu'elle envisage une perspective restreinte dans laquelle elle considère comme faits énonciatifs ; « les traces linguistique

⁹¹CATHERINE K,O, *l'énonciation*, Ed Armand Colin, 1999, 2006, p34

⁹² IBID.

⁹³ IBID, p 35

de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et la modalité d'existence, de ce qu'avec Benveniste nous appellerons « la subjectivité dans le langage » ». ⁹⁴

Orecchioni adopte cette deuxième conception et s'intéresse essentiellement dans son analyse aux seules unités « subjective » ou ce qu'elle désigne par « subjectivème », qui englobe la catégorie des pronoms personnels et démonstratifs, les localisations spatio-temporelles auxquels s'ajoute les catégories affectives et évaluatives ainsi que les différentes interprétations se référant à l'attitude du locuteur.

Au terme de cette dissociation entre les deux dimensions, l'énonciation selon Orecchioni est envisagée comme « la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui ». ⁹⁵

On comprend alors que la notion d'énonciation chez la linguiste est intimement liée à celle de la subjectivité ; en énonçant « qu'aucun lieu langagier n'échappe à l'emprise de la subjectivité » ⁹⁶ ou encore que « Toute unité lexical est, en un sens, subjective » ⁹⁷. Elle dira que tout énonciateur fait recours à la formulation dite du discours subjectif « dans lequel l'énonciateur se pose explicitement « je trouve ça moche » ou se pose implicitement, « c'est moche » comme la source évaluative de l'assertion ». ⁹⁸

Orecchioni élargie ainsi le programme amorcé auparavant par Benveniste en ajoutant aux autres déictiques, les marques permettant l'expression de la subjectivité de l'énonciateur et lui permettant d'exprimer ses points de vues, ses jugements, ses préférences et ses rejets. Ces derniers sont répertoriés ainsi ; « substantifs affectifs, évaluatifs : axiologique (bon/ mauvais) ou modalisateurs (vrais/faux), les adjectifs subjectifs : (affectifs, évaluatifs non axiologiques, évaluatifs, axiologiques), les verbes subjectifs, les adverbes subjectifs ». Parmi ces subjectivèmes, certaines unités linguistiques telles les verbes modaux relèvent également de l'étude des modalités.

En outre, traiter de la subjectivité selon Kerbrat-Orecchioni c'est aussi admettre qu'il existe dans tout énoncé un degré de présence de l'énonciateur par rapport à son énonciation. Ce taux de subjectivité « varie d'un énoncé à l'autre dans la mesure où les unités de ce point de vue pertinentes peuvent y être plus ou moins nombreuses et denses, le but ultime (et dans une certaine mesure utopique) de cet inventaire des unités énonciatives étant, après les avoir affectées d'un indice de subjectivité, d'élaborer une méthode de calcul du taux de subjectivité que comporte un énoncé

⁹⁴ IBID, p 36

⁹⁵ IBID.

⁹⁶ ORECCHIONI, K.C, *op,cit* p117

⁹⁷ IBID, p 79.

⁹⁸ IBID, p 80.

donné »⁹⁹, cette dernière permettra donc selon l'auteur, une identification ou une différenciation des divers modes de manifestation.

Par ailleurs, dans la partie consacré à la pragmatique du langage, Orecchioni(1999) qui loin de rendre compte des nombreuses théories faites sur la notion d'acte de langage, estime que :

« Tout énoncé quel qu'il soit peut être considéré comme comportant, outre son contenu propositionnel (correspondant à ce qui est dit), un marqueur illocutoire, qui peut être complexe, et doit spécifier le statut pragmatique de l'énoncé (ce à quoi vise le dire : obtenir tel type de comportement-réponse, mais aussi, par exemple, l'adhésion du destinataire aux contenus assertés)»¹⁰⁰

L'auteur intègre dans cette perspective une valeur illocutoire des énoncés qu'elle appréhende selon les faits de synonymie et de polysémie. Elle dira qu'un énoncé peut être formulé indifféremment en étant pragmatiquement équivalent, illustré comme tel ; « Fermer la fenêtre », « Il y a des courants d'air » ou encore « Il fait froid ». Cet exemple montre selon Orecchioni que les énoncés peuvent avoir une double voix, plus d'une charge illocutoire qui s'ajoute aux valeurs pragmatique littérale.

Entre autre, à la suite de Ducrot qui situe le fonctionnement pragmatique du présupposé, Orecchioni parle quant à elle de l'intérêt stratégique du présupposé. Elle dira ainsi « c'est une ruse langagière qui met le récepteur dans l'embarras (...) son décodage exige un certain laps de temps, car il faut l'extraire... et le reconstituer à l'aide d'un raisonnement plus au moins laborieux, ce qui prive l'allocutaire du plaisir d'une réponse »¹⁰¹. Cette réflexion prévoit ainsi une privation de contestation chez l'allocutaire qui se doit alors d'accepter la formulation énoncé. De même, la contribution de Catherine Kerbrat Orecchioni ne s'arrête pas là, Cette deuxième forme de pragmatique nous la trouvons dans l'ouvrage « Les actes de langage dans le discours, théorie et fonctionnement » (2001), on se contente néanmoins de ce bref aperçu.

En somme cette théorie énonciative a apporté globalement un éclaircissement sur la notion de subjectivité qui fait l'objet de la recherche dans cette approche, celle-ci étant étroitement liée au locuteur, s'avère pertinente dans la conception d'Orecchioni. Elle aura ainsi mis en avant les

⁹⁹IBID, p 82

¹⁰⁰IBID, p208

¹⁰¹ IBID, 209

éléments constitutifs du cadre énonciatif et leur inscription subjectif dans l'énoncé d'une part et dans l'énonciation d'autre part.

6. L'approche de Dominique Maingueneau

Dans le cadre de sa théorie sur l'analyse de discours qui représente le centre de son approche, Maingueneau se projette à son tour vers une conversion de la langue en discours. Ce terme employé dans le cadre des théories énonciatives est défini comme « un ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisé par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements sur lesquels il opère »¹⁰². Celui-ci a pour rôle selon l'auteur de rapporter l'énonciation à l'acte d'énonciation qui le supporte. La réflexion du linguiste sur cette notion se distingue de celle formulée par les nombreux linguistes préalablement cités.

En effet, Dans son ouvrage « l'énonciation en linguistique française »¹⁰³, D. Maingueneau dresse une perspective regroupant les éléments constitutifs de sa théorie énonciative, on notera dans ce cas un récapitulatifs des concepts déjà abordés dans les théories antérieur à savoir les embrayeurs, les déictiques de personne et spatio-temporels. Le linguiste ajoute à cela les typologies du discours (épistolaire, scientifique) et les temps de l'indicatif (présent, imparfait, passé simple et passé composé, futur, conditionnel) ainsi que leur aspect, et enfin le discours rapporté (direct, indirect, indirect libre et rapporté à la polyphonie). Cette approche recèle toutefois ses propres caractéristiques.

Sur ce, notre attention se porte sur l'énonciation qui est envisagé par le linguiste comme « le pivot de la relation entre la langue et le monde »¹⁰⁴. Il propose une mise au point qui repose sur des présupposés à écarter :

-L'énonciation ne doit pas être conçue comme l'appropriation par un individu du système de la langue.

- Le sujet n'accède à l'énonciation qu'à travers les contraintes multiples des genres de discours.

-L'énonciation ne repose pas sur le seul énonciateur : c'est l'interaction qui est première.

-L'individu qui parle n'est pas nécessairement l'instance qui prend en charge l'énonciation.»¹⁰⁵

¹⁰² MAINGUENEAU, D, *Nouvelles tendances en analyse de discours*, Paris, Hachette, 1987, p18

¹⁰³ MAINGUENEAU, D *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1994,1999

¹⁰⁴MAINGUENEAU D, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil 1996, p.36

Le produit de cette énonciation est encore une fois l'énoncé qui selon l'auteur renferme une double interprétation :

« Entre les énoncés *dépendants* et les énoncés *indépendants du contexte non verbal*. C'est la classique distinction entre les énoncés proférés pour un destinataire placé dans le même environnement physique que l'énonciateur et les énoncés différés, conçus en fonction d'un co-énonciateur dans l'impossibilité d'accéder au contexte de l'énonciateur ». ¹⁰⁶

En outre, l'auteur ne manque pas de signaler qu' « on est incapable de déterminer le sens de l'énoncé si on ne prend pas en compte (...) les circonstances de son énonciation » ¹⁰⁷, cet aspect renvoie au contexte énonciatif qui selon l'auteur inclue les participants du discours, le cadre spatio-temporel et le but. Ces derniers s'organisent à travers les instances langagières, déterminé par la catégorie du genre de discours.

D. Maingueneau dans un article intitulé « la situation d'énonciation entre langue et discours » ¹⁰⁸ attire l'attention sur l'interférence qui domine l'emploi des termes fréquents qui sont : la situation d'énonciation, situation de locution, situation de communication ou encore le contexte. L'auteur explique en quoi consistent les différences entre ces termes, qui les empêchent de se recouvrir totalement.

Dans la situation d'énonciation, « Interpréter comme l'environnement physique ou social dans lequel se trouvent les interlocuteurs » ¹⁰⁹, l'auteur s'inspire d'Antoine Culioli désignant ce concept comme un système de coordonnées abstraites, représentant les traces ou les éléments déictique au niveau de l'énoncé. Il distingue ainsi les trois positions fondamentales à savoir :

- 1- l'énonciateur désignant : « le point origine des coordonnées énonciatives, le repère de la prise en charge modale » ¹¹⁰. Le « je » représente dans ce cas le marqueur de la coïncidence entre énonciateur et sujet syntaxique.
- 2- Le co-énonciateur : assimilé au premier cité, « contrôle et éventuellement corrige ce qu'il dit » ¹¹¹

¹⁰⁵ IBID, 79

¹⁰⁶ MAINGUENEAU, D, *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004, P 164

¹⁰⁷ MAINGUENEAU, D *L'énonciation en linguistique française*, op, cit, p 11.

¹⁰⁸ MAINGUENEAU, D « La situation d'énonciation entre langue et discours », version révisé du texte paru dans le volume collectif *Dix ans de S.D.U.*, Craiova, Editura Universitaria Craiova (Roumanie), 2004, pp.197-210.

<http://dominique.maugueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Scene-d-enonciation.pdf>

¹⁰⁹ IBID, p 2

¹¹⁰ IBID.

¹¹¹ MAINGUENEAU, D, *Les termes-clés de l'analyse du discours*, op, cit, p 15.

- 3- La non personne : terme emprunté à Benveniste, renvoyant à des entités qui ne sont pas susceptibles de prendre en charge un énoncé ou d'assumer un acte d'énonciation, engendrant une rupture avec les deux premières cités.

Ces trois notions qui renvoient respectivement aux pronoms personnels (je, tu, il), constituent la base du repérage déictiques spatio-temporel, Maingueneau distingue dans ce cas un plan d'énonciation non embrayé (le plan de l'histoire de Benveniste) et un plan embrayé (le plan du discours de Benveniste).

On notera cependant, que ces positions abstraites ne coïncident pas toujours avec les places occupées dans l'échange verbal,¹¹² autrement dit celui qui parle n'est pas toujours celui qui produit l'énonciation. C'est pourquoi, l'auteur parle d'une situation de locution ayant trois places : la place du locuteur est celle de celui qui parle ; la place de l'allocutaire est celle de celui à qui s'adresse la parole ; la place du délocuté est celle de ce dont parlent les interlocuteurs (locuteur et allocutaire).

Les positions et les places sont censées se concilier dans les échanges verbaux normaux, de sorte que l'énonciateur sera aussi le locuteur. Néanmoins cette réflexion s'est heurtée selon l'auteur aux multiples décalages entre les deux positions ; illustré dans l'exemple suivant ; « de quoi je me mêle ». L'interprétation de cette énoncé suppose une suppression de réponse dans la mesure où la place de l'allocutaire s'est vu occupé par le locuteur qui se désigne lui-même par un « je ».

La situation de communication envisagée quant à elle par Maingueneau d'un point de vue socio-discursif (extérieur), se référant donc à l'environnement extralinguistique qui selon l'auteur est indissociable d'un genre de discours. Le linguiste reprend ainsi le modèle de Hymes (1972) mobilisant un certain nombre de paramètres, à savoir ; la finalité, les statuts des partenaires, les circonstances appropriées, un mode d'inscription dans la temporalité (la périodicité, la durée, la continuité, une périmation), un support, un plan de texte et enfin un certain usage de la langue (variété linguistique).

L'auteur propose également un éclaircissement sur la notion de contexte, il dira que ce dernier recouvre aussi bien le contexte linguistique désigné par le « cotexte » ainsi que les savoirs partagés par les participants. Il souligne ainsi l'importance de cette notion dans les théories sémantique d'inspiration pragmatique.

Le linguiste accorde en outre, une place fondamentale aux catégories des genres de discours qu'il définit à partir des critères situationnels comme « les dispositifs de communication socio-historique définie et qui sont habituellement pensés à l'aide des métaphores du « contrat », du

¹¹² Voir l'approche d'Antione Culioli sur le concept du sujet énonciateur.

« rituel » ou du « jeu ». ¹¹³Ces genres mobilisent selon l'auteur un certain nombre de paramètres qu'on identifie avec ceux de la situation de communication.

Du reste, Maingueneau suggère deux grands régimes à savoir : les genres institués et les genres conversationnels :

Les premiers regroupent d'une part, les genres « auctoriaux » désignant les discours littéraires (essai, dissertation, etc...) ainsi que de nombreux discours institutionnel (politique, religieux, etc...). D'autre part, les genres « routiniers » familiers aux analystes de discours (interview, magazine, débat télévisé, etc...). Cette catégorie correspond le mieux selon le linguiste à la définition donnée au genre de discours, dans la mesure où ses caractéristiques lui confèrent une stabilité, et une mise au point des normes et des contraintes liées à une activité verbale.

Les secondes imposent selon l'auteur une certaine réticence chez les linguistes quant à leurs catégorisations, compte tenu de leurs instabilités et la transformation sans cesse au niveau de leur thématique et composition. Cette catégorie relève en effet d'une stratégie de négociation entre les interlocuteurs qui ne sont pas régulés par des contraintes institutionnelles.

Dans l'ensemble, Dominique Maingueneau s'est illustré dans son approche énonciative par la réintégration de la notion d'énonciation, d'énonciateur et du locuteur dans leur environnement respective, tantôt en adoptant puis en reformulant les conceptions antérieures. Il aura ainsi établie des distinctions fondamentales, concernant ces concepts qui sont indissociables des genres de discours. Ces derniers ont occupé une place primordiale dans sa théorie.

7. Aperçu sur la pragmatique

La pragmatique du grec « pragma » ou « action », est une discipline qui s'est vu développée dans divers courants de pensée, relevant de différents champs disciplinaires distincts, apparues aux Etats Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle, les contributions des philosophes et penseurs tel William James, Peirce ou encore Morris (1938), se sont succédés pour en arriver à une conception la définissant comme un processus d'interprétation des énoncés en contexte, qui a pour objet de décrire non plus la signification de la proposition (ceci relève de la sémantique), mais la fonction de l'acte de langage réalisée par l'énoncé.

On aura constaté un autre croisement permanent de ces réflexions pragmatiques, rapportés par les linguistes préalablement cités, ayant comme point commun la valeur illocutoire des énoncés.

¹¹³ MAINGUENEAU, D « Genres de discours et modes de généralité », *Le français aujourd'hui* 2007/4 Revue cairn.info, n° 159, p. 29-35.

On ne pourrait toutefois faire l'impasse sur les théories préliminaires qui ont fondé cette approche pragmatique de l'énonciation.

On citera en particulier celle qui s'est développée avec les recherches en philosophie du langage de J.L Austin et J.R Searle sur les actes de langages. Cette dernière se résume au postulat « quand dire c'est faire ». Cette conception est regroupée dans l'ouvrage portant le même titre.

7.1 Dire c'est faire

J L Austin posera les principes de sa théorie en affirmant : « qu'énoncer la phrase ce n'est ni décrire ce qu'il faut bien reconnaître que je suis en train de faire en parlant ainsi ni affirmer que je le fais : c'est le faire ».¹¹⁴

L'auteur, distingue d'abord, dans son traité de 1970, deux grandes classes d'énoncés : des énoncés constatifs (le dire) qui appellent un jugement du type vrai/faux, et les énoncés performatifs (le faire) qui « ne « décrivent », ne « constatent », ne rapportent absolument rien, ne sont pas « vraies ou fausses » ; et sont telles que l'énonciation de la phrase est l'exécution d'une action (ou une partie de cette exécution qu'on ne saurait décrire tout bonnement comme étant l'acte de dire quelque chose ».¹¹⁵

Pour illustrer son propos, Austin cite quelques actes de langage tels « je baptise ce bateau », « je donne et lègue cette montre à mon frère », ou encore « je vous parie six pence qu'il pleuvra demain » il dira que ces énoncés ne se contentent pas de décrire ce qui se fait mais c'est le faire.

L'auteur élargit la perspective en opérant une autre distinction celle qu'il conduit à isoler :

- 1- L'acte locutoire : c'est « l'acte de dire quelque chose »¹¹⁶ autrement dit la réalisation ou la formulation d'un énoncé doté d'une signification.
- 2- L'acte illocutoire : il s'agit « d'un acte effectué en disant quelque chose »¹¹⁷ en d'autres termes cette acte accompli en formulant un énoncé doté d'une valeur illocutoire (une promesse, un ordre, une question etc...).
- 3- L'acte perlocutoire : renvoi aux effets suscités par l'acte illocutoire sur les sentiments, les pensées de l'interlocuteur

Cette classification est illustrée dans l'exemple suivant : « Ouvrez la porte ».

¹¹⁴ AUSTIN J. L., *Quand dire, c'est faire*, 1962, Oxford University, Press, trad. fr. Paris, Seuil, 1970 p 41

¹¹⁵ IBID, p 40

¹¹⁶ IBID, p 109.

¹¹⁷ IBID

Acte (A) : l'énoncé formulé.

Acte (B) : l'ordre d'ouvrir la porte.

Acte (C) : l'interlocuteur convaincu d'ouvrir la porte

Les effets suscités par l'interlocution sont d'après Austin de « vraies conséquences dénué de tout élément conventionnel ».¹¹⁸

Dans le prolongement de la théorie d'Austin, le philosophe J.R Searl propose à son tour la conversion de la parole en acte, il dira ainsi « Premièrement, parler une langue, c'est réaliser des actes de langage : poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses, et ainsi de suite ».¹¹⁹ L'auteur évoque une autre distinction dans sa conception qui s'ajoute à celle d'Austin entre actes directs et actes indirects¹²⁰. Ces derniers désignent des actes dont la force illocutoire ne correspond pas à l'intention de communication. On citera l'exemple suivant : « avez-vous du crédit », cet énoncé est présenté comme un acte indirect, dans la mesure où l'interrogation dans ce cas exprime en réalité une requête plutôt qu'une demande d'information.

Il va de soi que les nombreux actes de langage accomplis dans une situation d'interlocution sont précisément des actes indirects. C'est dans cette perspective que des typologies ont été envisagées par les pragmaticiens. On retient donc la classification proposée par Searle dans laquelle, il suggère cinq catégories principales d'actes de langage :

- 1- les assertifs, qui permettent d'exprimer un état de choses ou les mots sont en harmonie avec la réalité. Ex. « Il viendra demain »
- 2- les expressifs, ou le but d'exprimer un état psychologique (interne). Ex. « je m'excuse »
- 3- les directifs (questions, requêtes ordres), qui appellent une action ou une réaction de la part de l'interlocuteur. Ex. « ouvrez la porte »
- 4- les promissifs (engagements, promesses), qui engagent et obligent le locuteur à accomplir une action ultérieure. Ex. « je viendrai »

¹¹⁸ IBID, p 115

¹¹⁹SEARL, J, *Les Actes de langage*, (1ere ed. Cambridge University Press, 1969), Paris, Hermann 1972, p 52.

¹²⁰SEARL, *Sens et expression. Etude de théorie des actes de langage*, (1ere ed. New-York, 1979), Paris, Minuit, 1982

- 5- les déclaratifs, assertifs institutionnalisés qui permettent d'exprimer une réalité conforme aux circonstances situationnelles (ex. : « Je déclare la séance ouverte », « Je vous déclare unis par les liens du mariage »).

En somme, cette notion d'acte de langage constitue le noyau des théories pragmatiques, se posant ainsi comme la pierre angulaire dans l'élaboration de théories ultérieures. Notamment celles qui se sont alignés du côté de la linguistique et qu'on a pu mettre en évidence dans les théories énonciative (connecteurs, présupposition, les marques de l'implicite etc...). Et d'autre comme la pragmatique interactionniste dont le regard s'est porté sur les échanges langagiers quotidien : conversation, entretien, débats etc.

Pour conclure, depuis la définition classique de Benveniste sur l'énonciation, d'autres ont formulées leurs définitions avec leurs propres particularités. Nous avons noté plusieurs caractéristiques qui ont été mises en évidence dans les études qui lui ont été consacrées. Les théories de l'énonciation ont majoritairement attiré l'attention sur l'activité du sujet énonciateur qui se manifeste dans la construction et la production de son énoncé, dans son attitude par rapport au contenu propositionnel dénoté et dans les rapports instaurés avec l'allocutaire et le monde environnant.

Nous avons également retenu que cette activité complexe n'est pas seulement une activité de dire quelque chose dans un contexte donné mais de dire quelque chose dans un contexte donné en visant un certain résultat. Cela veut dire que l'étude des relations sujet-énonciateur- énoncé et sujet énonciateur-allocutaire rejoint l'étude des actes de langage. La théorie de l'énonciation est donc orientée vers la théorie des actes de langage. Ces théories et notions nous servirons de support dans le chapitre suivant.

Conclusion

Depuis la définition classique de Benveniste de l'énonciation, d'autres linguistes ont formulées leurs définitions avec leurs propres particularités. Plusieurs caractéristiques ont donc été mises en évidence dans les études qui lui ont été consacrées. Ces nombreuses réflexions énonciatives ont généralement attirées l'attention sur l'activité du sujet énonciateur qui se manifeste dans la construction et la production de son énoncé, dans son attitude par rapport au contenu propositionnel dénoté et dans les rapports instaurés avec son vis à vis et le monde environnant.

Cette activité complexe n'est pas seulement une activité de dire quelque chose dans un contexte donné mais de dire quelque chose dans un contexte donné en visant un certain résultat. Cela veut dire que l'étude des relations sujet-énonciateur- énoncé ou encore sujet énonciateur-allocutaire rejoint l'étude des actes de langage. Une première ouverture de la théorie de l'énonciation est donc orientée vers la théorie des actes de langage et plus particulièrement vers la performativité.

On a ainsi donné un bref aperçu sur la pragmatique et essentiellement sur les théories des actes de langages tels qu'ils ont été abordés par les philosophes Austin et Searle, cette notion s'est imposée progressivement pour enfin intégrer les préoccupations de la théorie de l'énonciation.

CHAPITRE II

Organisation de tours de parole, analyse énonciative et pragmatique

Cette deuxième partie de notre travail a pour objectif de répondre à notre problématique qui est ; de comprendre comment se construisent l'énonciation et la co-énonciation dans des réunions ritualisé au sein de l'entreprise portuaire de Bejaïa, et de confirmer ou d'infirmer les hypothèses proposé au départ. Rappelons que notre corpus de travail nous a été proposé par une doctorante en science du langage à l'université de Mostaganem.

Ce corpus se compose de deux documents reprenant des réunions quotidiennes qui se sont tenues à l'entreprise portuaire de Bejaïa. Ces dernières sont produites dans deux langues à savoir le français et le kabyle.

La première est un briefing, présidé par le directeur de la DMA (la direction de manutention et d'accostage) et ses collaborateurs internes, cette réunion commence à 8h pour une durée de 10 à 20 minutes. La deuxième est une conférence concernant le placement des navires, présidé par le commandant du port (CP). Celle-ci commence à 10h pour une durée de 20 à 40 minutes, elle est généralement tenue par les employés internes de l'entreprise ainsi que les transitaires ou les partenaires économique

Afin de mieux cerner les éléments discursifs à analyser, notre corpus sera découpé en séquences. Cette dernière est définie par Orecchioni comme « [...] un ensemble d'échanges reliés par un fort degré de cohérence sémantique et/ou pragmatique ». Elle précise en outre que « l'organisation des interactions en séquences est typiquement floue » et que de ce fait le relevé des différentes séquences constituant une interaction est variable selon les « descripteurs » « et que par conséquent l'opération de découpage laisse une large place à l'intuition »¹

Nous adopterons une approche énonciative. Nous procéderons par la suite, à une analyse des tours de parole dans lesquels on mettrait en évidence les actes de langage, en utilisant les outils de l'analyse conversationnelle.

De même, il est important de préciser que dans la démarche énonciative, les indices d'énonciation explicites ; (déictique personnel et spatio-temporel, modalisation, verbes de modalité, adverbes, adjectifs) tel qu'ils ont été abordés dans la partie théorique seront mis en évidence. Notre intérêt sera également porté sur les actions rapportées par les interlocuteurs

¹ORECCHIONI, C, K, *Les interactions verbales, T.1, Approche interactionnelle et structure des conversations*, Paris, Armand Colin / Masson. 1990, p218

(narration). Finalement il sera question de déterminer les langues choisies par les interlocuteurs dans l'usage des marques d'énonciation ainsi que leurs fréquences respectives.

1. L'énonciation dans un cadre interactionnel

Avant d'entamer notre analyse, nous ne pouvons faire abstraction des concepts tels que l'interaction ou la conversation. Car comme il a été pensée et affirmé par les linguistes, quelles que soient sa forme, sa structure, le discours suppose un interlocuteur, c'est-à-dire un échange, une interaction entre le locuteur et l'allocutaire, un énonciateur et un co-énonciateur, dans un lieu donné et un moment donné, tout en tenant compte des paramètres co-textuels et contextuels. Pour Catherine Kerbrat Orecchioni :

« A un premier niveau d'analyse, que l'on peut dire "formel", toute interaction verbale se présente comme une succession de "tours de parole" - ce terme désignant d'abord le mécanisme d'alternance des prises de parole, puis par métonymie, la contribution verbale d'un locuteur déterminé à un moment déterminé de l'interaction (production continue délimitée par deux changements de tour, qui peut du reste avoir une longueur extrêmement variable, allant du simple morphème à l'ample "tirade")²..

Elle ajoute que « la conversation n'est qu'un type particulier d'interaction verbale »³. Orecchioni souligne encore que « la conversation s'oppose aux autres formes d'interactions en ce qu'aucune de ses composantes n'est fixée à l'avance »⁴. On comprend dans ce cas que le nombre de participants, les thèmes abordés ou encore la durée de l'échange, les interventions qui le composent, l'alternance des tours de parole ne sont pas connus préalablement.

Or en ce qui concerne les interactions présentes dans notre corpus, elle se trouvent contraintes, tout d'abord, par le cadre où elle a lieu à savoir dans une salle de réunion ou de conférence, mais aussi par le fait que le nombre des participants ou des intervenants aux réunions et les deux thèmes abordés sont connus d'avance, la durée des interactions est également limitée. Il y a toutefois comme nous allons le constater parmi les critères proposés par Orecchioni une correspondance avec notre corpus d'étude.

² IBID, P159

³ IBID pp113-115

⁴ IBID

Dans cet échange verbal, des désaccords peuvent néanmoins être notées entre les différents points de vue des interlocuteurs sur ce qui est à faire, comment le faire etc. Ces divergences peuvent amener des interventions argumentatives plus ou moins complexes. Ces cas seront mis en évidence dans notre analyse des tours de paroles.

Les deux concepts « conversation, interaction » sont susceptible d'être remplacé selon la linguiste par les deux termes « trilogue », ou « polylogue ». ⁵ Nous utiliserons pour notre part indifféremment ces deux notions de « conversation » et « interaction » dans notre analyse, qui selon Vion⁶ coïncident dans la mesure où toute activité communicative mettant des sujets parlants en interaction est conçue comme une conversation.

2. Analyse du corpus

2.1 Repérage des indices d'énonciation

On tâchera donc dans cette première opération de repérage, l'identification des indices d'énonciation présents dans notre corpus (briefing et conférence), en faisant ressortir dans un premier temps les déictiques⁷ personnels (je, tu, il, nous, on) ainsi que les pronoms possessifs puis les déictiques spatio-temporels. On identifiera également les valeurs modales ainsi que les extraits narratifs.

Nous ne manquerons pas de signaler que ces marques énonciatives sont produites en langue française, mais aussi dans une variété de la langue Tamazight à savoir ; le kabyle ou plus précisément le parler de Bejaia ville et ses environs. Sachant que ces indices d'énonciation sont « associés à tout verbe, dont ils sont l'un des principaux traits définitoires au plan de la combinatoire (...) tout verbe est nécessairement accompagné d'un indice de personne et celui-ci ne peut apparaître qu'en combinaison avec un thème verbal, avec lequel il constitue le

⁵ Kerbrat-Orecchioni, op,cit, 116.

⁶ Vion. R, *La communication verbale : analyse des interactions*, Paris, Hachette, 1992

⁷ Parmi les définitions des déictiques on retient celle du dictionnaire de l'analyse du discours « *les déictiques sont des expressions qui renvoient à un référent d'ont l'identification est à opérer nécessairement au moyen de l'entourage spatio-temporel de leur occurrence. La spécificité du sens indexical est de "donner" le référent par le truchement de ce contexte* ». MAINGUENEAU, D, CHARAUDEAU, P *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris. Le seuil. P. 159

prédicat verbal »⁸. Nous procéderons dans ce cas à une segmentation en morphèmes pour pouvoir dégager la particule renvoyant au pronom personnel en tamazight.

2.1.1 Déictiques personnels

Selon Kerbrat-Orecchioni « les pronoms personnels et les adjectifs possessifs sont les déictiques les plus évidents et les mieux connus ».⁹ Ces indices d'énonciation seront dans ce cas illustrés dans le tableau ci-dessous :

Séquences	Briefing	conférence
	Déictiques personnels	Déictiques personnels
S1	Il (4), nekeni (nous), on, vous, niyas, anahder.	Il (5), je (3), on (2), vous (2), nous (2), lui, nsersas,
S2	fkiy-as	Je, Xedman, Anexdem, Nælem,
S3	Il, ixdem, isea, Ad ixdem	On (2), son, je.
S4	Teseamt	On (7), me, (3), vous, ils, vos, tezriṭ, nettaḡat, Vyiy, Agdiniy
S5	Il, Anesæedi, ællan	On(2), kecchi(toi), Netæassa, Naynes
S6	Il, t (elle), anzer (on), Ad nesaṭer	-
S7	on, noutheni (ils), Ad-nesaṭer, Thedreṭ, Renun	-
S8	Anssen (leur), ouqarouyik (ton), nekeni (nous), Nesea, Ad roḥen	-
S9	Leur, Ad xemay , Anceyyae	-
S10	Il, on (3), tu, Agdyini, Anesseḥbes	-

Tableau n° 1 : déictiques personnels

⁸ CHAKER, S, *Indices de personnes*, encyclopédie berbère, n° 24, 2001, p 1.

⁹ Orecchioni, C, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1999, p45

Interprétation des données :

Dans le tableau ci-dessous, nous remarquons une utilisation variée des déictiques personnels, dont la fréquence de la première personne du pluriel (nous), et de la troisième personne du singulier est plus significative dans la première réunion (briefing), on remarque également une forte proportion dans l'usage de déictiques personnel et spatio-temporel, dans la variété kabyle par rapport à ceux en langue française. Cela peut s'expliquer par le fait que cette dernière est la langue maternelle de la majorité des participants.

2.1.1.1 Analyse énonciative des pronoms personnels et possessifs

L'analyse de ces indices d'énonciation se fera dans un environnement plurilingue. Ces marques d'énonciation qui se manifestent dans les deux langues (français, kabyle) seront alors analysées selon leurs fréquences respectives. Ces pronoms sont également employés comme des sujets et remplissent dans ces énoncés, les mêmes fonctions. Précisant enfin que ces unités pertinentes à analyser seront transcrites en Alphabet de tamazight.

Briefing

Séquence 1

(1)**Le directeur** : inayak, le fournisseur se désiste (*on entendu dire que, le fournisseur se désiste*).

(2)**L'employé** : ih, akka idina, inayak waqila le fournisseur, il désiste nighas nekeni thoura nesse3a un engagement dhayi, fihel manahder, waye garakoum mifehamam.

(*Oui, c'est comme cela qu'il a dit, il a dit « il se peut que le fournisseur, se désiste, je lui ai dit maintenant on a engagement ici, ce n'est pas la peine d'en parler, entre vous, mettez-vous d'accord.*)

(3)**Le directeur** : ... le conteneur ani ? Il se désiste ? Hein (*ce conteneur-là, dont tu parles ? il se désiste ? hein*)

Amek le fournisseur se désiste ? (*comment, le fournisseur se désiste ?*)

(4)**L'employé** : Aka idina, il hésite, inayid il hésite, nighas, on vous a mandaté....faut le convaincre, faut le convaincre ! (*c'est ce qu'il m'a dit, il m'a dit il hésite, je lui ai dit, on vous a mandaté.... Il Faut le convaincre !*)

Donc faut le convoquer assayi ? (*donc, il faut le convoquer aujourd'hui ?*)

(5) **Le directeur** : ih, la3iyas la3iyas (*oui, appelle-le appelle-le*)

(6) **L'employé** : akan igdanigh zueguali, a convoqué akhbir. (*Comme je te l'ai dit tout à l'heure, la convocation c'est mieux*)

(7) **Le directeur** : ih, il vaut mieux, il vaut mieux.

(8) **Chef du département comptable** : zar kan thoura dhachou ines3a assa, deux l'huile de palme ani.... (*Regardes maintenant qu'est-ce on a aujourd'hui, deux l'huile de palme.....*)

(9) **Le directeur** : le poste 19 ilaheqad le bois ? (*le poste 1, le bois est arrivé ?*)

(10) **Chef du département comptable** : ila ih.... (*Il est présent, Oui*)

Le directeur entrain de vérifier sur son ordinateur

Analyse :

« **Il** » : pronom de la troisième personne du singulier (la non personne) utilisé à trois reprises dans cette séquence, ligne (2.3.4) pour désigner une personne absente de la situation d'énonciation, on comprend d'après les interlocuteurs en question que ce dernier renvoie au [fournisseur] qui n'est donc pas présent au moment de l'énonciation.

Dans le verbe qui suit : « **niy-as** » (du kabyle, variété de tamazight), la particule « **y** » renvoie en langue française au pronom de la première personne du singulier « je », utilisé par l'énonciateur dans un discours rapporté en se référant à une instance absente de la situation d'énonciation. On pourrait en déduire d'après le contexte (cotexte) qu'il s'agit du (fournisseur) cité dans la même séquence. Le temps de l'énoncé dans ce cas ne correspond pas au temps de l'énonciation.

« **Nakeni** » : pronom de la première personne du pluriel « nous », ce dernier peut être selon Orecchioni¹⁰ [inclusif] lorsqu'il inclut l'énonciateur, se référant à la première personne « je » et le co-énonciateur(s), renvoyant à la deuxième personne « tu » (moi + tu/vous). Ou [exclusifs], c'est le cas du pronom utilisé dans cette séquence, dans la mesure où le contexte de son apparition nous permet d'affirmer que celui-ci renvoie au locuteur

¹⁰ IBID, p 46

(énonciateur) « je » (employé) et dénote également une référence implicite qui n'est pas révélé « ils » mais qu'on peut attribuer aux haut responsables de l'entreprise.

Dans le verbe qui suit : « **A_nahdar** », la particule « n » renvoi en langue française au pronom de la première personne du pluriel « nous », ce dernier étant inclusif est utilisé par l'énonciateur dans un « discours rapporté » en s'adressant à un allocataire, absent de la situation d'énonciation.

« **On** » : pronom indéfini qui sert à désigner d'une manière vague des personnes ou des choses et peut s'identifier aux pronoms (je, tu, il (s), nous, vous). On l'aura constaté d'après le contexte linguistique (cotexte) que son usage est générique et renvoi globalement au locuteur (employé) et aux responsables de l'entreprise.

« **Vous** » : pronom de la deuxième personne du pluriel, il renvoi dans le contexte d'énonciation au co-énonciateur (fournisseur). Ce tour de parole ligne (n°4) constitue un discours rapporté par l'énonciateur, le temps de l'énoncé dans ce cas ne correspond pas au temps d'énonciation. (Non embrayé).

Séquence 2

(1)Le chef de la section pointage : amek wina...? (*Comment ça s'est passé avec lui*)

(2)Le directeur de l'exploitation : fkighas la3echa ayi(*Je lui ai donné la soirée*)

Adirnou zaama la3echa nagh thamedith.... (*il va en ajouter la soirée ou bien l'après-midi...*)

(3)Le chef du département comptable : ledjeme3a la3echa ikhedhem 3300, jamais thaxisté thayi...(le vendredi soir, il travaille 3300, cela n'a jamais existé.....)

(4)Le chef du département comptable (effectue un appelle) : « Allo, 3issa sebah el khir... »

(5)Le chef du département comptable : Caribana express, isse3a...1900 bobines le papier.

(6)Le directeur : le papier ??

(7) **Le chef du département comptable** : 1900 ikhous (il faut), wina CTMD (*il en manque (il faut), celui du CMTD*)

(8) **Le chef de la section pointage** : sur anachethay ?? (*Sur ce nombre la ?*)

(9) **Le chef du département comptable** : ih, 1900, mais aksen sende itali takesen (*oui, 1900, mais ils ont enlevé, avant-hier ils enlèvent*)

(10) **Le chef de la section pointage** : win anatan dhaghen asayi (*l'autre aussi, aujourd'hui*)

(11) **Le chef du département comptable** : mais, 1900 atas3out yiwan dayi, yiwan dihin ... (*Mais, 1900, tu vas en avoir un ici, l'autre ailleurs*)

(12) **Le chef du département comptable** : wina adheyawi ...1400, nagh, 1300, donc, c'est bon... (*celui-là, il va prendre ...1400, ou 1300, donc, c bon*)

Chuchotements

Dans le verbe qui suit : « fkiy-as », la particule « y » correspond en langue française au pronom de la première personne du singulier « je », ce dernier renvoi dans cette séquence au locuteur, énonciateur (le directeur de l'exploitation), qui est dans ce cas le sujet d'énonciation et l'auteur de l'énoncé (sujet de l'énoncé). Le temps de l'énoncé coïncide ainsi avec le temps de l'énonciation (énoncé embrayé).

Séquence 3

DHACHOU ? (QUOI ?)

(1) **Le chef de la section pointage** : dhachifour idh le problème, normalement dhachifour (*c'est le conducteur le problème, normalement c'est le conducteur*)

(2) **Le chef du département comptable** : waqil dhachifour kan (*je crois, que c'est seulement le conducteur*)

Apparemment dhachifour kan.... (*Apparemment c'est le conducteur seulement...*)

Ça va ikhadam bien ?? (*ça va il travaille bien ?*)

(3) **Le directeur de l'exploitation** : ih, ça c'est le bac

(4) **Le chef du département comptable** : le bac et le week-end

Ikhedimara le papier (*il n'a pas travaillé le papier*)

(5) **Le directeur de l'exploitation** : avec le bois ??

AWAH, ikhedham ikhedham (*non il a travaillé, il a travaillé*)

(6)Le chef du département comptable : ilaq tharounouvelit itali, ledjeme3a la3echa (s'adressant à M.Moussaoui)

(il fallait renouveler hier, le vendredi soir)

(7)Le chef de la section pointage : isse3a... la ... le contrôle (*il a... le contrôle*)

(8)Le chef du département comptable : adhikhedham waqil seyawath kan, s la moyenne kan ayekhedham

(Il travaillera avec une seule uniquement, il travaillera en moyenne seulement)

(Après que le directeur de l'exploitation, lui ai montré quelque chose avec un document).

Hein, ouditafaghara ? (*hein, il va ne pas en sortir*)

(9)Le directeur de l'exploitation : izemar al hal oudetafaghara, *attafat*, il a décidé mais 3la hesav les affectations n les équipes (2 fois).

(ca se peut, il ne va pas sortir, il a peut être décidé mais selon les affectations des équipes) (2 fois).

« II » : pronom de la troisième personne du singulier, utilisé dans cette séquence par le locuteur, énonciateur (le directeur de l'exploitation) pour se référer à une personne qui est absente de la situation d'énonciation (le chauffeur).

Dans le verbe qui suit : « ixdem », la particule « i » correspond en langue française au pronom de la troisième personne du singulier « il », utilisé par l'énonciateur dans la ligne (2) de cette séquence pour se référer à une instance absente de la situation d'énonciation.

Dans le verbe qui suit : « i3ea », la particule « i » correspond en langue française au pronom de la troisième personne du singulier « il », utilisé par l'énonciateur dans la ligne (7) de cette séquence pour se référer à une instance absente de la situation d'énonciation.

Dans le verbe qui suit : « Ad ixdem », la particule « i » correspond en langue française au pronom de la troisième personne du singulier « il », utilisé par l'énonciateur dans la ligne (8) de cette séquence pour se référer à une instance absente de la situation d'énonciation.

Séquence 4

(1)Le directeur de la DMA : postes d'assises, non ? CONTENEUR

(2)Le directeur de l'exploitation : conteneur, dhina mazal outedalehiqara...

(Conteneur, pas encore arrivé...)

(3)Le directeur de la DMA : mazal ! (pas encore !)

(4)Le directeur de l'exploitation : il faut que fa 8H25 26, mathasse3amt

(il faut que 8h25 26 si vous en avez)

(5)Le chef du département comptable : madikcham wayi ? (quand il rentre celui-là ?)

(6)Le chef de la section pointage : :machi 3la hessav , huile de palme ?(pas selon, huile de palme)

(7)Le chef du département comptable : c'est en donnant ça

(8)Le directeur de la DMA : dommage

(9)Le directeur de l'exploitation : adanrécupérer que le sucre (on va en récupérer que le sucre)

(10)Le chef du département comptable : le sucre roux....

(11)Le directeur de la DMA : au moins....

Thoura c'est l'huile de palme qui passe (maintenant, c'est l'huile de palme qui passe)

(12)Le directeur de l'exploitation : ih, la3echa ayi, 48 heures après (ih, ce soir, 48 heures après)

(13)Le chef du département comptable : finalement, le 07 ouyetakechamara (finalement le 07 il ne va pas rentrer)

(14)Le directeur de l'exploitation : adhilin, les postes à quai(il y'en aura des postes à quai)

(15)Le directeur de la DMA : le 14, le ciment

(16)Le directeur de l'exploitation : thoura mayella kra machi ciment, complet, adilehaq assayi

Coordination amek ?

(maintenant, s'il y'a quelque chose, ce n'est pas le ciment, complet, il va arriver aujourd'hui)

(Coordination comment ?)

(17)Le chef du département comptable : Bon, le ciment et le...ça va !!

Yella le air marx ayi ,dhaghan.....8 :40YAK TED 8 :40

(il y'a le air marx, aussi8 :40 n'est-ce pas TED 8 :40)

(18)Le directeur de DMA : ale3alith aka dhayi tout est clairwayi ar le 04...

Dans le verbe qui suit : « Teseamt », les particules « t-m-t », correspondent en langue française au pronom de la deuxième personne du pluriel « vous », utilisé par l'énonciateur dans la ligne (4) pour désigner son co-énonciateur (le directeur de la DMA), présent au moment de l'énonciation.

Séquence 5

(1)Le directeur de l'exploitation : 14 machi... (14....)

(2)Le directeur de la DMA : anase3adi ar le 12 -13 (*nous allons passer au 12-13*).

(3)Le chef du département comptable : itali la3cha, 3allen récupération (*hier soir, ils ont fait récupération*).

(4)Le directeur de la DMA : donc, oudfkara thayi ? (*Donc, elle n'en a pas donné celle-là ?*).

(5)Le chef du département comptable : awah, sûr et certain....

(6)Le directeur de l'exploitation : thayi ilekeli taneghareth, par rapport à d'autres... (Équipes) (*Celle-là est la toute dernière, par rapport à d'autres... (Équipes)*).

(7)Le chef du département comptable : ghourak, oulach, el khedhema zguess ouzerighara, dhachou dhale3ivadh ayi (*tu as, elle ne travaille pas du tout cette équipes, c'est quoi ces gens*).

(8)Le directeur de l'exploitation : attafat ikhaddam kan akka... il assure l'assurance... surtout thoura wahi dhale3idh

(Peut-être qu'il travaille juste comme ça....il assure l'assurance.... Surtout maintenant avec l'aid).

(9)Le comptable : anechaye3assen d'office, khadheman el shift complet havessan... *(On leur a envoyé d'office, ils ont travaillé le shift complet, ils ont arrêtés).*

Dans le verbe qui suit : « Anesēdi », la particule « n », renvoie en langue française au pronom de la première personne du pluriel « nous », ce dernier étant inclusif, est utilisé par le locuteur, énonciateur (le directeur de la DMA) qui inclus son co-énonciateur, présent au moment de l'énonciation.

« II » : pronom de la troisième personne du singulier, utilisé par le locuteur, énonciateur (le directeur de l'exploitation) pour désigner les membres d'une équipe de travail, ces derniers étant absent de la situation d'énonciation.

Dans le verbe qui suit : « ellan », la particule « n » renvoie en langue française, au pronom de la troisième personne du pluriel « ils », utilisé par le locuteur, énonciateur pour se référer à une instance absente de la situation d'énonciation.

Séquence 6

(1)Le directeur de la DMA : ah, le dernier, il n'y a pas eu de rapport ?

LE BOUDJADI ET LE COMPTABLE PARLENT AU MME TEMPS

(2)Le comptable : ih, le poste 08 ih

(3)Le directeur de la DMA : ihevass samedi matin ... *(il s'est arrêté samedi matin.....)*

(4)Le chef du département comptable : oumebe3adh, ihevass la grue anni thamedith, oumebe3ad, le lendemain yaqe3adh *(après, il a fait arrêter la grue l'après-midi, après, le lendemain il s'est réajusté)*

(5)Le directeur de la DMA : yaqe3adh, à 1 heure *(il s'est réajusté à 1 heure)*

(6)Le chef du département comptable : voilà, falewaheda awenass..... oumebe3adh, le lendemain dimanche yakhedham normal, un schift waqil ...

(Voilà, à 13h30...après, le lendemain dimanche, il a travaillé normal, un shift, je crois....)

(7)Le directeur de l'exploitation : anelou3ayass, inayid ih adawigh....
(*On l'a appelé, il m'a dit, je vais ramener...*)

(8)Le chef du département comptable : parce que il va contester

(9)Le directeur de l'exploitation : asse3alagh la pression (*je vais lui mettre la pression*)

10)(Le comptable : khati wina, c pour régulariser le dossier (*pas celui-là, c'est pour régulariser le dossier*)

(11)Le directeur de la DMA : thoura à 10 heures ag la conférence....Anezer

(*Maintenant à 10 heures dans la conférence... on verra...*)

Vérifiez widhakh imiyekhous kra wahi adh la secrétaire (*vérifiez ceux avec quoi, il manque quelque chose (un papier.....) avec la secrétaire*)

Zar kan bacha at vérifier la convention, est-ce que thawejadh ?
(*regarde, pour qu'elle puisse vérifier la convention, est-ce qu'elle est prête ?*)

(Le comptable qui se lève et va vérifier)

Donc, à part ça...?

(Ils parlent au même temps, l'autre appelle parle au téléphone « le chef du département comptable »)

« **Il** » : pronom de la troisième personne du singulier, utilisé par le locuteur (énonciateur) dans cette séquence pour désigner une personne absente de la situation d'énonciation.

« **Anezer** » : verbe dont la particule « n » désigne en langue française la première personne du pluriel « nous », on comprend que son usage par l'énonciateur (directeur de la DMA) dans la ligne 11 de cette séquence est générique dans la mesure où celui-ci peut se référer à plusieurs instances énonciatives. Il peut inclure dans ce cas le co-énonciateur (tu/vous), les personnes absentes (ils, elles). Ces derniers qu'on pourrait assimiler aux éventuels participants à la conférence.

Dans le verbe qui suit : « Ad **nessa**ter », la particule « n » désigne en langue française la première personne du pluriel « nous », ce dernier étant inclusif est utilisé par le locuteur, énonciateur « le chef de la section pointage » dans la ligne (1) de cette

séquence, il inclue dans ce cas le co-énonciateur (le comptable), présent dans la situation d'énonciation.

Séquence 7

(1)Le chef de la section pointage : lazam adanessatar la grue ani, oumebe3adh waqil adiqal adhikhedham dhayi (*il faut qu'on fasse descendre la grue, apres je crois qu'il peut revenir ici...*)

(2)Le comptable : ttema thehaderat fles attentes anni...? (*donc tu parles des attentes*)

(3)Le directeur de la DMA : on peut réduire les attentes s le transfert (*on peut réduire les attentes avec le transfert*)

(4)Le directeur de l'exploitation : transfert.... Transfert

Transfert wahi dhal changement des équipes dhaghan... (*transfert et le changement des équipes aussi*)

Le moussaoui : y'a un décalage dhaghan garanagh (il y'a un décalage aussi entre nous)

(5)Le directeur de l'exploitation : ih, noutheni igehavessen aqvalanagh.... (C'est eux qui se sont arrêté avant nous)

(6)Le directeur de l'exploitation : la différence presque assa3a (La difference presque une heure)

(7)Le comptable : attetawilan le vendredi.... (Ils prennent trop de temps le vendredi)

(8)Le directeur de l'exploitation : mais, ranoun assa3a fal... au lieu adhefeghan à 19 heures tafaghan à 20 heures (mais ils rajoutent une heure à.... Au lieu de sortir à 19 heures, ils sortent à 20 heures)

« **On** » : pronom indéfini, utilisé dans la ligne (3) de cette séquence par l'énonciateur comme un « nous » inclusif, dans la mesure où celui-ci inclus son co-énonciateur (s) qui s'identifie au participants direct à la réunion.

« **Nutni** » (**ils**) : pronom désignant la troisième personne du pluriel, on comprend dans cette séquence et durant les tours de parole (4) et (5) que l'énonciateur fait référence à des personne absente de la situation d'énonciation qui serait selon lui une autre unité de travail.

Dans le verbe qui suit : « Ad **nessaṭer** », la particule « n » désigne en langue française la première personne du pluriel « nous », ce dernier étant inclusifs est utiliser par le locuteur, énonciateur « le chef de section pointage » dans la ligne (1) de cette séquence, il inclue dans ce cas son co-énonciateur (le comptable), présent dans la situation d'énonciation

Dans le verbe qui suit : « **Thedreṭ** », les particules (t-t) désignent en langue française le pronom de la deuxième personne du singulier « tu », utiliser par l'énonciateur (le comptable), en désignant son co-énonciateur (le chef de la section pointage), présent au moment de l'énonciation.

Dans le verbe qui suit : « **Renun** », la particule « n » désigne en langue française la troisième personne du pluriel « ils », utiliser par le locuteur, énonciateur dans la ligne (8), pour se référer à une instance absente dans la situation d'énonciation.

Séquence 8

(1)Le directeur de l'exploitation : thoura nessa3a 5 nagh 6 les remorques, terouhent ar aboudaw, taqalentad, donc, khademant (Maintenant on a 5 ou 6 des remorques, elles partent à aboudaw, elles reviennent, donc elles travaillent....)

Bon ayewaṣeth dhayi iṣerav, ayewaṣeth aboudaw....

(bon quand c'est ici, c'est près, quand c'est aboudaw)

(2)Le chef du département comptable : ou thala dhaghan yiwath, 8400 conteneurs en 24heures !!

(Et il y'a aussi quelque chose d'autre, 8400 conteneurs en 24 heures !!)

(3)Le directeur de l'exploitation : adeyawatt adhirouh aredhina ar athehanoutt direct

(il arrive là-bas, au magasin direct)

(4)Le chef du département comptable : awah, adherouhan direct adhaccan.....8400 direct !!

(awah, ils vont venir direct manger.....8400 !!)

(5)Le directeur de l'exploitation : achehal les cabines igasse3a....?

(il a combien de cabines ??)

(6)Le chef du département comptable : station delta, outhetafettara
ilekal ikhedaman... Olach illekal ikhadaman

(Station delta, tu ne vas pas du tout trouver des employés y'a pas
un seul employé)

Awah oulach illekal ikhedaman

(il n y a pas d'employés du tout)

Les remorques anessan, téléguidées, imagine oulach achiffor

(Leurs remorques téléguidées, imagine, il n'y a pas de chauffeur)

L'organisation ikoul hadja, wallah ama yehavass ouqarouyik...nekeni
dhayi, nesse3a...

(L'organisation pour chaque chose, ton cerveau se bloquera.... Nous ici
on a)

(7)Le directeur de l'exploitation : donc izemar assikhedham, mani...?
mala ouyelakara

(Donc, il peut faire, mani....donc il ne faudrait pas)

Achehal iddiwi le poste 08 ?? (Combien il en a ramené le poste 08)

(Un autre agent qui travaille au centre d'embauche... (Avec les OM-
OMS-DOCKERS) rentre, présente un document au directeur de la
DMA, pour le lui faire signer.)

(LES AUTRES CHUCHUTEMENTS).

Dans le verbe qui suit : « Nesëa », la particule « n » renvoie en langue française au pronom de la première personne du pluriel « nous », ce dernier étant inclusifs est utiliser par le locuteur (énonciateur) le directeur de l'exploitation dans la ligne (1), en incluant son co-énonciateur (le chef du département comptable) présent au moment de l'énonciation.

Dans le verbe qui suit : « Ad rohen », la particule « n » renvoie en langue française, à la troisième personne du pluriel (ils), ce dernier est utiliser par le locuteur, (énonciateur) « le chef du département comptable », en se réfèrent à une instance absente dans la situation d'énonciation

« Anssen » : (**Leur**) : pronom possessif renvoyant à la (troisième personne du pluriel, « ils »), utilisé par l'énonciateur dans cette séquence pour indiquer la propriété

(remorque) d'une autre instance qu'on pourrait attribuer à « station delta » dans la même ligne (6)

« Uqaroyik » : (**ta**) : pronom possessif renvoyant à la deuxième personne du singulier « tu », utilisé par l'énonciateur dans cette séquence pour désigner son co-énonciateur (le directeur de l'exploitation), ce dernier étant présent au moment de l'énonciation.

« Nekenî » : (**nous**) : pronom de la première personne du pluriel (inclusif), utilisé dans cette séquence par l'énonciateur (le chef du département comptable) en se référant à son co-énonciateur (le directeur de l'exploitation) présent au moment de l'énonciation.

Séquence 9

(1)Le chef du département comptable : widhak, ikhademan la3echa normalement outtafeghanara

(ceux qui ont travaillé la veille ne doivent pas sortir)

(2)Le directeur de la DMA : widhak igrécupérin ?? (Ceux qui ont récupérer ?)

(3)Le boudjadi : ih, widhak, mayela adh les absents anni (oui, si ce sont ces absents)

(4)Le directeur de la DMA : thoura adekhamagh une liste,.... Ma3ach les heures supplémentaires.... (Maintenant je vais faire une liste.....plus jamais les heures supplémentaires....)

(5)Le chef du département comptable : wattanechaya3 ar le directeur ? (et on l'envoie au directeur ?)

Le directeur de la DMA : menhou adiqiman ouyafighara le congé ? (en s'adressant au comptable)

(Qui sont ceux qui n'ont pas encore pris congé ? (en s'adressant au comptable))

(6)Le comptable : adadmagh wahadhan 6 nagh 7 assane3alagh, ayan zammeragh

(je vais en prendre environ 6 ou 7, je ferais de mon mieux pour eux)

(7)Le directeur de la DMA : voilà, c'est plus significatif

(8)Le comptable : dans le sens, ou ça va leur faciliter la tâche....

Dans le verbe qui suit : « Ad xemay », la particule « y » signifie en langue française, le pronom de la première personne du singulier « je », il renvoie dans cette séquence au locuteur, énonciateur (le directeur de la DMA), qui est dans ce cas le sujet d'énonciation et l'auteur de l'énoncé (sujet de l'énoncé). Le temps de l'énoncé coïncide ainsi avec le temps de l'énonciation (énoncé embrayé).

Dans le verbe qui suit : « Anceyyaε », la particule « n » renvoie en langue française, au pronom de la première personne du pluriel, ce dernier étant inclusifs est utiliser par le locuteur, énonciateur (le chef du département comptable) dans la ligne (5), en incluant son co-énonciateur (le directeur de la DMA) présent au moment de l'énonciation.

« **Leur** » : pronom possessif qui dans la ligne (8) renvois au pronom de la troisième personne du pluriel « ils », utilisé par l'énonciateur dans ce cas pour désigner des personnes absentes de la situation d'énonciation, ces derniers sont d'après le contexte linguistique (les employés qui n'ont pas encore pris congé).

Séquence 10

(1)**Le directeur de la DMA** : il va saisir oumebe3adh adifagh ar ghourri....

(il va saisir après, ça va apparaitre dans mon PC)

(2)**Le comptable** : oumebe3adh agedeyini le code anni ça, on va le mettre en commun, athane3al al wahi....

(Après il te dira le code, on va le mettre en commun, on va le faire ensemble)

(3)**Le directeur de la DMA** : tu récupères l'information ar ghourass (tu récupères l'information chez lui)

(4)**Le comptable** : khati, on va récupérer, pour l'instant, c'est les bons.... (Non)

(5)**Le directeur de la DMA** : agdifagh ag la facture, vu.... (il va apparaitre sur la facture vu.....)

(6)**Le comptable** : voilà, on va mettre sur la facture, anni (voilà, on va mettre sur la facture)

(Secrétaire qui rentre)

(Chuchotements entre moussaoui et le comptable)

(Le comptable qui quitte le bureau)

(7)Le directeur de la DMA : amek anassahevass ciment et tout

(Comment on va comptabiliser le ciment et tt)

(Sonnerie du téléphone)

(Le directeur qui répond)

(Le directeur qui va appeler quelqu'un a d'autre à son tour : moussaoui qui est seul pour parler au directeur).

« **Il** » : pronom de la troisième personne du singulier, utilisé par l'énonciateur pour désigner une instance présente au moment de l'énonciation, qu'on pourrait déduire selon le contexte discursif de la séquence (8) comme étant l'agent qui travaille au centre d'embauche.

Dans le verbe qui suit : « Agdyini » (du kabyle, variété de tamazight), la particule (y) signifie en langue française au pronom de la troisième personne du singulier « il », utilisé par le locuteur énonciateur (le comptable) dans la ligne (2) de cette séquence, en se référant à une instance absente de la situation d'énonciation.

« **On** » : pronom indéfini, utilisé à trois reprises dans cette séquence par le locuteur énonciateur (le comptable) comme un « nous » inclusive dans la ligne (2, 4, 6), dans la mesure où il inclut le co-énonciateur « tu » désignant le directeur de la DMA à son tour dans son énonciation.

« **Tu** » : pronom de la deuxième personne du singulier, utilisé par le locuteur énonciateur (le directeur de la DMA) en s'adressant à son co-énonciateur (comptable), présent au moment de l'énonciation.

Dans le verbe qui suit : « Anesseħbes », la particule « n », renvoie en langue française au pronom de la première personne du pluriel « nous », ce dernier étant inclusif est utilisé par l'énonciateur en incluant son co-énonciateur présent au moment de l'énonciation.

Conférence

Séquence 1

(01)Le CP : (le document en main)

(02)LE CP : le 21, remise en rade

(03)LE directeur de la DMA : assayi, apparemment alant bezzaf, les remises en rade.

(Aujourd'hui, apparemment, il y a beaucoup de remises en rade)

(04)LE CP : iwach, menhou dhaghan ?? (pourquoi, qui d'autre aussi ?)

Le 18 ayi, il travaille pas, nessaressass aleqa3a (le 18, il ne travaille pas, on lui a posé par terre)

Le 15, le 16, attentes camions, 11 heure d'attentes

(05)LE CP : un jour, il travaille toujours par

ça fait lan, les attentes camion,, 2heure kan, normalement, non ??

(ca fait il y'en a, les attentes camions, 2 heures seulement, non ?)

(06)Le directeur de la DMA : ça veut dire, s'il y a des attentes, amek ?? (ça veut dire, s'il y'a des attentes, comment ?)

Les navires vont être remis en rade

Le principe est simple, yak, il a attendu largement ?? (le principe est simple, c'est vrai, il a attendu largement ?)

Je comprends qu'il a rencontré des problèmes, mais

(07)LE CP : Hé, ou est qu'il est ? J'ai demandé la présence de son transitaire, ou est-ce qu'il est ?

(08)LE CP : discutons avec les membres qui président cette conférence, et prenons notes

(09)LE CP : donc, on peut le considérer comme absent, donc, on ne va pas pouvoir lui demander ce qu'il ...

Remise en rade à cause de l'absence du transitaire, pour que ce soit clair, et pour vous, et pour nous

Akka ??

Inass (s'adressant, à l'un des intervenants) par respect, monsieur, il faut vous présenter à la commission des placements des navires

ianss, nous avons de bons cœurs, ici, si vous voulez

Mentionnez l'absence répétitive du

bizarre, je trouve ça bizarre moi !!

Dans le verbe qui suit : « **nsersas** », la particule « n » renvoie en langue française au pronom de la première personne du pluriel « nous », ce dernier étant inclusif est utilisé par l'énonciateur dans cette séquence pour désigner sa propre personne et les instances absentes de la situation d'énonciation.

« **Il** » : pronom de la troisième personne du singulier, utilisé à cinq reprises dans cette séquence par le locuteur énonciateur pour se référer à quelqu'un (une instance absente de la situation d'énonciation). On comprend dans la ligne (4) selon le contexte discursif qu'il s'agit d'un responsable d'un navire.

« **Je** » : pronom de la première personne du singulier, utilisé à trois reprises, il renvoie dans la ligne (6) de cette séquence au locuteur, énonciateur (le directeur de la DMA), ce dernier étant l'auteur de l'énoncé (sujet de l'énoncé), qui plus est présent dans la situation d'énonciation (sujet de l'énonciation). De même pour le « je » identifier dans la ligne (7, 9) renvoyant au CP (énonciateur).

« **On** » : pronom indéfini, utilisé comme un « nous » inclusif, utilisé deux fois dans la ligne (9), on comprend selon le contexte discursif qu'il s'agit du CP (énonciateur) et directeur de la DMA (co-énonciateur).

« **Lui** » : pronom de la troisième personne du singulier, utilisé par le locuteur, énonciateur en faisant référence selon le contexte discursif au (transitaire) cité dans la le tour de parole précédent (7).

« **Vous** » : pronom de la deuxième personne du pluriel, utilisé à deux reprises par l'énonciateur (le CP), en s'adressant dans la ligne (9) aux autres membres (intervenants) présents au moment de l'énonciation, qu'on pourrait identifier comme les responsables d'autres unités (d'équipes), ou de navires. Le pronom « vous » est utilisé une deuxième fois dans la même ligne par le même énonciateur comme un discours rapporté, dans lequel il s'adresse à une instance absente au moment de l'énonciation, qu'on pourrait identifier selon les propos de l'énonciateur comme étant le (transitaire).

« **Nous** » : pronom de la deuxième personne du pluriel, utilisé à deux reprises dans la même ligne (9) par l'énonciateur comme un nous exclusif, dans la mesure où ce pronom inclut celui qui produit l'énoncé (sujet énonciateur) et les autres responsables de l'entreprise présent dans cette réunion. Le deuxième pronom « nous » utilisé dans un discours rapporté renvoie aux mêmes instances énonciatives.

« **Son** » : pronom possessif, (la troisième personne du singulier) utilisé par l'énonciateur (le CP) dans ligne (7) pour se référer à une instance absente de la situation d'énonciation.

Séquence 2

Donc, par rapport, à l' Poste 21

New Hay

Le consignataire

C'est du soja

Poste 22, prochain bateau des conteneurs, le 29/ 07 à 5heures du matin

Air max, le 18 ? TYPE STOKOLM

Il est arrivé à quelle heure wayi ?

(01)Intervenant n 1 : hier matin, isse 3a 11 heures (hier matin ; il a 11 heures)

(02)Le CP : ITALI DHAGHAN ? (hier aussi ?)

(03)Le chef du département comptable : la3cha ikhadem 2000 tonnes, ise3a 11 heures d'attentes

(le soir, il travaille 2000 tonnes, il a 11 heures d'attentes)

(04)Intervenant n° 1 : il a fait 5400 tonnes

(05)LE CP : il aurait pu faire, wahadh 10 ... (il aurait pu faire, environ 1

(06)Intervenant n° 1 :

(07)Le CP : 11 heures d'attentes ??!!

(08)Intervenant n° 1 : il a 11 heures d'attentes, en plus khedaman syouwan le compartiment

Netta normalement, machi hadja

(il a 11 heures d'attentes, en plus, ils travaillent avec un seul compartiment, lui normalement ce n'est pas quelque chose)

11 heures d'attentes ayi yerna, ou3elimeghara amek, 5400 tonnes, amek, anakhdam ?

(Ces 11 heures d'attentes, et je ne sais pas comment, 5400 tonnes, comment faire ?)

(09)Le chef du département comptable : svah, six heures, svah, isse3a six heures (le matin, six heures, le matin, il a six heures)

(10)Intervenant n° 1 : svah svah na3elam (le matin le matin, on le sait)

(11)Le chef du département comptable : avec deux grues, izemar adhikhedem 6000, 6000 tonnes

(avec deux grues, il peut travailler 6000, 6000 tonnes)

(12)Intervenant n° 1 : euh 6000, 6000 tonnes, 5400, wah achehal la différence ? (euh, 6000, 6000 tonne. 5400 wah combien la différence ?)

(13)Le CP : 6000 tonnes par parures, il peut faire jusqu'à 18 tonnes

Bon

Je confirme ... et je mets à sa place ...Amek issemis ? (comment il s'appelle)

Bon

New Hay : wayi (celui-là), c'est bon, à confirmer

Air maix

Bordas way

Dans le verbe qui suit : « Xedman », la particule « n » renvoie en langue française au pronom de la troisième personne du pluriel, utilisé par l'énonciateur dans cette séquence en se référant à des instances absentes de la situation d'énonciation.

Dans le verbe qui suit : « Anexdem », la particule « n » renvoie en langue française au pronom de la première personne du pluriel « nous », ce dernier étant inclusif est utilisé par l'énonciateur en incluant son co-énonciateur présent au moment de l'énonciation.

Dans le verbe qui suit : « Naëlem », la particule « n » renvoie en langue française au pronom de la première personne du pluriel « nous », ce dernier étant exclusif est utilisé par l'énonciateur en se référant à sa propre personne et des instances absente de la situation d'énonciation.

« Je » : pronom de la première personne du singulier, utilisé à deux reprises dans la ligne 13 de cette séquence par le sujet énonciateur (le CP), ou (sujet d'énonciation), il coïncide dans ce cas avec le sujet de l'énoncé, ce dernier étant l'auteur de la parole et initiateur du processus d'énonciation.

Séquence (3)

(01)Le CP : IL EST CLAIR

GRS Mercure

Le che

(02)Intervenant n°2 : il est clair

(03)LE CP : wayi, à quai ?

(04)Intervenant n°2 : OUI à quai

(05)LE CP : CINE EXPLORER, il est clair ?

(06)Intervenant n°3 : il est clair

Ocean ...

(07)Intervenant n°4 : il est clair

D'autres bateaux (encore)

Mississiborg

CLAIR

Donc on aura

Sortie du

Je suppose que ...

Pour absence répétitive De son transitaire. L LES ACCOSTAGES

NEW HAY

..... Poste 21

Borg, poste 22

Air max, poste 18 ? A partir de 7 heures

Au 19, le tips , et si on confirme avant

D'accord ??

« **On** » : pronom indéfini, utilisé à deux reprises par l'intervenant n°4 dans cette séquence, comme un « nous » inclusif dans le sens où ce dernier se réfère aux autres membres présents au moment de l'énonciation (Co-énonciateur) à savoir (le CP, intervenant n°2, intervenant n°3).

« **Je** » : pronom de la première personne du singulier, utilisé dans la ligne (7) par l'énonciateur (intervenant n°4) ou sujet d'énonciation, il coïncide dans ce cas avec le sujet de l'énoncé, ce dernier étant l'auteur de la parole et l'initiateur du processus d'énonciation.

« **Son** » : pronom possessif (troisième personne du singulier), utilisé par l'énonciateur (l'intervenant n°4) dans la ligne (7) pour se référer à une instance absente de la situation d'énonciation.

Séquence (4)

(01)Intervenant n°4 : toutes façon, si l'on s'en tient à 1400, impossible adegass

(Toutes façon, si l'on s'en tient à 1400, c'est impossible qu'il vienne)

Isse3a 5430, y pourtant thazerit impossible adhilin

(Il en a 5430, y pourtant tu sais impossible qu'il en ai)

(02)LE CP : on a demandé aux responsables de la DMA, si jamais, on tombe sur cette attente-là, on procédera à l'accostage du bateau

(03)Intervenant n°4 : mais, il a fait une bonne Amek, isseqaren ??
(Mais, il a fait une bonne ... comment on l'appelle ?)

(04)LE CP : il aurait pu faire mieux (2 fois)

(05)LE CP : parce que cette attente-là, on parlait d'une (rallonge) (...), d'un céréalier, une fois que le navire à quai (.....), hein

Que ce soit ...? C'est dommage

Le caribana Express (.....)

Khamessawe3acherin, f seve3a dhayi, (vingt et cinq)

(06)Intervenant n°4 : dhayi, un seul client berk n un seul client berk, un seul client, des formalités douanières

(Là, un seul client c'est tout, un seul client c'est tout, un seul client, des formalités douanières

Ifagh le dernier normalement (il est sorti, le dernier normalement)

(07)LE CP : donc ? Vous comptez la date de sortie du navire ? Après la cargaison ?

(08)Intervenant n°4 : généralement, alouh, nattadjath dhal dernier (généralement, le bois, on le laisse en dernier)

(09)LE CP : ne me fais pas peur, ne me fais pas peur

Djik akan thalit, ne me fais pas peur (restes comme tu es, ne me fais pas peur)

Outhatevattara, la sortie du navire après le débarquement de la cargaison ?

(Tu ne comptabilises pas, la sortie du navire après le débarquement de la cargaison ?)

(10)Intervenant n°4 : machi ... dhachou iveghigh agedinigh (non... ce que je voulais te dire)

(11)LE CP : ayediqar mazal (2 fois) (il me dit, pas encore)

Akkas la marchandise, on va voir oumebe3adh (débarrasse la marchandise, on va voir après)

(12)LE CP : ne pense rien, ne pensez pas à rien, à l'avenir, ne pensez absolument à rien ...

(13)LE CP : c'est quand on décide d'annoncer vos navires, et ils décident de faire les équipes

CHRISTINA

Les équipes

(14)Intervenant n°4 : bla mathanitat (sans que vous le disiez)

Dans le verbe qui suit : « tezriṭ », la particule « t », renvoie en langue française au pronom de la deuxième personne du singulier « tu », utilisé par l'énonciateur dans cette séquence pour désigner son co-énonciateur présent au moment de l'énonciation.

Dans le verbe qui suit : « nettaḡat », les particules « n-t » renvoient en langue française au pronom de la première personne du pluriel « nous », ce dernier étant exclusif est utilisé par l'énonciateur dans cette séquence pour désigner sa propre personne et des instances absentes de la situation d'énonciation.

Dans le verbe qui suit : « Vyiy », la particule « y » renvoie en langue française au pronom de la première personne du singulier « je », ce dernier renvoi à l'énonciateur ou

au sujet de l'énonciation qui coïncide dans ce cas avec le sujet de l'énoncé dans la mesure où ce dernier est l'auteur de la parole et l'initiateur du processus d'énonciation.

Dans le verbe qui suit : « Agdiniy », la particule « y » renvoie en langue française au pronom de la première personne du singulier « je », utilisé par l'énonciateur ou le sujet de l'énonciation qui coïncide dans ce cas avec le sujet de l'énoncé dans la mesure où ce dernier est l'auteur de la parole et l'initiateur du processus d'énonciation.

« **On** » : pronom indéfini, utilisé à sept reprises dans cette séquence, à commencer par la ligne (1), ou le « on » est utilisé comme un « nous » inclusif par l'énonciateur (intervenant n°4), qui inclut le co-énonciateur (tu) présent au moment de l'énonciation (le CP). On retrouve ce pronom dans la ligne suivante utilisé 3 fois par l'énonciateur (le CP), comme un « nous » exclusif, dans la mesure où il désigne en plus de sa personne « je », d'autres responsables « ils » absents au moment de l'énonciation. Ce pronom apparaît comme un « nous » inclusif dans les lignes qui suivent à savoir (5), (11), dans lesquelles l'énonciateur inclut le « tu » co-énonciateur (interprétant 4), et enfin dans la ligne (13) où le « nous » exclusif réapparaît pour faire référence à l'énonciateur et à des personnes « ils » absents au moment de l'énonciation.

« **Il** » : pronom de la troisième personne du singulier, utilisé à deux reprises dans la ligne (3) et (4) par l'énonciateur (intervenant n°4) et le co-énonciateur (le CP), pour désigner une personne absente au moment de l'énonciation, on pourrait en déduire qu'il s'agit d'un transitaire.

« **Vous** » : pronom de la deuxième personne du pluriel, utilisé par l'énonciateur « le CP » pour désigner son co-énonciateur (l'interprétant n°4), ce dernier étant présent au moment de l'énonciation.

« **Vos** » : pronom possessif, (deuxième personne du pluriel) utilisé par l'énonciateur (le CP) pour désigner « les navires » appartenant aux responsables (co-énonciateur) présents au moment de l'énonciation (intervenant) ainsi que d'autres absents au moment de l'énonciation.

« Ils » : pronom de la troisième personne du pluriel, utilisé par l'énonciateur (le CP), pour désigner des personnes absente au moment de l'énonciation, dont la référence peut être faite avec les autres responsables d'unité dans l'entreprise.

Séquence (5)

(01)LE CP : kechemaned, le début après-midi (ils sont rentrés, le début après-midi)

(02)Intervenant n°4 : donc, ounate3assara le péage, nayenass ? (donc, on n'attend pas son péage)

(03)LE CP : ... mouyalediara, donc, le début, il est temps de faire le poste 01 et la sortie entre le poste 24 ? wahidh la sortie ? nal 06, parce qu'on a des manœuvres prioritaires.

(... s'il n'ouvre pas, donc, le début, il est temps de faire le poste 01 et la sortie entre le poste 24, avec la sortie, du 06, parce qu'on a des manœuvres prioritaires)

Christina, le 2

Neriva, le 2

(04)Intervenant n°5 : la3echa dhrouss les grutiers, la3echa, grutier, l'EPB ? azeka

(... le soir ce n'est pas assez les grutiers, le soir, grutier, l'EPB, demain)

le grutier ? an

(05)LE CP : on s'accorde un

(06)Intervenant n°5 : dhachou el hadj (quoi el hadj)

(07)LE CP : iwachou itekhadematara kecchi Les deux grues

(pourquoi tu ne le fais pas toi-même ... les deux grues)

(08)Intervenant n°5: loukan anakhedham s deux grues, oume be3adh, azeka, svah, adaneqim

(Si, on travaille deux grues, après, demain, matin, il nous reste)

(09)LE CP : aw, aouais !!

(10)Intervenant n°5 : temma loukan, anateva3, araisonement logiquement

(donc, si, on suit, un raisonnement logique) , bach, azeka svah, ataqelat s une grue, bach adaqelan les camions, ani, pour que l'après-midi, ataqelat avec deux grues

(Pour demain matin, tu reviens avec une grue, pour que ces camions reviennent, pour que l'après-midi, tu reviens avec deux grues)

(11) **Intervenant n°5** : awah

(12) **LE CP** : Si

(13) **LE CP** : makachemant afale3chera pour demain

(Si tu rentres à 10 heurespour demain)

(14) **Intervenant n°6** : loukan au moins, anconfirmé parce que athan ghouri, snath, bach azeka ... rires

(Si au moins, on confirme parce que y'en a avec moi deux, pour demain ... rires)

(15) **LE CP** : attessalim fellas, mathazerit, parce que 3alemagh
Merci (Passe-lui le bonjour, si tu le vois, parce que je sais ... merci)

Dans le verbe qui suit : « **Neteassa** », la particule « n » renvoie en langue française au pronom de la première personne du pluriel « nous », ce dernier étant inclusif est utilisé par l'énonciateur pour désigner sa propre personne et son co-énonciateur présent au moment de l'énonciation.

« **Naynes** » : pronom possessif (son), renvoyant à la troisième personne du singulier, « il », utilisé par l'énonciateur dans cette séquence pour indiquer la propriété (remorque) d'une autre instance qu'on pourrait attribuer à « station delta » dans la même ligne (6)

« **On** » : pronom indéfini, utilisé à deux reprises par l'énonciateur (le CP) dans la ligne (3) et (5) comme un « nous » inclusif, dans la mesure où les co-énonciateurs (intervenant n°4 et intervenant n°5) sont inclut dans ce pronom. Ces dernier étant présent au moment de l'énonciation.

Kecchi « tu » : pronom de la deuxième personne du singulier, utilisé par l'énonciateur (le CP) dans la ligne (7) pour désigner son co-énonciateur (intervenant n°5), ce dernier étant présent au moment de l'énonciation.

Dans le verbe qui suit : « **Anexdem** », la particule « n » renvoie en langue française au pronom de la première personne du pluriel « nous », ce dernier étant exclusif est

utilisé par l'énonciateur dans cette séquence pour désigner sa propre personne et des instances absentes de la situation d'énonciation.

Dans le verbe qui suit : « anetvaε », la particule « n » renvoie en langue française au pronom de la première personne du pluriel « nous », ce dernier étant exclusif est utilisé par l'énonciateur dans cette séquence pour désigner sa propre personne ainsi que des instances absentes de la situation d'énonciation.

Dans le verbe qui suit : « eelmay », la particule « y » renvoie en langue française au pronom de la première personne du singulier « je », ce dernier désigne l'énonciateur lui-même (sujet de l'énonciation), il coïncide dans ce cas avec le sujet de l'énoncé, dans la mesure où celui-ci est l'auteur de la parole et l'initiateur du processus d'énonciation.

2.1.2 Déictique spatiaux-temporel :

Ces déictiques sont identifiés à partir du point de repère des indications temporelles et spatial. Ce point de repère est le moment et le lieu de l'énonciation. Ainsi, dans les deux tableaux qui suivent seront identifiés et illustrés les déictiques de temps et d'espace.

Séquence	Briefing	
	Déictique spatio-temporel	
S(1)	Dhayi (ici)	Thoura(maintenant)(2),assayi, aujourd'hui)(2), zguali (tout à l'heure).
S(2)	Dayi (ici), dihin (là-bas)	la3echa (la veille)(2), thamedith (l'après-midi),ldjeme3a le3cha (vendredi soir), itali (hier), assayi (aujourd'hui)
S(3)	-	Itali(hier), ldjeme3a la3echa (venerdì soir).

Chapitre II. Organisation des tours de paroles, analyse énonciative et pragmatique

S(4)	Postes d'assise Dhina(là-bas).	Thoura (maintenant)(2) La3echa ayi (ce soir), assayi (aujourd'hui).
S(5)	-	Itali la3echa (hier soir), thoura (maintenant).
S(6)	-	Samedi matin, thamedith (l'après-midi), le lendemain (2), à 1 heure, felwehda awenass (à 1 heure et demi) dimanche, thoura (maintenant), à 10 heure.
S(7)	Dhayi (ici).	Le vendredi.
S(8)	Dhayi (ici) (2), centre d'embauche.	Thoura (maintenant).
S(9)	-	La3cha (le soir) ; thoura (maintenant).
S(10)	-	Pour l'instant.

Tableau n°2 : les déictiques spatio-temporels (briefing).

Interprétation des données :

Le tableau ci-dessus comprend l'ensemble des déictiques spatio-temporel présent dans la première partie de notre corpus (briefing) ainsi que leurs fréquences respectives, on remarque dans ce cas, une fréquence considérable dans l'usage du kabyle qui recouvre presque la totalité des déictiques dans cette réunion, à des exceptions près. Cette catégorie est présentée comme suite :

2.1.2.1 Les déictiques spatiaux :

L'énonciation se construit dans un lieu précis, autour duquel tournent les éléments énoncés. La localisation spatiale est dès lors essentielle dans la détermination du sens de l'énoncé. On distingue dans le tableau ci-dessus :

Les éléments adverbiaux :

Nous avons observé un usage récurrent du déictique spatial (ici) dans les séquences (1, 2, 7, et 8). Ce dernier renvoi au lieu de l'énonciation et plus précisément au lieu même où se trouve l'énonciateur. Quant à l'adverbe de lieu « là-bas » présent dans les séquences (2 et 4), son usage dans ce cas renvoi à un lieu précis à proximité et que l'énonciateur pourrait éventuellement indiquer.

2.1.2.2 Les déictiques temporels :

La temporalité est l'élément principal de l'acte énonciatif, dans lequel l'énonciateur construit son univers effectif par rapport à un moment d'énonciation. Dénomé par Benveniste comme une source déterminant le passé ou l'avenir : « De l'énonciation procède l'instauration de la catégorie du présent et de la catégorie du présent naît la catégorie du temps. Le présent est proprement, la source du temps. ».¹¹ L'emploi de ces indices temporels peuvent aussi exprimer une valeur durative ouverte ou fermée (combien de temps), une valeur répétitive (combien de fois ?), ou, à l'inverse, indiquer le caractère ponctuel (depuis, depuis quand, dans combien de temps ?). On notera dans le tableau ci-dessus :

Les Adverbes et groupes prépositionnels indiquant le temps :

- Simultanéité : (maintenant), ce déictique temporel est utilisé à six reprises dans les séquences (1.4.5.6.8.9), s'ajoute à cela l'adverbe (aujourd'hui), revenu à trois reprises dans les séquences (1.2.4), exprimant une valeur durative fermée. On comprend dans ce cas que l'énonciateur (co-énonciateur) inscrit son discours dans le présent de l'énonciation. Une énonciation qu'Emile Benveniste a distingué comme étant une énonciation discursive.
- Antériorité : (avant-hier, tout à l'heure, la veille, hier soir, vendredi soir, à l'heure, samedi matin), ces indices temporels utilisés par l'énonciateur (co-énonciateur) renvoient à un moment dans le passé, désignant des événements rapportés dans

¹¹ BENVENISTE, E, op, cit, 1966, pp 254-255

Chapitre II. Organisation des tours de paroles, analyse énonciative et pragmatique

lesquelles se trouvent les instances absentes de la situation d'énonciation. celle-ci s'identifie selon Benveniste l'énonciation historique.

- Postériorité : (à une heure et demie, le lendemain, ce soir, tout à l'heure, l'après-midi, dimanche), ces déictiques se rapportent aux actions envisagés dans le future par les instances présentes dans la situation d'énonciation.

Le tableau suivant expose les déictiques spatio-temporels présents de la deuxième réunion. Les fréquences sont également signalées.

Séquence	Conférence	
	déictique spatio-temporel	
S (1)	-	Assayi (aujourd'hui), un jour.
S (2)	-	Le 29/07 à 5 heures du matin, hier matin, le3cha (la veille), svah (4) (le matin),
S (3)	-	A 7 heures
S (4)	Dhayi (2) (ici)	Oumbe3adh (après), à l'avenir
S (5)	-	Après-midi, le3cha (la veille), oumbe3adh (après), azeka svah (demain matin) (2), après-midi, afale3chera (à dix-heure), demain,

Tableau n°3 : déictiques spatio-temporels (conférence)

Interprétation des données :

Le tableau ci-dessus renferme l'ensemble des déictiques spatio-temporels présent dans la deuxième partie de notre corpus (conférence). On notera une dominance de la langue kabyle dans cette deuxième réunion. Les indices sont ainsi distinguer :

2.1.2.3 Les déictiques spatiaux :

On retrouve uniquement dans la séquence (4) l’adverbe de lieu (ici), ce dernier renvoi au lieu où se trouve l’énonciateur et également au lieu de l’énonciation.

2.1.2.4 Les déictiques temporels :

Les indices temporels présents dans le tableau ci-dessus se présentent ainsi :

Les Adverbes et groupes prépositionnels indiquant le temps :

L’adverbe de temps (aujourd’hui) est utilisé dans la séquence (1), par l’énonciateur (co-énonciateur) qui inscrit ainsi son discours au présent de l’énonciation. Cette temporalité revêt dans l’énoncé (ligne 3) une visée durative fermée, dans la mesure où cet indice révèle selon l’énonciateur un moment précis, qui s’est produit au moment de l’énonciation.

Postériorité : on constate d’après les données du tableau que la fréquence de cette catégorie de déictique est significative dans cette deuxième réunion (conférence) dans le sens où cette dernière se trouve contrainte par des programmations prévus dans un future proche par rapport au moment de l’énonciation.

On notera enfin dans cette réunion, l’absence totale des déictiques temporels envoyant à un temps passé par rapport à la situation d’énonciation.

2.1.3 Subjectivité évaluative et affective

Il existe d’autres formes de subjectivité qu’Orecchioni qualifie d’évaluative, et affective¹² (1999: 168). Cette forme de subjectivité concerne toute expression d’un sentiment du locuteur, ou d’un jugement à travers une nuance péjorative ou méliorative qu’elle distingue comme axiologique (bon/ mauvais) ou modalisateurs (vrais/faux). Nous nous contentant de donner un aperçu ci-dessous :

¹² Voir l’approche de Catherine Kerbrat Orecchioni p 28

Briefing :

Les adjectifs subjectifs : plus significatifs, claire, bien.

Les adverbes subjectifs : Apparemment, normalement, dommage, surtout, jamais, voilà, presque, mieux.

Conférence :

Adjectifs Subjectif : Simple, bons.

Adverbes subjectifs : Normalement, apparemment, largement, dommage, généralement, absolument, logiquement. Bezzaf (beaucoup).

2.1.4 La modalité

La modalité telle qu'elle a été abordée par les linguistes précédemment cités, peut se résumer aux attitudes et sentiments qu'a un locuteur (énonciateur) envers son dire ou son énoncé. Ces modalités sont introduites par certains verbes tels que vouloir, pouvoir, douter, croire. Ces verbes peuvent être à la forme négative ou affirmative. On citera dans notre corpus les exemples exprimant :

- La volonté

Conférence :

S (4), ligne (9) : dachou ivghigh agedinigh (ce que je voulais te dire)

Dans cet exemple la modalité est exprimée à travers la volonté du locuteur d'exprimer son avis en utilisant le verbe (vouloir).

- La possibilité :

Briefing :

S (7), ligne (3) : « on peut réduire les attentes s le transfert (on peut réduire les attentes avec le transfert »

Conférence :

S (1), ligne (9) : « **on peut** le considérer comme absent, donc on va pas pouvoir lui demander ce qu'il ... »

Dans les deux exemples ci-dessus : la possibilité est exprimée par les locuteurs à travers le verbe de modalité « pouvoir ».

- **La certitude et l'incertitude :**

Briefing :

S(5), ligne (5) : « awah, **sûr et certain**... »

S(1), ligne (2) : « inayak **waqila** le fournisseur se désiste... » (On a entendu dire qu'il se pourrait que le fournisseur se désiste)

Dans ces deux exemples, on retient les modalités exprimant la certitude et l'incertitude mettant l'énonciateur tantôt dans un moment de conviction en utilisant les adverbes de modalité (sur et certain), et l'autre dans un moment de doute traduit par l'expression (il se pourrait).

- **La nécessité :**

Briefing :

S(7), ligne (1) : « **lazem** adnessater la grue ani... », (il faut qu'on fasse descendre la grue)

S(3), ligne (6) : « **ilaq** tharounouvelit itali, ledjeme3a la3echa » (*il fallait renouveler hier, le vendredi soir*).

Conférence :

(S) (1), ligne (9) : « inass, par respect, Monsieur, **il faut** vous présenter à la commission des placements des navires »

Les deux morphèmes en arabe et en kabyle signalés en gras dans les exemples ci-dessus exprime la nécessité que locuteur (énonciateur) communique à travers le verbe de modalité falloir, dans lequel il oblige son co-énonciateur à réagir. On notera la même valeur modale dans le dernier exemple.

2.1.5 Énonciation historique (narration) :

Briefing :

S (1), ligne (2) : « ih, aka idina, inayak waqila le fournisseur, il désiste, **nighas** nekeni thoura **ness3a** un engagement dhayi, fihal manahedhar, wayegarakoum mifehamam ».

S (1), Ligne (4) : aka idina, il hésite inayid il hésite, **nighas**, **on vous a mandaté** ... faut le convaincre, faut le convaincre !

On constate dans ces deux exemples, l'usage du présent intemporel à valeur narrative, dont les verbes indiquant cette temporalité sont signalés en gras. En effet, l'énonciateur rapport des événements qui se sont déroulés dans le passé. On remarque notamment l'absence de l'intervention du locuteur dans son récit, en se posant comme énonciateur, celui-ci prend en charge l'énoncé dans le premier exemple, en énonçant un discours direct et un discours indirect dans le second. Le sujet de l'énoncé est dans ce cas le pronom de la troisième personne du singulier « il » absent de la situation d'énonciation.

Conférence :

Il y a lieu de signaler l'absence des énoncés narratifs dans cette réunion, cela s'explique notamment par la particularité de cet événement. En effet, une conférence soulève des perspectives à l'avenir sur lesquelles les interlocuteurs construisent leur sujet de l'énonciation en utilisant particulièrement le présent de l'énonciation.

2.1.6 Fréquence d'utilisation des langues en présence

Nous avons observé dans notre corpus, un usage significatif des indices d'énonciation que ce soit dans la première (briefing) ou la deuxième réunion (conférence), ces dernières se sont distinguées par une proportions particulièrement haute dans l'usage de la variété kabyle par rapport à l'autre langue en présence, le français. Dans cette situation plurilingue, on a pu constater dans d'autres manifestations subjectives (modalité), une fréquence d'utilisation également élevé de la variété kabyle qui s'impose encore une fois dans les désignations des marques énonciatives. Il y a toutefois un usage dominant du français dans la désignation des autres indices tels que les adjectifs et adverbess cités dans la subjectivité affective et évaluative.

Synthèse

Ces indices d'énonciation jouent un rôle principal dans la construction du processus énonciative, dans la mesure où la co-énonciation se construit à travers l'intervention directe des locuteurs (énonciateur) qui marquent leur présence dans la production langagière en se servant des outils linguistiques avec notamment la subjectivité et la modalité. On pourrait ainsi confirmer notre hypothèse de départ qui avance que le processus énonciatif s'organise autour des éléments marquants la présence implicite ou explicite des instances énonciative.

2.2 Analyse de l'organisation des tours de paroles

Le tour de parole est définie dans le dictionnaire de l'analyse du discours comme étant « la contribution d'un locuteur donné à un moment donné de la conversation ; cette notion équivaut donc à ce qu'on appelle au théâtre des répliques ». ¹³ Ces tours de parole dans la conversation sont ainsi régulés par des règles qu'on résume ainsi ;

- le passage du tour de parole par le locuteur.
- l'auto-sélection dans la prise de parole dont la priorité est pour le premier en cas de chevauchement.
- la continuité du tour de parole dans le cas du non sélection par les locuteurs.

Entre autre, la plupart des interactions se déroulent selon un schéma général « (1) séquence d'ouverture, (2) corps de l'interaction (qui peut lui-même comporter un nombre

¹³ CHARAUDEAU, P. MAINGUENEAU, D, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, seuil, 2002, p 580

indéterminé de séquences) ; (3) séquence de clôture ». ¹⁴ Nous allons de ce fait segmenter notre corpus (réunion, briefing) en trois séquences principales.

Nous procéderons par la suite à une analyse des tours de paroles en se servant de la situation de communication et d'énonciation comme repère. Nous allons essayer de mettre en évidence ces règles régissant les tours de paroles ainsi que les critères ou propriétés sur lesquelles repose le système d'alternance. L'organisation de ces échanges sera illustrée dans les exemples extraits des deux réunions de notre corpus.

2.2.1 Situation de communication

Briefing :

Cette réunion, organisée le 13 septembre 2015, a eu lieu à Bejaia et dans laquelle a pris part 7 fonctionnaires (le directeur, l'employé, le chef du département comptable, le chef de la section pointage, le directeur de l'exploitation, le directeur de la DMA, le comptable). Les deux langues principales utilisées sont le français et les kabyles avec des proportions différentes.

a) Séquence d'ouverture

Le premier constat qui se dégage, dans les premiers tours de parole de la réunion n°1 (briefing) est celui de l'absence remarquée de la séquence d'ouverture, de même la formule d'ouverture (bienséance) est manquante, cela pourrait éventuellement se justifier par ce que Orecchioni appelle ; « le caractère "familier" (ou "non formel"), spontané, improvisé, et décontracté » ¹⁵ de la conversation mais aussi par l'aspect routinier de l'évènement.

b) Le corps de l'interaction

Les conversations se présentent dans cette réunion comme des énoncés embrayés sur la situation d'énonciation, les instances énonciatives se manifestent par le biais des indices d'énonciation tel que les déictiques spatio-temporel et personnels. Dans ce briefing, nous

¹⁴ Catherine K.O, *op.cit.* p 220.

¹⁵ ORECCHIONI, K.C, *op.cit.*, pp 113-115

sommes en présence de (7) instances énonciatives (sujets parlants). Ces derniers interagissent dans les tours de paroles et se désignent respectivement par les pronoms « je/tu, nous/vous ».

Ces locuteurs (énonciateur) se trouvent au même moment et partagent le même espace d'énonciation, la conversation revêt dans ce cas un « caractère “immédiat”, dans le temps et dans l'espace, proximité des participants, contact direct, réponse instantané ».¹⁶

On remarque également le « caractère égalitaire » dans la distribution des tours de parole, et cela malgré la différence des statuts entre les énonciateurs présent dans la situation d'énonciation. On comprend dans ce cas que le statut d'un participants ne détermine pas toujours son comportement dans une interaction ; il partage donc le « même ensemble de droits et de devoirs, et se situent en principe, en tant que sujets conversant, à la même “place” »¹⁷. Ce constat nous permet d'infirmer notre hypothèse de départ selon laquelle le statut d'un interlocuteur détermine sa conduite dans la production énonciative.

- Négociation des prises de parole

La négociation définie comme « l'intérêt de reprendre une séquence antérieure d'un partenaire engagé dans une conversation, sur un contenu, afin d'exprimer son accord ou son désaccord à l'idée posée. Contrairement à cette négociation dite de contenu, la négociation dont nous parlons dans ce présent point, est celle de la prise de parole »¹⁸.

Ces tours de parole sont variés et complexe, compte-tenu du nombre significatif des segments incomplets dans notre corpus. On aura toutefois remarqué que la négociation entre les instances énonciatives est principalement exposée par des séquences interrogatives dans lesquelles on assiste à une distribution de (questions/réponse).

S(1) ; ligne (4) et (5) : l'employé : donc faut le convoquer assai ?
(donc il faut le convoquer aujourd'hui)
Le directeur : ih la3iyas, la3iyas (oui appelles le, appelles le)

¹⁶ IBID

¹⁷ IBID

¹⁸ TRAVERSO, V, *l'analyse des conversations*, Paris, ed Nathan, 1999, P96

- Abondant volontaire du tour de parole

Cette réunion témoigne d'un abondant volontaire des tours de parole par les locuteurs (énonciateur) pour laisser place aux co-énonciateur présent dans la situation d'énonciation. Pour illustrer cette situation nous avons fait appel à quelque exemple dans notre corpus :

S(6) ligne, (3et 4) :

Le directeur de la DMA : ihevass samedi matin... (il s'est arrêté le samedi matin)

Le chef du département comptable : oumebe3adh, ihevass la grue anni thamedith, oumbe3ad, le lendemain yaq3adh (après, il a fait arrêter la grue, l'après-midi, après, le lendemain il s'est réajusté).

- Le chevauchement et l'enchaînement

Ce phénomène présent dans notre corpus désigne en effet, des paroles (mots ou groupe de mots) prononcées en même temps par deux (ou plus) actants en interaction. On citera les exemples ci-dessous :

S(6) ligne, (1.2.3)

Le directeur de la DMA : ah, le dernier il n'y a pas eu de rapport ?

Le comptable : ih, le poste 08 ih (oui, le poste 8, oui)

Le directeur de la DMA : ihevass samedi matin... (il s'est arrêté le samedi matin)

Le chef du département comptable : oumebe3adh, ihevass la grue anni thamedith, oumbe3ad, le lendemain yaq3adh (après, il a fait arrêter la grue, l'après-midi, après, le lendemain il s'est réajusté).

(S) 4, ligne (9.10.11)

Le directeur de l'exploitation : adnerécupérer que le sucre (on va récupérer le sucre uniquement)

Le chef du département comptable : le sucre roux...

Le directeur de la DMA : au moins ... thoura c'est l'huile de palme qui passe (maintenant, c'est l'huile de palme qui passe)

On remarque dans ces tours de paroles, une alternance dans les interventions de l'énonciateur en présence dans une co-énonciation, en même temps que son co-énonciateur, en suivant la même thématique.

c) La séquence de clôture :

On notera encore une fois l'absence d'une séquence de clôture, dans la mesure où le tour de parole s'achève par un une conversation incomplète, dénué des formes de bienséances.

2.2.2 Situation de communication

Conférence

Cette réunion organisée le 28 juillet 2015, a eu lieu à Bejaia et dans laquelle a pris part (9) fonctionnaires (le CP, le directeur de la DMA, intervenant n°1, le chef du département comptable, intervenant n°2, intervenant n°3, intervenant n° 4, intervenant n°5, intervenant n°6). Les deux langues principales utilisées dans cette réunion sont le français et le kabyle.

a) Séquence d'ouverture :

Comme cela a été le cas dans la première réunion, la séquence d'ouverture est absente dans les premiers tours de paroles de cette réunion. En effet, l'énonciateur commence aussitôt par introduire son sujet, on constate dans ce cas l'absence des formules d'ouverture (bienséance).

b) Corps de l'interaction :

Les conversations se présentent dans cette réunion comme des énoncés embrayés sur la situation d'énonciation, les instances énonciatives organisent les relations spatiales et temporelles autour du « sujet » pris comme repère. Dans cette deuxième réunion, nous sommes en présence de (9) instances énonciatives (sujets parlants). Ces derniers interagissent dans les tours de paroles et se désignent respectivement par les pronoms « je/tu, nous/vous », Cette conversation revêt dans ce cas un caractère “immédiat”, dans le temps et dans l'espace, sachant la proximité des participants, ainsi que leur spontanéité dans les réponses.

- Négociation des tours de paroles :

La négociation des tours de paroles dans cette réunion est caractérisée par une distribution organisée. En effet, on remarque dans l'ensemble du corpus (conférence) une présence significative du Commandons du Port (CP), cela s'explique par le fait qu'il préside en sa personne la conférence, la tâche lui revient donc dans l'organisation des tours de paroles.

- Abondants volontaires des tours de paroles :

L'abondant volontaire des tours de parole par les locuteurs (énonciateur) laisse l'initiative aux co-énonciateurs présent dans la situation d'énonciation. Pour illustrer cette situation nous avons fait appel à quelque exemple dans notre corpus :

(S): ligne (4)et (5)

Le CP : on s'accorde un...

Intervenant n°5 : dhachou el hadj ? (quoi el hadj)

- Le chevauchement et l'enchaînement :

Le chevauchement dans ces prises de paroles est une particularité évidente, ceci est pareillement attesté dans notre corpus de travail, la prise de parole simultanée s'est distinguée dans notre corpus à travers un moment de tension qui a mené une séquence argumentative dans l'exemple suivant :

(S) 1, ligne (6, 7)

Le directeur de la DMA : ça veut dire, s'il y a des attentes amek ? je comprends qu'il a rencontré des problèmes, mais....

Le CP : Hé, ou est-ce qu'il est ? J'ai demandé la présence de son transitaire, ou est-ce qu'il est ?

L'interlocuteur (énonciateur (s)) dans cette séquence coupe la parole à son co-énonciateur par une interrogation, répétitive et insistante.

c) La séquence de clôture :

Dans cette séquence, les formules de bienséances font leur apparition dans le dernier tour de parole, dans lequel l'énonciateur (le CP) termine son énoncé par des formules de bienséance (passer le bonjour), ainsi qu'un remerciement à la fin.

Synthèse

Cette analyse des tours de parole a mis en évidence quelques caractéristiques conversationnelles dans notre corpus d'étude. On aura constaté une correspondance d'un certain nombre de critères tel ; le caractère immédiat, familial, décontracté, la proximité des participants, la spontanéité ; dans ces deux réunions, s'ajoute à cela les trois propriétés sur lesquelles repose le système d'alternance, proposé par Orecchioni, qui sont plus au moins présents à savoir :

1. « La fonction locutrice doit être occupée successivement par différents acteurs. ». En effet, les deux réunions constituant notre corpus sont caractérisées par une distribution et une successivité des tours de paroles entre les instances présentes dans la situation d'énonciation,
2. « Une seule personne parle à la fois. » on a soulevé quelques chevauchements dans les tours de paroles ponctué par quelque passage argumentatif, néanmoins dans l'ensemble, les interactions sont marquées par un enchaînement et une suite thématique.
3. « Il y a toujours une personne qui parle, c'est-à-dire que le temps de la conversation est pour l'essentiel occupé par de la parole (le "speech stream" est

quasiment continu), et que les intervalles (“gaps”) séparant les tours sont eux aussi réduits au minimum. ». ¹⁹ Cela a été également relevé dans notre corpus.

En partant de ce constat, on a pu confirmer notre hypothèse de départ qui précise que l’organisation et la continuité dans les tours de parole dans une activité énonciative repose sur des critères bien précis.

2.3 Identification des actes de langage

Comme nous l’avons mentionné tout au long de la partie théorique, l’énoncé possède une valeur illocutoire et qu’il ne se contente plus de décrire ce qui se fait mais le faire. En partant de la théorie des actes de langage d’Austin et Searl, nous allons essayer de mettre en exergue les différents actes de langage présent dans notre corpus, puis les classer d’après leur catégorie dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°4 Acte de langage

	briefing	conférence
Catégorie	Actes de langage	Actes de langage
Les assertifs	1-Le fournisseur se désiste 2-II va saisir après	1-II travaille toujours 2-Allouh nettadjath dhal derier (le bois, en le laisse en dernier lieu)
Les expressifs		3-Je suppose 4-merci
Les directifs	3-II se désiste ? 4-La3iyas, la3iyas (appelle le, appelle le)	5-Ne pense rien (ne pense à rien) 6-Mentionnez l’absence répétitive du transitaire
Les promissifs		-

¹⁹ CATHERINE, K,O, op, cit 159- 164

Les déclaratifs	-	-
-----------------	---	---

Interprétation des données :

On observe dans le tableau ci-dessus les extraits désignant les actes de langage, classés selon Searl, ces exemples expriment des valeurs illocutoires distinctes qu'on pourrait interpréter ainsi :

Briefing

Le 1^{er} et le 2^{ème} exemple se réfèrent à un acte de langage assertif qui exprime une réalité discursive, renvoyant à une situation réel dans le monde.

Le 3^{ème} et le 4^{ème} exemple se réfèrent à un acte de langage directif exprimant une interrogation pour le premier, à travers laquelle un énonciateur invite son vis à vis (co-énonciateur) à répondre et l'incite à produire un acte perlocutoire à travers la réponse. Un ordre pour le second qui

Conférence

Le 1^{er} et le 2^{ème} exemple sont des actes assertifs dans la mesure où ils expriment une situation discursive renvoyant à une situation réelle dans le monde. Le 3^{ème} et le 4^{ème} exemple sont des actes expressifs qui expriment pour le premier une supposition et un remerciement pour le second qui s'attend à une réaction de son interlocuteur

Le 5^{ème} et le 6^{ème} exemple sont des actes directifs qui expriment pour le premier et le second un ordre, suscitant ainsi une réaction de la part de son interlocuteur.

On l'aura constaté dans les exemples analysés, les actes de langage se manifestent par plusieurs manières (question, requête, ordre promesse..) et expriment des valeurs différentes à travers la force illocutoire de l'énoncé, cette force illocutoire s'énonce également par le biais d'autres moyens implicite qu'Oswald Ducrot à formuler dans les deux notion ; présupposé et

sous-entendu (cf, p 24,25). Ces deux concepts seront illustrés par quelques exemples tirés de notre corpus :

Briefing :

(S) 3 : ilaq tharenouvelit itali, ledjeme3a la3echa (il fallait renouveler hier, le vendredi soir)

On comprend qu'en plus de son sens dénoté (littérale), cet énoncé sous-entend d'autres interprétations :

Il fallait renouveler hier, le vendredi soir. (Sens dénoté)

- 1- Il est trop tard pour renouveler (sous-entendu)
- 2- Il ne peut plus renouvelé. (sous-entendu)
- 3- Il n'est pas ponctuelle (sous-entendu)

Conférence :

(S) 4 : il aurait pu faire mieux :

On comprend que cet énoncé sous-entend d'autres interprétations :

Il aurait pu faire mieux présuppose que

- 1- Il n'a pas fait de son mieux
- 2- Qu'il pourrait faire de son mieux

Les deux notions illustrées dans les exemples ci-dessus, recèlent une importance évidente dans une perspective pragmatique, dans la mesure où elles représentent une stratégie langagière qui possède une force illocutoire. Elles exercent par cette dernière une influence sur les interlocuteurs en présence.

En résumé, ce deuxième chapitre analytique nous a permis dans un premier temps, de rendre compte des indices énonciatifs de notre corpus et de leur rôle dans la construction du processus énonciatif au moyen des déictiques personnels et spatio-temporels, de la subjectivité, modalité ou encore de la narration. Dans un second temps, de comprendre l'organisation des tours de parole dans les deux réunions, en faisant recours aux critères et aux propriétés régissant les conversations ou interactions. Cela nous a permis de confirmer d'une part et d'infirmer d'autre part l'une de nos hypothèses avancées au départ.

Conclusion générale

En guise de conclusion, notre travail avait pour objectif d'étudier l'organisation du processus énonciatif, ainsi qu'au respect des propriétés régissant l'organisation des conversations dans une réunion de travail. Notre intérêt s'est porté sur les réunions de travail au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia. Cette recherche s'inscrit dans cette perspective en analyse de discours, en choisissant cette voix discursive, nous avons jugé intéressant de mettre en évidence la construction de l'énonciation et de la co-énonciation entre interlocuteurs dans un environnement langagier certes hautement ritualisé, mais sensé obéir à un certain nombre de critères bien précis. Pour répondre à ces attentes, nous avons formulé un certain nombre d'hypothèses, avant de nous lancer dans notre travail de recherche, ces hypothèses nous ont servies tout au long de notre partie pratique.

Pour bien mener notre recherche, nous avons organisé notre travail en deux grands chapitres, le premier traite de tous les éléments théoriques en rapport avec notre thème de recherche, à savoir ; l'énonciation et la co-énonciation, nous avons de ce fait mobilisé les nombreuses réflexions et théories portant sur ce champ d'étude, ces dernières regroupent les concepts essentiels qui seront mis en pratique dans le deuxième chapitre analytique. Nous avons par la suite clôturé notre premier chapitre avec la notion d'acte de langage qui est un élément central dans notre recherche.

Le second chapitre dit analytique, se consacre essentiellement à l'analyse de notre corpus, en mettant en pratique les éléments théoriques que nous avons traités dans le premier chapitre, en se basant sur l'analyse d'un corpus qui se compose de 157 unités phrastiques, extraites de deux réunions de travail tenues à l'entreprise portuaire de Béjaia. Ces réunions de travail sur lesquelles nous nous sommes basés se trouvent dans un milieu plurilingue où deux langues sont en contact, à savoir le français et kabyle. Cette dernière se présente comme la langue dominante dans les deux réunions.

Nous avons dans premier temps procédé au repérage des indices d'énonciation, dans lesquels on a pu identifier d'une part les déictiques personnels et spatio-temporels, qu'on a classés dans trois tableaux différents selon qu'ils regroupent ceux de la première (briefing) ou de la deuxième réunion (conférence). Et d'autre part les marques de subjectivité évaluative et affective ainsi que la modalité et l'énonciation historique. Cette classification a aboutie à une analyse de ces indices d'énonciation qui nous a permis de mettre en évidence leur rôle dans la construction et l'organisation du processus énonciatif, et de confirmer ainsi notre première hypothèse.

Par ailleurs, nous avons procédé par la suite à une autre analyse, celle de l'organisation des tours de parole, en procédant à un découpage en séquences qui a mis en avant, les critères et les propriétés sur lesquelles repose le système d'alternance. Parmi ces critères on citera le « caractère égalitaire » dans la distribution des tours de paroles qui nous permet d'infirmer notre deuxième hypothèse. Nous les avons de ce fait illustrés dans quelques exemples, extraits des deux réunions de notre corpus. Le premier constat est celui de l'absence des séquences d'ouverture et de clôture, néanmoins cela n'a pas eu d'effet sur l'organisation des tours de paroles, dans la mesure où la cohérence et la continuité thématique est assuré par les instances présentes au moment de l'énonciation, permettant ainsi le bon déroulement de ces réunions, ce constat nous a donc permis de répondre à notre troisième hypothèse.

En outre, nous nous sommes penchés sur les actes de langage indissociables de la théorie de l'énonciation, afin de comprendre leurs valeurs dans l'interprétation des énoncés. Cette notion d'acte de langage a été mise en lumière dans le chapitre analytique, en procédant à une identification puis à une classification de ces actes dans un tableau selon leurs valeurs exprimés, cette dernière se manifeste à travers la force illocutoire d'un énoncé qui peut être également implicite, comme cela été illustré dans les deux concepts essentiel du sous-entendu et présupposé.

En somme, nous avons conclu la partie analytique, après avoir mis en évidence les éléments pertinents qui ont fait l'objet de notre analyse. Ce qui nous a permis d'actualiser les nombreux concepts abordés dans le premier chapitre et de répondre à notre problématique, qui a pour but de comprendre la construction de l'énonciation et de la co-énonciation, dans les réunions de travail.

Néanmoins, ce travail est bien loin d'atteindre tous ses objectifs, en d'autres termes les résultats de cette recherche ne peuvent être exhaustifs, il serait de ce fait intéressant de faire une étude plus approfondie sur ce thème étudié, en envisageons de consolider les connaissances théorique. Il n'en demeure pas moins que notre souhait est que cette contribution ouvre de nombreuses perspectives pour les futures recherches portant sur les études énonciatives.

Bibliographie

- **Ouvrage**

- AUSTIN J, L., *Quand dire, c'est faire*, 1962, Oxford University Press, trad. fr. Paris, Seuil, 1970.
- BAKHTINE, M., *Dialogisme et analyse du discours*, Paris, Bertrand- Lacoste, 1995.
- BAKHTINE, M., *La poétique de Dostoievski*, Paris, Seuil, 1970.
- BALLY, C, *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, Leroux, 1932, Préface.
- BALLY, C, *Linguistique générale et linguistique française* 2^{ème} éd Berne, 1944.
- BALLY, C, *Traité de stylistique française*, vol 1, ed 2, Paris, 1950.
- BALLY C, *Le langage et la Vie*, Genève 3^{ème} édition augmentée, Droz ,1965
- BALLY C, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Franck, 1965.
- BAYLON CH, MIGNOT, X, *la communication*, Nathan/VUEF, 2003.
- BENVENISTE., E, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 1974.
- BENVENISTE E, *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, Paris, Gallimard, 1966.
- BENVENISTE E, *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, Paris, Gallimard, 1995.
- CULIOLI, A, *Pour une linguistique de l'énonciation T2, formalisation et opération de repérage*, Paris, Ophrys, 1999.
- CULIOLI, A, *Sur quelques contradictions en linguistique*, *Communications* 20, 1973.
- CULIOLI, A, *Formes schématiques et domaine*, *BULAG* 13, Université de Besançon, 1987.
- CULIOLI, A, "La frontière", *Lignes de partage*, *Cahiers Charles V* n° 8, Université Paris VII, 1986.
- CULIOLI, A, *Les modalités d'expression de la temporalité sont-elles révélatrices de spécificités culturelles ?*, *Interfaces* n° 5, CRDP de Paris 1993.
- CULIOLI, A, *Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe*, *Session plénière du XIIIe Congrès International des Linguistes*, in T2, Tokyo, 1982.
- DEPREZ, N, *Première deuxième, troisième personne*, (Catherine Filippi deswelle, les personnes (grammaticales) en relation : ni fusion, ni confusion. Zeta books, 2014
- DUCROT, O, ANSCOMBRE J, C, *L'argumentation dans la langue*, Paris, Langage, 1976.
- DUCROT, O, *Logique, structure, énonciation. Lectures sur le langage*, Paris, Ed. de Minuit, 1989.
- DUCROT, O, *Les lois du discours Langue française*, Paris : Minuit, 1979.

- DUCROT, O, *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation, Le dire et le dit*, Paris, Éd. de Minuit, 1984.
- DUCROT, O, *Dire et ne pas dire*, De minuit, 1972.
- DUCROT, O, *Les mots du discours*, Paris, Editions de Minuit, 1980.
- DUCROT, O, *Dire et ne pas dire, Paris, Hermann, 1972.*
- MAINGUENEAU, D, *Nouvelles tendances en analyse de discours*, Paris, Hachette, 1987.
- MAINGUENEAU, D, *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1994,1999.
- MAINGUENEAU, D, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil 1996.
- MAINGUENEAU, D, *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004.
- MAINGUENEAU, D, *Les termes-clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil. 1996.
- ORECCHIONI, C, K, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin. 1999.
- ORECCHIONI, C, K, *Les interactions verbales, T.1, Approche interactionnelle et structure des conversations*, Paris, Armand Colin / Masson.
- ORECCHIONI, K.C *L'énonciation*, Ed Armand Colin, 1999, 2006.
- PAILLARD, F De Vogüé, S, *Extension de la distinction discret, dense, compact au domaine verbal, Recherches Linguistiques Tome XIII, Termes massifs et termes comptables*. Metz, Klincksieck, 1989.
- SEARL, J, *Les Actes de langage*, (1ere ed. Cambridge University Press, (1969), Paris, Hermann, 1972.
- SEARL, *Sens et expression. Étude de théorie des actes de langage*, (1ere ed. New-York, 1979), Paris, Minuit, 1982.
- TRAVERSO, V, *L'analyse des conversations*, Paris, ed Nathan, 1999.
- VION. R, *La communication verbale : analyse des interactions*, Paris, Hachette, 1992.

- Revues

- BOUSCAREN J, CHUQUET J. « *Grammaire et textes anglais, Guide pour l'analyse linguistique* », Paris, (1987) cité par Catherine Douay, « Des modalités de l'interlocution au système des modaux », *Corela*, n°1, 2003.
- CHAKER, S, « *indices de personnes* », encyclopédie berbère, n° 24, 2001.
- DE VOGÜE, « *La transitivité comme question théorique : querelle entre la Théorie des Positions de J.-C. Milner et la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives d'A. Culioli* », *LINX* n° 24, 1991.
- DE VOGÜE, S, « *Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration* » *Linx*, n°26, 1992.
- DUCROT, O, « *Présumés et sous-entendus* ». In, *Langue française*, n°4, 1969.
- DOUAY C, « *Des modalités de l'interlocution au système des modaux* », *Corela*, n°1, 2003.
- *Encyclopédie Philosophique Universelle*, tome 1, Paris, PUF, 1990.
- FILLIPI, D.C « *Du locuteur au sujet énonciateur-locuteur* », *Arts et Savoirs* n°2, 2012.
- FRANCKEL. J.J, Paillard. D « *Aspects de la théorie d'Antoine Culioli* » *Persée* n°129, 1998.
- MAINGUENEAU, D « *Genres de discours et modes de généricité* », *Le français aujourd'hui* 2007/4 Revue cairn.info, n° 159.
- PERRIN, L, « *La notion de polyphonie en linguistique et ans le champ des sciences du langage* », *Questions de communication*, n°6, 2012.
- STOEAN, C, « *Les théories de l'énonciation comme fondement de l'approche communicative* », *Dialogos*, n°8, 2003.
- STOEAN, C, « *3Les théories de l'énonciation comme fondement de l'approche communicative* », *Dialogos*, n°8, 2003.
- VION R, 1998, « *La mise en scène énonciative des discours* » cité par RABATEL A., 2004, « *Effacement énonciatif et discours rapportés* », *Langages* n°156, 2004.
Sil, Linguistics Glossary, (19 février 2010).

- Articles

- MAINGUENEAU, D « *La situation d'énonciation entre langue et discours* », version révisé du texte paru dans le volume collectif *Dix ans de S.D.U.*, Craiova, Editura Universitaria Craiova (Roumanie), 2004.
- VION, R, *Modalisation, dialogisme et polyphonie*, 2005.

- **Thèses**

- BONDOL J-C, 2006, *l'énonciation dans la communication médiatique*, thèse de doctorat, soutenu à l'université de Paris VIII.

- **Dictionnaires :**

- CHARAUDEAU, P. MAINGUENEAU, D, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.
- DUCROT, O, TODROV T. « *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* » Paris, Seuil, 1972.

- **Sitographies :**

- <http://dominique.maignueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Scene-d-enonciation.pdf>
- www.questionsdecommunication.revues.org
- <https://www.pdf-archive.com/2015/01/08/07-stoean-les-theories/>
- http://www-01.sil.org/linguistics/glossary_fe/defs/TOEFr.asp
- www.pdf-archive.com
- www.aes.revues.org
- www.persee.fr
- www.corela.revues.org

Table des matières

Remerciements.....	01
Dédicaces.....	02
Sommaire.....	03
Introduction générale.....	04
Présentation du sujet.....	05
Corpus, choix et motivation.....	07
Problématique.....	08
Hypothèse.....	08
Méthodologie.....	09
Chapitre I : Réflexion énonciative et pragmatique.....	11
1. L'approche de Charles Bally.....	11
2. L'approche d'Emile Benveniste.....	14
2.1 Les déictiques personnels.....	17
2.2 les déictiques spatio-temporels (ostension).....	18
3. L'approche d'Antoine Culioli.....	20
3.1 Enoncé-énonciation.....	21
3.2 Enonciateur- co-énonciateur.....	22
3.3 Notion-occurrence.....	24
3.4 Opération- repérage.....	25
4. L'approche d'Oswald Ducrot.....	27
4.1 Locuteur.....	30
4.2 Enonciateur.....	30
5. L'approche de Catherine Kerbrat Orecchioni.....	33
5.1 Enonciation étendue.....	34
5.2 Enonciation restreinte.....	35
6. L'approche de Dominique Maingueneau.....	37
7. Aperçu sur la pragmatique.....	40
7.1 Dire c'est faire.....	41
Chapitre II : organisation des tours de paroles, analyse énonciative et pragmatique.....	45

1. L'énonciation dans un cadre interactionnel.....	46
2. Analyse du corpus.....	48
2.1 Repérage des indices d'énonciation.....	48
2.1.1 Déictiques personnels.....	49
2.1.1.1 Analyse énonciatives des pronoms personnels et possessifs.....	50
2.1.2 Déictiques spatio-temporels.....	75
2.1.2.1 Déictique spatiaux (Briefing).....	76
2.1.2.2 Déictique temporels (Briefing).....	77
2.1.2.3 Déictique spatiaux (conférence).....	79
2.1.2.4 Déictique temporels (conférence).....	79
2.1.3 Subjectivité évaluative et affective.....	79
2.1.4 La modalité.....	80
2.1.5 Enonciation historique.....	82
2.1.6 Fréquence d'utilisation des langues en présence.....	83
2.2 Analyse de l'organisation des tours de paroles.....	83
2.2.1 Situation de communication (briefing).....	84
2.2.2 Situation de communication (conférence).....	87
2.3 Identification des actes de langage.....	90
Conclusion générale.....	93
Bibliographie.....	96
Annexe.....	99
Index	

Annexe

1- Corpus

Briefing

(1)**Le directeur** : inayak, le fournisseur se désiste (*on entendu dire que, le fournisseur se désiste*).

(2)**L'employé** : ih, akka idina, inayak waqila le fournisseur, il désiste nighas nekeni thoura nesse3a un engagement dhayi, fihel manahder, waye garakoum mifehamam.

(Oui, c'est comme cela qu'il a dit, il a dit « il se peut que le fournisseur, se désiste, je lui ai dit maintenant on a engagement ici, ce n'est pas la peine d'en parler, entre vous, mettez-vous d'accord.)

(3)**Le directeur** : ... le conteneur ani ? Il se désiste ? Hein (*ce conteneur-là, dont tu parles ? il se désiste ? hein*)

Amek le fournisseur se désiste ? (*comment, le fournisseur se désiste ?*)

(4)**L'employé** : Aka idina, il hésite, inayid il hésite, nighas, on vous a mandaté....faut le convaincre, faut le convaincre ! (*c'est ce qu'il ma dit, il m'a dit il hésite, je lui ai dit, on vous a mandaté.... Il Faut le convaincre !*)

Donc faut le convoquer assayi ? (*donc, il faut le convoquer aujourd'hui ?*)

(5)**Le directeur** : ih, la3iyas la3iyas (*oui, appelles-le appelles-le*)

(6)**L'employé** : akan igdanigh zueguali, a convoqué akhir. (*Comme je te l'ai dit tout à l'heure, la convocation c'est mieux*)

(7)**Le directeur** : ih, il vaut mieux, il vaut mieux.

(8)**Chef du département comptable** : zar kan thoura dhachou ines3a assa, deux l'huile de palme ani.... (*Regardes maintenant qu'est-ce on a aujourd'hui, deux l'huile de palme.....*)

(9)**Le directeur** : le poste 19 ilaheqad le bois ? (*le poste 1, le bois est arrivé ?*)

(10)**Chef du département comptable** : ila ih.... (*Il est présent, Oui*)

Le directeur entrain de vérifier sur son ordinateur

(11)**Le chef de la section pointage** : amek wina...? (*Comment ça s'est passé avec lui*)

(12)**Le directeur de l'exploitation** : fkighas la3echa ayi(*Je lui ai donné la soirée*)

Adirnou zaama la3echa nagh thamedith.... (*il va en ajouter la soirée ou bien l'après-midi...*)

(13)Le chef du département comptable : ledjeme3a la3echa ikhedhem 3300, jamais thaxisté thayi...*(le vendredi soir, il travaille 3300, cela n'a jamais existé.....)*

(14)Le chef du département comptable (effectue un appelle) : « Allo, 3issa sebah el khir... »

(15)Le chef du département comptable : Caribana express, isse3a...1900 bobines le papier.

(16)Le directeur : le papier ??

(17)Le chef du département comptable : 1900 ikhous (il faut), wina CTMD *(il en manque (il faut), celui du CMTD)*

(18)Le chef de la section pointage : sur anachethay ?? *(Sur ce nombre la ?)*

(19)Le chef du département comptable : ih, 1900, mais aksen sende itali takesen *(oui, 1900, mais ils ont enlevé, avant-hier ils enlèvent)*

(20)Le chef de la section pointage : win anatan dhaghen asayi *(l'autre aussi, aujourd'hui)*

(21)Le chef du département comptable : mais, 1900 atas3out yiwana dayi, yiwana dihin ... *(Mais, 1900, tu vas en avoir un ici, l'autre ailleurs)*

(22)Le chef du département comptable : wina adheyawi ...1400, nagh, 1300, donc, c'est bon...*(celui-là, il va prendre ...1400, ou 1300, donc, c bon)*

Chuchotements

DHACHOU ? (QUOI ?)

(23)Le chef de la section pointage : dhachifour idh le problème, normalement dhachifour *(c'est le conducteur le problème, normalement c'est le conducteur)*

(24)Le chef du département comptable : waqil dhachifour kan *(je crois, que c'est seulement le conducteur)*

Apparemment dhachifour kan.... *(Apparemment c'est le conducteur seulement...)*

Ça va ikhadam bien ?? *(ça va il travaille bien ?)*

(25)Le directeur de l'exploitation : ih, ça c'est le bac

(26)Le chef du département comptable : le bac et le week-end

Ikhedimara le papier *(il n'a pas travaillé le papier)*

(27)Le directeur de l'exploitation : avec le bois ??

AWAH, ikhedham ikhedham *(non il a travaillé, il a travaillé)*

(28)Le chef du département comptable : ilaq tharounouvelit itali, ledjeme3a la3echa (s'adressant à M.Moussaoui)

(il fallait renouveler hier, le vendredi soir)

(29)Le chef de la section pointage : isse3a... la ... le contrôle *(il a... le contrôle)*

(30)Le chef du département comptable : adhikhedham waqil seyawath kan, s la moyenne kan ayekhedham

(Il travaillera avec une seule uniquement, il travaillera en moyenne seulement)

(Après que le directeur de l'exploitation, lui ai montré quelque chose avec un document).

Hein, ouditafaghara ? *(hein, il va ne pas en sortir)*

(31)Le directeur de l'exploitation : izemar al hal oudetafaghara, attafat, il a décidé mais 3la hesav les affectations n les équipes (2 fois).

(ca se peut, il ne va pas sortir, il a peut être décidé mais selon les affectations des équipes) (2 fois).

(32)Le directeur de la DMA : postes d'assises, non ? CONTENEUR

(33)Le directeur de l'exploitation : conteneur, dhina mazal outedalehiqara...

(Conteneur, pas encore arrivé...)

(34)Le directeur de la DMA : mazal ! *(pas encore !)*

(35)Le directeur de l'exploitation : il faut que fa 8H25 26, mathasse3amt

(il faut que 8h25 26 si vous en avez)

(36)Le chef du département comptable : madikcham wayi ? *(quand il rentre celui-là ?)*

(37)Le chef de la section pointage : :machi 3la hessav , huile de palme ?*(pas selon, huile de palme)*

(38)Le chef du département comptable : c'est en donnant ça

(39)Le directeur de la DMA : dommage

(40)Le directeur de l'exploitation : adanrécupérer que le sucre *(on va en récupérer que le sucre)*

(41)Le chef du département comptable : le sucre roux....

(42)Le directeur de la DMA : au moins....

Thoura c'est l'huile de palme qui passe *(maintenant, c'est l'huile de palme qui passe)*

(43)Le directeur de l'exploitation : ih, la3echa ayi, 48 heures après (*ih, ce soir, 48 heures après*)

(44)Le chef du département comptable : finalement, le 07 ouyetakechamara (*finalement le 07 il ne va pas rentrer*)

(45)Le directeur de l'exploitation : adhilin, les postes à quai(*il y'en aura des postes à quai*)

(46)Le directeur de la DMA : le 14, le ciment

(47)Le directeur de l'exploitation : thoura mayella kra machi ciment, complet, adilehaq assayi

Coordination amek ?

(*maintenant, s'il y'a quelque chose, ce n'est pas le ciment, complet, il va arriver aujourd'hui*)

(*Coordination comment ?*)

(48)Le chef du département comptable : Bon, le ciment et le...ça va !!

Yella le air marx ayi ,dhaghan.....8 :40YAK TED 8 :40

(*il y'a le air marx, aussi8 :40 n'est-ce pas TED 8 :40*)

(49)Le directeur de DMA : ale3alith aka dhayi tout est clairwayi ar le 04...

(50)Le directeur de l'exploitation : 14 machi... (14....)

(51)Le directeur de la DMA : anase3adi ar le 12 -13 (*nous allons passer au 12-13*).

(52)Le chef du département comptable : itali la3cha, 3allen récupération (*hier soir, ils ont fait récupération*).

(53)Le directeur de la DMA : donc, oudfkara thayi ? (*Donc, elle n'en a pas donné celle-là ?*).

(54)Le chef du département comptable : awah, sûr et certain....

(55)Le directeur de l'exploitation : thayi ilekeli taneghareth, par rapport à d'autres... (Équipes) (*Celle-là est la toute dernière, par rapport à d'autres...(Équipes)*).

(56)Le chef du département comptable : ghourak, oulach, el khedhema zgegg ouzerighara, dhachou dhale3ivadh ayi (*tu as, elle ne travaille pas du tout cette équipes, c'est quoi ces gens*).

(57)Le directeur de l'exploitation : attafat ikhaddam kan akka... il assure l'assurance... surtout thoura wahi dhale3idh

(*Peut-être qu'il travaille juste comme ça....il assure l'assurance.... Surtout maintenant avec l'aide*).

(58)Le comptable : anechaye3assen d'office, khadheman el shift complet havessan... *(On leur a envoyé d'office, ils ont travaillé le shift complet, ils ont arrêtés).*

(59)Le directeur de la DMA : ah, le dernier, il n'y a pas eu de rapport ?

LE BOUDJADI ET LE COMPTABLE PARLENT AU MME TEMPS

(60)Le comptable : ih, le poste 08 ih

(61)Le directeur de la DMA : ihevass samedi matin ... *(il s'est arrêté samedi matin.....)*

(62)Le chef du département comptable : oumebe3adh, ihevass la grue anni thamedith, oumebe3ad, le lendemain yaqe3adh *(après, il a fait arrêter la grue l'après-midi, après, le lendemain il s'est réajusté)*

(63)Le directeur de la DMA : yaqe3adh, à 1 heure *(il s'est réajusté à 1heure)*

(64)Le chef du département comptable : voilà, falewaheda awenass..... oumebe3adh, le lendemain dimanche yakhedham normal, un schift waqil ...

(Voilà, à 13h30...après, le lendemain dimanche, il a travaillé normal, un shift, je crois....)

(65)Le directeur de l'exploitation : anelou3ayass, inayid ih adawigh.... *(On l'a appelé, il m'a dit, je vais ramener...)*

(66)Le chef du département comptable : parce que il va contester

(67)Le directeur de l'exploitation : asse3alagh la pression *(je vais lui mettre la pression)*

(68)(Le comptable : khati wina, c pour régulariser le dossier *(pas celui-là, c'est pour régulariser le dossier)*

(69)Le directeur de la DMA : thoura à 10 heures ag la conférence....Anezer

(Maintenant à 10 heures dans la conférence... on verra...)

Vérifiez widhakh imiyekhous kra wahi adh la secrétaire *(vérifiez ceux avec quoi, il manque quelque chose (un papier.....) avec la secrétaire)*

Zar kan bacha aṭ vérifier la convention, est-ce que thawejadh ? *(regarde, pour qu'elle puisse vérifier la convention, est-ce qu'elle est prête ?)*

(Le comptable qui se lève et va vérifier)

Donc, à part ça...?

(Ils parlent au même temps, l'autre appelle parle au téléphone « le chef du département comptable »

(70)Le chef de la section pointage : lazam adanessatar la grue ani, oumebe3adh waqil adiqal adhikhedham dhayi *(il faut qu'on fasse descendre la grue, apres je crois qu'il peut revenir ici...)*

(71)Le comptable : ttema thehaderat fles attentes anni...? *(donc tu parles des attentes)*

(72)Le directeur de la DMA : on peut réduire les attentes s le transfert *(on peut réduire les attentes avec le transfert)*

(73)Le directeur de l'exploitation : transfert.... Transfert

Transfert wahi dhal changement des équipes dhaghan... *(transfert et le changement des équipes aussi)*

Le moussaoui : y'a un décalage dhaghan garanagh (il y'a un décalage aussi entre nous)

(74)Le directeur de l'exploitation : ih, noutheni ighavessen aqvalanagh.... *(C'est eux qui se sont arrêté avant nous)*

(75)Le directeur de l'exploitation : la différence presque assa3a *(La difference presque une heure)*

(76)Le comptable : attetawilan le vendredi.... *(Ils prennent trop de temps le vendredi)*

(77)Le directeur de l'exploitation : mais, ranoun assa3a fal... au lieu adhefeghan à 19 heures tafaghan à 20 heures (mais ils rajoutent une heure à.... Au lieu de sortir à 19 heures, ils sortent à 20 heures)

(78)Le directeur de l'exploitation : thoura nesse3a 5 nagh 6 les remorques, terouhent ar aboudaw, taqalentad, donc, khademant *(Maintenant on a 5 ou 6 des remorques, elles partent à aboudaw, elles reviennent, donc elles travaillent....)*

Bon ayewaqeth dhayi iqerav, ayewaqeth aboudaw....

(bon quand c'est ici, c'est près, quand c'est aboudaw)

(79)Le chef du département comptable : ou thala dhaghan yiwath, 8400 conteneurs en 24heures !!

(Et il y'a aussi quelque chose d'autre, 8400 conteneurs en 24 heures !!)

(80)Le directeur de l'exploitation : adeyawatt adhirouh aredhina ar athehanoutt direct

(il arrive là-bas, au magasin direct)

(81)Le chef du département comptable : awah, adherouhan direct adhaccan.....8400 direct !!

(awah, ils vont venir direct manger.....8400 !!)

(82)Le directeur de l'exploitation : achehal les cabines igasse3a....?

(il a combien de cabines ??)

(83)Le chef du département comptable : station delta, outhetafettara illekal ikhedaman... Olach illekal ikhadaman

(Station delta, tu ne vas pas du tout trouver des employés y'a pas un seul employé)

Awah oulach illekal ikhedaman

(il n y a pas d'employés du tout)

Les remorques anessan, téléguidées, imagine oulach achiffor

(Leurs remorques téléguidées, imagine, il n'y a pas de chauffeur)

L'organisation ikoul hadja, wallah ama yehavass ouqarouyik...nekeni dhayi, nesse3a...

(L'organisation pour chaque chose, ton cerveau se bloquera.... Nous ici on a)

(84)Le directeur de l'exploitation : donc izemar assikhedham, mani...? mala ouyelakara

(Donc, il peut faire, mani....donc il ne faudrait pas)

Achehal iddiwi le poste 08 ?? (Combien il en a ramené le poste 08)

(Un autre agent qui travaille au centre d'embauche... (Avec les OM-OMS-DOCKERS) rentre, présente un document au directeur de la DMA, pour le lui faire signer.)

(LES AUTRES CHUCHUTEMENTS).

(85)Le chef du département comptable : widhak, ikhadaman la3echa normalement outtafeghanara

(ceux qui ont travaillé la veille ne doivent pas sortir)

(86)Le directeur de la DMA : widhak igrécupérin ?? (Ceux qui ont récupérer ?)

(87)Le boudjadi : ih, widhak, mayela adh les absents anni (oui, si ce sont ces absents)

(88)Le directeur de la DMA : thoura adekhamagh une liste,.... Ma3ach les heures supplémentaires.... (Maintenant je vais faire une liste.....plus jamais les heures supplémentaires....)

(89)Le chef du département comptable : wattanechaya3 ar le directeur ? (et on l'envoie au directeur ?)

(90)Le directeur de la DMA : menhou adiqiman ouyafighara le congé ? (en s'adressant au comptable)

(Qui sont ceux qui n'ont pas encore pris congé ? (en s'adressant au comptable))

(100)Le comptable : adadmagh wahadhan 6 nagh 7 assane3alagh, ayan zammeragh

(je vais en prendre environ 6 ou 7, je ferais de mon mieux pour eux)

(101)Le directeur de la DMA : voilà, c'est plus significatif

(102)Le comptable : dans le sens, ou ça va leur faciliter la tâche....

(103)Le directeur de la DMA : il va saisir oumebe3adh adifagh ar ghourri....

(il va saisir après, ça va apparaitre dans mon PC)

(104)Le comptable : oumebe3adh agedeyini le code anni ça, on va le mettre en commun, athane3al al wahi....

(Après il te dira le code, on va le mettre en commun, on va le faire ensemble)

(105)Le directeur de la DMA : tu récupères l'information ar ghourass (tu récupères l'information chez lui)

(106)Le comptable : khati, on va récupérer, pour l'instant, c'est les bons....
(Non)

(107)Le directeur de la DMA : agdifagh ag la facture, vu.... (il va apparaitre sur la facture vu.....)

(108)Le comptable : voilà, on va mettre sur la facture, anni (voilà, on va mettre sur la facture)

(Secrétaire qui rentre)

(Chuchotements entre moussaoui et le comptable)

(Le comptable qui quitte le bureau)

(109)Le directeur de la DMA : amek anassahevass ciment et tout

(Comment on va comptabiliser le ciment et tt)

(Sonnerie du téléphone)

(Le directeur qui répond)

(Le directeur qui va appeler quelqu'un a d'autre à son tour : moussaoui qui est seul pour parler au directeur).

Conférence :

(110)Le CP : (le document en main)

(111)LE CP : le 21, remise en rade

(112)LE directeur de la DMA : assayi, apparemment alant bezzaf, les remises en rade.

(Aujourd'hui, apparemment, il y a beaucoup de remises en rade)

(113)LE CP : iwach, menhou dhaghan ?? (pourquoi, qui d'autre aussi ?)

Le 18 ayi, il travaille pas, nessaressass aleqa3a (le 18, il ne travaille pas, on lui a posé par terre)

Le 15, le 16, attentes camions, 11 heure d'attentes

(114)LE CP : un jour, il travaille toujours par

ça fait lan, les attentes camion,, 2heure kan, normalement, non ??

(ca fait il y'en a, les attentes camions, 2 heures seulement, non ?)

(115)Le directeur de la DMA : ça veut dire, s'il y a des attentes, amek ?? (ça veut dire, s'il y'a des attentes, comment ?)

Les navires vont être remis en rade

Le principe est simple, yak, il a attendu largement ?? (le principe est simple, c'est vrai, il a attendu largement ?)

Je comprends qu'il a rencontré des problèmes, mais

(116)LE CP : Hé, ou est qu'il est ? J'ai demandé la présence de son transitaire, ou est-ce qu'il est ?

(117)LE CP : discutons avec les membres qui président cette conférence, et prenons notes

(118)LE CP : donc, on peut le considérer comme absent, donc, on ne va pas pouvoir lui demander ce qu'il ...

Remise en rade à cause de l'absence du transitaire, pour que ce soit clair, et pour vous, et pour nous

Akka ??

Inass (s'adressant, à l'un des intervenants) par respect, monsieur, il faut vous présenter à la commission des placements des navires

ianss, nous avons de bons cœurs, ici, si vous voulez

Mentionnez l'absence répétitive du

bizarre, je trouve ça bizarre moi !!

Donc, par rapport, à l' Poste 21

New Hay

Le consignataire

C'est du soja

Poste 22, prochain bateau des conteneurs, le 29/ 07 à 5 heures du matin

Air max, le 18 ? TYPE STOKOLM

Il est arrivé à quelle heure wayi ?

(119)Intervenant n° 1 : hier matin, isse 3a 11 heures (hier matin ; il a 11 heures)

(120)Le CP : ITALI DHAGHAN ? (hier aussi ?)

(121)Le chef du département comptable : la3cha ikhadem 2000 tonnes, isse3a 11 heures d'attentes

(le soir, il travaille 2000 tonnes, il a 11 heures d'attentes)

(122)Intervenant n° 1 : il a fait 5400 tonnes

(123)LE CP : il aurait pu faire, wahadh 10 ... (il aurait pu faire, environ 1

(124)Intervenant n° 1 :

(125)Le CP : 11 heures d'attentes ??!!

(126)Intervenant n° 1 : il a 11 heures d'attentes, en plus khedaman syouwan le compartiment

Netta normalement, machi hadja

(il a 11 heures d'attentes, en plus, ils travaillent avec un seul compartiment, lui normalement ce n'est pas quelque choses)

11 heures d'attentes ayi yerna, ou3elimeghara amek, 5400 tonnes, amek, anakhdam ?

(Ces 11 heures d'attentes, et je ne sais pas comment, 5400 tonnes, comment faire ?)

(127)Le chef du département comptable : svah, six heures, svah, isse3a six heures (le matin, six heures, le matin, il a six heures)

(128)Intervenant n° 1 : svah svah na3elam (le matin le matin, on le sait)

(129)Le chef du département comptable : avec deux grues, izemar adhikhedem 6000, 6000 tonnes

(avec deux grues, il peut travailler 6000, 6000 tonnes)

(130)Intervenant n° 1 : euh 6000, 6000 tonnes, 5400, wah achehal la différence ? (euh, 6000, 6000 tonne. 5400 wah combien la différence ?)

(131)Le CP : 6000 tonnes par parures, il peut faire jusqu'à 18 tonnes

Bon

Je confirme ... et je mets à sa place ... Amek issemis ? (comment il s'appelle)

Bon

New Hay : wayi (celui-là), c'est bon, à confirmer

Air maix

Bordas way

(132)Le CP : il est clair

GRS Mercure

Le che

(133)Intervenant n°2 : il est clair

(134)Le CP : wayi, à quai ?

(135)Intervenant n°2 : OUI à quai

(136)LE CP : cine explorer, il est clair ?

(137)Intervenant n°3 : il est clair

Ocean ...

(138)Intervenant n°4 : il est clair

D'autres bateaux (encore)

Mississiborg

CLAIR

Donc on aura

Sortie du

Je suppose que ...

Pour absence répétitive De son transitaire. L LES ACCOSTAGES

NEW HAY

..... Poste 21

Borg, poste 22

Air max, poste 18 ? A partir de 7 heures

Au 19, le tips , et si on confirme avant

D'accord ??

(139)Intervenant n°4 : toutes façon, si l'on s'en tient à 1400, impossible
adeyass

(de toute façon, si l'on s'en tient à 1400, c'est impossible qu'il vienne)

Isse3a 5430, y pourtant thazerit impossible adhilin

(Il en a 5430, y pourtant tu sais impossible qu'il en ai)

(140)LE CP : on a demandé aux responsables de la DMA, si jamais, on tombe sur cette attente-là, on procédera à l'accostage du bateau

(141)Intervenant n°4 : mais, il a fait une bonne Amek, isseqaren ??
(Mais, il a fait une bonne ... comment on l'appelle ?)

(142)LE CP : il aurait pu faire mieux (2 fois)

(143)LE CP : parce que cette attente-là, on parlait d'une (rallonge) (...), d'un céréalier, une fois que le navire à quai (...), hein

Que ce soit ...? C'est dommage

Le caribana Express (...)

Khamessawe3acherin, f seve3a dhayi, (vingt et cinq)

(144)Intervenant n°4 : dhayi, un seul client berk n un seul client berk, un seul client, des formalités douanières

(Là, un seul client c'est tout, un seul client c'est tout, un seul client, des formalités douanières

Ifagh le dernier normalement (il est sorti, le dernier normalement)

(145)LE CP : donc ? Vous comptez la date de sortie du navire ? Après la cargaison ?

(146)Intervenant n°4 : généralement, alouh, nattadjath dhal dernier (généralement, le bois, on le laisse en dernier)

(147)LE CP : ne me fais pas peur, ne me fais pas peur

Djik akan thalit, ne me fais pas peur (restes comme tu es, ne me fais pas peur)

Outhatevattara, la sortie du navire après le débarquement de la cargaison ?

(Tu ne comptabilises pas, la sortie du navire après le débarquement de la cargaison ?)

(148)Intervenant n°4 : machi ... dhachou iveghigh agedinigh (non... ce que je voulais te dire)

(149)LE CP : ayediqar mazal (2 fois) (il me dit, pas encore)

Akkas la marchandise, on va voir oumebe3adh (débarresses la marchandise, on va voir après)

(150)LE CP : ne pense rien, ne pensez pas à rien, à l'avenir, ne pensez absolument à rien ...

(151)LE CP : c'est quand on décide d'annoncer vos navires, et ils décident de faire les équipes

CHRISTINA

Les équipes

(152)Intervenant n°4 : bla mathanidad (sans que vous le disiez)

(153)LE CP : kechemaned, le début après-midi (ils sont rentrés, le début après-midi)

(154)Intervenant n°4 : donc, ounate3assara le péage, nayenass ? (donc, on n'attend pas son péage)

(155)LE CP : ... mouyalediara, donc, le début, il est temps de faire le poste 01 et la sortie entre le poste 24 ? wahidh la sortie ? nal 06, parce qu'on a des manœuvres prioritaires.

(... s'il n'ouvre pas, donc, le début, il est temps de faire le poste 01 et la sortie entre le poste 24, avec la sortie, du 06, parce qu'on a des manœuvres prioritaires)

Christina, le 2

Neriva, le 2

(156)Intervenant n°5 : la3echa dhrouss les grutiers, la3echa, grutier, l'EPB ? azeka

(... le soir ce n'est pas assez les grutiers, le soir, grutier, l'EPB, demain)
le grutier ? an

(157)LE CP : on s'accorde un

(158)Intervenant n°5 : dhachou el hadj (quoi el hadj)

(159)LE CP : iwachou ithekhadematarara kecchi Les deux grues
(pourquoi tu ne le fais pas toi-même ... les deux grues)

(160)Intervenant n°5: loukan anakhedham s deux grues, oume be3adh, azeka, svah, adaneqim

(Si, on travaille deux grues, après, demain, matin, il nous reste)

(161)LE CP : aw, aouais !!

(162)Intervenant n°5 : temma loukan, anateva3, araisonement logiquement
(donc, si, on suit, un raisonnement logique) , bach, azeka svah, ataqelat s une grue, bach adaqelan les camions, ani, pour que l'après-midi, ataqelat avec deux grues

(Pour demain matin, tu reviens avec une grue, pour que ces camions reviennent, pour que l'après-midi, tu reviens avec deux grues)

(163)Intervenant n°5 : awah

(164)LE CP : Si

(165)LE CP : makachemant afale3chera pour demain

(Si tu rentres à 10 heurespour demain)

(166)Intervenant n°6 : loukan au moins, anconfirmé parce que athan ghourri, snath, bach azeka ... rires

(Si au moins, on confirme parce que y'en a avec moi deux, pour demain ... rires)

(167)LE CP : attessalim fellas, mathazerit, parce que 3alemagh.... Merci
(Passe-lui le bonjour, si tu le vois, parce que je sais ... merci)

Index

2- Tableaux

Séquences	Briefing	conférence
	Déictiques personnels	
S1	Il (4), nekeni (nous), on, vous, niyas, anahder.	Il (5), je (3), on (2), vous (2), nous (2), lui, nsersas,
S2	fkiy-as	Je, Xedman, Anexdem, Naëlem,
S3	Il, ixdem, isea, Ad ixdem	On (2), son, je.
S4	Teseamt	On (7), me, (3), vous, ils, vos, tezrit, nettağat, Vyiy, Agdiniy
S5	Il, Anesæedi, eëllan	On(2), kecchi(toi), Netæassa, Naynes
S6	Il, t (elle), anzer (on), Ad nessațer	-
S7	on, noutheni (ils), Ad-nessațer, Thedreț, Renun	-
S8	Anssen (leur), ouqarouyik (ton), <u>nekeni (nous)</u> , Nesæa, Ad rohen	-
S9	Leur, Ad xemay , Anceyyæ	-
S10	Il, on (3), tu, Agdyini, Anessehbes	-

Tableau 1

Tableau 2

Séquence	Briefing
	Déictique spatio-temporel

S(1)	Dhayi (ici)	Thoura(maintenant)(2),assayi, aujourd'hui)(2), zguali (tout à l'heure).
S(2)	Dayi (ici), dihin (là-bas)	la3echa (la veille)(2), thamedith (l'après-midi),ldjeme3a le3cha (vendredi soir), itali (hier), assayi (aujourd'hui)
S(3)	-	Itali(hier), ldjeme3a la3echa (venderedi soir).
S(4)	Postes d'assise Dhina(là-bas).	Thoura (maintenant)(2) La3echa ayi (ce soir), assayi (aujourd'hui).
S(5)	-	Itali la3echa (hier soir), thoura (maintenant).
S(6)	-	Samedi matin, thamedith (l'après-midi), le lendemain (2), à 1 heure, felwehda awenass (à 1heure et demi) dimanche, thoura (maintenant), à 10 heure.
S(7)	Dhayi (ici).	Le vendredi.
S(8)	Dhayi (ici) (2), centre d'embauche.	Thoura (maintenant).
S(9)	-	La3cha (le soir) ; thoura (maintenant).
S(10)	-	Pour l'instant.

Tableau 3

Séquence	Conférence	
	déictique spatio-temporel	
S (1)	-	Assayi (aujourd'hui), un jour.
S (2)	-	Le 29/07 à 5 heures du matin, hier matin, le3cha (la veille), svah (4) (le matin),
S (3)	-	A 7 heures
S (4)	Dhayi (2) (ici)	Oumbe3adh (après), à l'avenir
S (5)	-	Après-midi, le3cha (la veille), oumbe3adh (après), azeka svah (demain matin) (2), après-midi, afale3chera (à dix-heure), demain,

Tableau 4

	briefing	conférence
Catégorie	Actes de langage	Actes de langage
Les assertifs	1-Le fournisseur se désiste 2-II va saisir après	1-II travaille toujours 2-Allouh nettadjath dhal derier (le bois, en le laisse en dernier lieu)
Les expressifs		3-Je suppose 4-merci
Les directifs	3-II se désiste ? 4-La3iyas, la3iyas (appelle le, appelle le)	5-Ne ne pense rien (ne pense à rien) 6-Mentionnez l'absence répétitive du transitaire

Les promissifs		-
Les déclaratifs	-	-

Tableau n°1 : les déictiques personnels

Tableau n°2 : les déictiques spatio-temporel (briefing)

Tableau n°3 : les déictiques spatio-temporel (conférence)

Tableau n°4 : Les actes de langage

Résumé

Nous avons tenté à travers ce présent mémoire qui porte sur : « l'énonciation et la co-énonciation dans les réunions de travail, cas de l'entreprise portuaire de Bejaïa », d'exposer les résultats d'une analyse faite sur un corpus d'unités phrastiques. Nous nous sommes interrogés sur le fonctionnement du processus énonciatif dans les réunions de travail au sein d'une entreprise.

L'objectif principal de cette recherche est de comprendre le fonctionnement de l'énonciation et de la co-énonciation dans les réunions de travail. En effet, cette pratique langagière hautement ritualisée et à l'application de ces règles par les interlocuteurs durant leurs interactions verbales.

Pour ce faire, nous avons traité notre corpus d'un double point de vue, énonciatif et pragmatique.

Au terme de cette étude, nous avons pu confirmer ou infirmer nos hypothèses de départ. Nous avons conclu que le processus énonciatif dans les réunions de travail s'organise autour des éléments marquant la présence implicite ou explicite des instances énonciatives, s'ajoutant à cela l'organisation et la continuité des tours de parole dans cette activité énonciative, qui est assurée par les instances présentes au moment de l'énonciation, enfin le statut des interlocuteurs au sein de cet établissement ne détermine pas leurs conduites dans cette production énonciative.